



Rapport Financier Annuel 2013

Sommaire

- Rapport de gestion
- Comptes annuels
 - Compte de résultat
 - Bilan
 - Annexe
 - Filiales et Participations
- Comptes consolidés
 - Compte de résultat consolidé
 - Etat de situation financière consolidée
 - Tableau de flux de trésorerie consolidé
 - Variation des capitaux propres consolidés
 - Annexe
- Rapport des commissaires aux comptes sur :
 - les comptes annuels,
 - les comptes consolidés
 - les conventions réglementées
 - les informations sociales, environnementales et sociétales
- Attestation du rapport financier annuel



RAPPORT DE GESTION 2013

Plan du rapport

Explosifs et Produits Chimiques – Comptes Sociaux	4
Comptes Consolidés	4
Situation Financière et Risques	6
Marge brute d'autofinancement	6
Dépenses d'investissement.....	6
Besoin en fonds de roulement d'exploitation.....	6
Financement	7
Trésorerie	7
Information sur les délais de paiement.....	7
Risques	8
Faits marquants en 2013.....	8
Mise en place de nouveaux financements Moyen-Terme.....	8
Décision arbitrale en faveur du groupe EPC dans le litige Etruscan	8
Litige DG Construction	9
Réalisation d'opérations de restructuration.....	9
Signature d'un important accord avec le groupe Lafarge	10
EPC Cote d'ivoire	10
MCS Arabie Saoudite.....	10
Renouvellement des contrats d'approvisionnement en Nitrate.....	11
Cession au groupe SSE des filiales d'Europe Centrale (Allemagne, République Tchèque, Pologne et Roumanie.....	11
Réorganisation des secteurs géographiques	11

Evolution de l'activité par zone géographique.....	12
Zone 1 – Europe	12
Zone 2 -Afrique Moyen Orient	12
Evolution des principales filiales	14
EPC France.....	14
Occamat.....	14
ATD.....	14
Occamiante.....	15
EPC UK.....	15
Kemek en Irlande	15
EPC Sverige	16
EPC Italia	16
EPC Maroc	16
Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice	17
Acquisition de Sigenci	17
Importante commande de démolition sur un site Industriel en region Parisienne	17

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	18
1 Fondements	18
2 Périmètre	18
2.1 Reporting social.....	18
2.2 Reporting environnemental	18
3 Thématiques retenues en 2013	19
3.1 Volet social :.....	19
3.2 Volet sociétal.....	19
3.3 Volet environnemental	19
4 Méthodologie	20
5 Volet social.....	20
5.1 Emploi	20
5.2 Organisation du travail	21
5.3 Relations sociales	21
5.4 Santé et Sécurité	22
5.5 Formation	24
5.6 Egalité de traitement.....	24
5.7 Promotion et respect des stipulations des conventions de l’OIT	25
6 Volet environnemental	25
6.1 Politique générale en matière environnementale	25
6.2 Pollution et gestion des déchets	27
6.3 Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.....	28
6.4 Utilisation durable des ressources	29
6.5 Changement climatique.....	31
6.6 Protection de la biodiversité.....	31
7 Volet sociétal.....	32
7.1 Impact territorial, économique et social de l’activité.....	32
7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société	35
Recherche et Développement.....	36
Perspectives 2014.....	36
Franchissement de seuil	37
Transactions sur titreS.....	37
Prises de participation	37
Administrateurs	38
Résultat social – Affectation du résultat	44
Projet de résolutions.....	45

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis pour vous exposer, d'une part, l'activité de notre Société et des sociétés du Groupe pendant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et, d'autre part, vous présenter et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes consolidés du Groupe et ceux de notre Société, afférents au cent dix-neuvième exercice social clos le 31 décembre 2013.

EXPLOSIFS ET PRODUITS CHIMIQUES – COMPTES SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 7.3 M€ en hausse par rapport aux 1.7 M€ de 2012. Cette augmentation s'explique par la mise en place par EPC SA d'une refacturation des services rendus au titre des frais de siège.

La perte d'exploitation s'améliore nettement passant de -4.9 M€ en 2012 à -2.1 M€ en 2013 grâce notamment à la mise en place d'une redevance pour les filiales utilisant la marque EPC.

Le résultat net affiche un bénéfice de 1.3 M€, contre un bénéfice de 0.9 M€ l'année précédente.

COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires du Groupe, à fin 2013, s'élève à 309.6 M€ en baisse de 4% par rapport aux 322.3 M€ de l'exercice 2012. A taux de change et périmètre constant, on constate en revanche une augmentation de 4.8%. L'Europe Centrale, cédée en 2013, représentait un chiffre d'affaires de 27 M€ en 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012	Variation	Variation A taux de change et périmètre constant
			%	%
Europe	271 511	283 588	-4.3 %	+5,3%%
Afrique et Moyen Orient	38 083	38 739	-1,7 %	-0,7 %
Total	309 594	322 327	-4,0 %	+4,8 %

Le résultat opérationnel courant s'établit à 7,2 M€, soit 2.3% du Chiffre d'affaires. C'est une amélioration sensible par rapport aux chiffres 2012 publiés (6.5 M€ et 2,0% du Chiffres d'affaires). Si l'on compare par rapport aux activités poursuivies (chiffres retraités) la rentabilité est en retrait. Ceci s'explique essentiellement par la baisse de la rentabilité au Royaume Uni et en Italie, pays importants pour le groupe, qui ont

connu un début d'année 2013 particulièrement difficile. Il inclut pour 1,2 M€ le produit relatif à la constatation du sur-financement du régime de retraite article 39

La quote-part du résultat des entreprises mise en équivalence concerne nos activités aux Emirats Arabes Unis. La contribution est en léger retrait à 1,4 M€ contre 1.8 M€ l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par un taux de change moins favorable qu'en 2012 et par la prise en compte sur l'exercice d'un passif environnemental qui n'avait pas été reconnu précédemment.

Le résultat opérationnel, intègre des charges liées aux restructurations réalisées en 2013 en France, en Angleterre et en Italie pour un total de 2,6 M€. Ces opérations lourdes, rendues nécessaire par la baisse structurelle de ces marchés porteront leur fruit en 2014. Il intègre également le résultat consolidé de la cession des filiales d'Europe Centrale pour 1 M€ . Après prise en compte de ces éléments non récurrents, le résultat opérationnel s'élève à 7 M€.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -3.8 M€ contre -3.5 M€ (à périmètre constant). Cette légère augmentation est le résultat de la hausse du coût moyen du financement sur la dette senior mais également des 0.3 M€ pris en charge à l'occasion de la mise en place du refinancement.

Les autres produits et charges financières s'améliorent, passant de -1.5 M€ en 2012 à -1.0 M€ en 2013, la légère augmentation des taux d'actualisation a permis de dégager un résultat légèrement positif sur les provisions environnementales, en revanche la nouvelle règle IAS 19 révisé sur le rendement des actifs des fonds de retraite a pesé sur ce résultat, de même que l'augmentation de l'Euro par rapport à toutes autres devises qui a généré un certain nombre d'écarts de change négatifs notamment sur les goodwill.

Enfin, l'impôt (y compris la CVAE) a fortement baissé passant de 4.7 M€ en 2012 à 3,3 M€ en 2013

Le résultat des activités abandonnées est négatif cette année à 1.5 M€. Il intègre essentiellement, la perte réalisée par la zone Europe centrale sur les 7 premiers mois de 2013 compensée partiellement par le gain résiduel réalisé dans le cadre de l'arbitrage remporté par BFMS au Burkina Faso. Le résultat net total consolidé 2013 s'établit donc en perte à -2.6 M€, à comparer à une perte de -2.2 M€ réalisée en 2012.

SITUATION FINANCIERE ET RISQUES

MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

La marge brute d'autofinancement passe de 5.9 M€ à 3.8 M€ en 2013. Elle traduit la tension enregistrée sur les marges qui a pénalisé la génération de trésorerie.

en milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net consolidé	-2 620	-2 237
Elim. du résultat des mises en équivalence	- 1 420	- 1 847
Elim. des amortissements et provisions	10 542	9 826
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(942)	(692)
Elim. des produits de dividendes / autres produits	(1 650)	841
Marge brute d'autofinancement	3 820	5 891

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2013, les dépenses d'investissements en immobilisations corporelles (incluant les biens acquis en crédit bail) s'élèvent à 11.9 M€, à comparer à 18.8 M€ en 2012.

Le montant a nettement diminué sur l'exercice pour se rapprocher du nouveau standard de renouvellement des installations et équipements, Un projet important a néanmoins mobilisé des ressources. Il s'agit de la construction de l'usine et d'un dépôt en Côte d'Ivoire.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

Le besoin en fonds s'est légèrement dégradé, il augmente de 1.6 M€ sur la période. L'impact principal concerne les comptes clients qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans un contexte de rallongement des délais de paiement.

	Exercice 2013	Exercice 2012
<i>En milliers d'euros</i>		
Stocks et en cours	28 483	30 616
Créances clients et autres créances	96 238	94 857
Dettes fournisseurs et autres dettes	77 516	79 912
Total	47 205	45 561

FINANCEMENT

Le montant des dettes financières brutes diminue de 2.6 M€ au cours de l'exercice 2013 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Dettes financières non courantes	24 461	21 388
Dettes financières courantes (hors découverts bancaires)	41 920	46 734
Découvert	2 355	3 177
Total dettes financières	68 736	71 299

TRESORERIE

La trésorerie nette du Groupe a augmenté de 2 M€ au cours de l'exercice. On constate également la poursuite de la diminution des découverts bancaires grâce à une gestion plus active de la trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	20 232	18 890
Découverts bancaires	(2 355)	(3 177)
Total trésorerie nette	17 877	15 713

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Décomposition des dettes fournisseurs

	TOTAL	ECHEANCE EN NOMBRE DE JOURS				
		Echu	- de 30	De 30 à 60	De 60 à 90	Plus de 90 (1)
Au 31/12/2013	2.086	81	849	824	13	319
Au 31/12/2012	1.431	739	254	1	13	424

(1) Dont Fournisseurs, Factures non parvenues : 319 K€ 31/12/ 2012 :424 K€
Fournisseurs, retenues de Garantie : 0 K€ 31/12/2012 0 K€

RISQUES

Le Groupe est confronté aux principaux risques suivants :

- Risque de recomposition de l'environnement concurrentiel dans le secteur des explosifs.
- Risque d'augmentation du prix des matières premières, notamment en matière de fluctuation du prix du gaz naturel, du pétrole et de l'ammoniac.
- Risques techniques liés à la dangerosité des métiers exercés par le Groupe.
- Risques réglementaires avec une évolution continue du renforcement des réglementations appliquées.

FAITS MARQUANTS EN 2013

MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS MOYEN-TERME

EPC a initié en 2012 une consultation auprès de ses partenaires bancaires en vue de mettre en place un refinancement de ses dettes court et moyen terme, tout en mettant en place une enveloppe dite de Capex pour financer les développements futurs du groupe tant par croissance externe qu'à travers des projets endogènes.

Les principaux partenaires bancaires d'EPC (Société Générale, BNP Paribas et LCL) ont tous répondu présents et ont accepté de participer à cette importante opération où BNP Paribas exerce le rôle d'arrangeur. L'ensemble de la documentation qui porte sur une ligne totale de 38 millions d'euros sur 5 ans a été signée le 26 février 2013.

DECISION ARBITRALE EN FAVEUR DU GROUPE EPC DANS LE LITIGE ETRUSCAN

Suite aux audiences qui se sont tenues en 2012, l'arbitre nommé par les parties a rendu sa décision dans le litige qui opposait BFMS (filiale d'EPC) à BMC (filiale du groupe Etruscan) au sujet de la résiliation anticipée du contrat d'exploitation de la mine de Youga au Burkina-Faso.

Cette décision enjoint BMC à verser à BFMS la somme de 3,9 Millions de dollars américains. La contre-réclamation présentée par BMC a été rejetée intégralement à l'exception des frais d'avocat de 300 000 Dollars Canadiens qui ont été réglés par EPC.

Conformément aux instructions de l'arbitre, les fonds correspondants ont été transférés entre BMC et BFMS (groupe EPC) dans les délais impartis.

LITIGE DG CONSTRUCTION

Par un arrêt du 1er mars 2012, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 31 mai 2010 (cf. Rapports annuels 2008 à 2011) et débouté les sociétés DG Construction (DGC) et Financière Constructeam (FC) de l'ensemble de leurs demandes à l'encontre d'EPC, en les condamnant à lui payer 20.000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et les dépens.

Le 12 février 2013, la Cour de cassation a cassé cet arrêt seulement en ce qu'il a déclaré les demandes de DGC et FC mal fondées sur le plan délictuel, et renvoyé les parties, sur ce point, devant la Cour d'appel de Versailles qui a siégé le 6 mars 2014 et devrait rendre son arrêt au mois d'avril.

EPC estime disposer de solides arguments de faits et de droit pour obtenir l'infirmité du jugement du 31 mai 2010 et le débouté de FC et DGC, d'autant plus que l'arrêt du 1er mars 2012 est désormais définitif en ce qu'il a déclaré FC et DGC irrecevables en leur action contractuelle.

Le 19 juin 2013, quatre ans et demi après avoir mis en demeure EPC, les anciens dirigeants et actionnaires de FC et DGC, l'ont assigné devant le Tribunal de commerce de Paris en paiement de 1,45M€ de dommages-intérêts. Ils soutiennent que dans le cadre de l'opération de rapprochement avec DGC envisagée en 2008, EPC leur avait promis de souscrire au capital de la société commune et de leur consentir une option de vente leur assurant une plus-value de ce montant.

EPC estime que ces prétentions sont injustifiées dès lors que lesdites promesses n'ont pu être mises en œuvre par suite de l'impossibilité de réaliser le rapprochement qui en constituait le préalable nécessaire.

REALISATION D'OPERATION DE RESTRUCTURATION.

Trois filiales britanniques du groupe, EDSL, EPC UK et EPC UK Blasting Services ont fusionné au 1er janvier 2013. Cette opération a été réalisée dans le but d'alléger les frais de structure.

Les filiales Alpharoc et EPC France ont fusionné au 1er juin 2013. Cette fusion était un préalable à l'importante réorganisation des activités du groupe dans le domaine des explosifs et du forage minage en France rendue nécessaire par la contraction du marché hexagonal.

La réorganisation a conduit à la constitution des deux pôles au sein du nouvel EPC France :

- un pôle EPC France Explosifs en charge de la production et de l'export
- un pôle EPC France Services en charge de l'ensemble des activités de distribution et de mises en œuvre des explosifs. Ce deuxième pôle s'articulera autour de 4 grandes régions couvrant le territoire Français.

Cette réorganisation ayant un impact sur l'emploi, un PSE a été mis en place pour accompagner cette mutation. Il a été négocié et mis en œuvre à partir d'Octobre 2013.

L'Italie a également été amenée à réduire ses frais de structures et ses frais commerciaux dans un contexte de faible demande sur le marché intérieur. Un plan de départ volontaire a été mis en œuvre au cours de l'exercice 2013.

SIGNATURE D'UN IMPORTANT ACCORD AVEC LE GROUPE LAFARGE

EPC a conclu un accord cadre de fourniture d'explosifs avec le groupe Lafarge. Cet accord qui prévoit la signature par les filiales EPC de contrats d'une durée de trois ans avec les entités Lafarge, a permis d'augmenter la part de marché d'EPC chez ce client en Roumanie, aux Etats-Unis et particulièrement en France. Il a également permis de consolider les positions d'EPC chez Lafarge au Royaume-Uni. Cet accord a commencé à produire ses effets à compter d'avril 2013.

EPC COTE D'IVOIRE

Le projet avance conformément au planning. La prise de participation de SODEMI dans EPC Côte d'Ivoire à hauteur de 25% a été officialisée en Juin.

Le projet se réalise en deux phases.

- La construction d'un dépôt d'explosif. Cette phase s'est achevée en septembre 2013, elle a permis de réaliser immédiatement les premières ventes de produits.
- La construction d'une usine Modulaire de production de Matrice près de Yamoussoukro. La construction de l'usine est aujourd'hui achevée, l'unité de production est en cours de démarrage, les principales mines de la sous-région sont démarchées.

MCS ARABIE SAOUDITE

La filiale MCS a réalisé près de 24 Millions de SAR de chiffres d'affaire en 2013 grâce à la première unité de production mise en service à Soman en 2011.

Le 11 décembre 2013 a eu lieu l'inauguration officielle du site de production principal de MCS situé à Jamoun près de Djedda. Ce site, situé dans la région la plus dynamique du royaume en termes d'infrastructures et de constructions, est dédié à la production d'ANFO mais aussi et surtout d'émulsion encartouchée, produit à forte valeur ajoutée.

De nombreux tirs, réalisés intégralement avec des explosifs EPC produits en Arabie Saoudite, ont été réalisés avec succès chez nos clients.

Ceci marque une étape importante dans l'histoire de la Joint Venture MCS, le dispositif industriel prévu est aujourd'hui totalement en place. Il va permettre d'accompagner le développement commercial de l'activité en Arabie Saoudite et à l'export.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN NITRATE.

Le groupe EPC a renégocié les contrats d'approvisionnement en Nitrate d'Amonium gérés au niveau du groupe et arrivés à échéance le 31 décembre 2012.

Cette renégociation a permis de diversifier les sources d'approvisionnement de cette matière première importante pour EPC tout en obtenant des conditions économiques plus favorables.

Les gains enregistrés ont été absorbés sur le premier semestre 2013 par les augmentations des indices de référence. L'évolution plus favorable amorcée au deuxième semestre 2013 semble se confirmer en ce début d'année 2014.

CESSION AU GROUPE SSE DES FILIALES D'EUROPE CENTRALE (ALLEMAGNE, REPUBLIQUE TCHEQUE. POLOGNE ET ROUMANIE

Suite à la réception d'une offre ferme, le groupe EPC a signé le 14 juin 2013 le contrat de cession au Groupe SSE de ses filiales en Allemagne, Pologne, République Tchèque et Roumanie pour un prix total (valeur d'entreprise) de 15 millions d'euros.

La cession est effective depuis le 31 juillet 2013, l'ensemble des audits permettant de fixer définitivement le prix de vente ont été réalisés et un accord a été trouvé avec l'acquéreur. Le prix a été intégralement réglé par l'acquéreur sur 2013. Ceci a permis de comptabiliser une plus value de 1 M€ dans les comptes consolidés d'EPC en 2013.

REORGANISATION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES

Suite à la cession des activités du groupe en Europe de l'Est, et compte tenu de l'intégration de plus en plus forte de ses activités sur le continent européen, le groupe EPC a décidé de regrouper ses activités dans deux secteurs géographiques homogènes :

- L'Europe
- L'Afrique et le Moyen-Orient

Cette nouvelle organisation sectorielle est effective depuis le premier Août 2013.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

ZONE 1 – EUROPE

En K€	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Chiffre d'Affaires	271 512	258 450	283 588
Résultat Opérationnel Courant	4 059	6 393	3 982

L'écart entre les chiffres d'affaires publiés et les chiffres retraités correspond à la sortie de l'Europe de l'Est qui représentait 25.1 M€ en 2012.

La croissance à périmètre constant de l'activité sur la zone s'explique par la bonne tenue de l'activité de diversification ((+ 4.1 M€) pour la démolition, (+1.8 M€) pour les additifs diesels, mais également de l'activité Explosifs-Forage minage en France (+4.9 M€), en Suède (+1.2 M€), en Espagne (+1.5 M€), et aux Etats-Unis et en Irlande (+1.1 M€). Ces bonnes performances ont permis de compenser les baisses importantes enregistrées en Italie (-0.5 M€) et surtout au Royaume-Uni (-4.1 M€).

Le résultat opérationnel courant 2013 sur la zone est comparable au résultat opérationnel courant publié. La Zone Europe centrale ayant une contribution négative en 2012 (-2.4 M€) Les chiffres 2012 retraités font apparaître une dégradation du résultat opérationnel courant en 2013. Ce sont l'Italie et surtout l'Angleterre qui contribuent principalement à cette dégradation, ces deux contributeurs habituels au résultat se sont retrouvés en perte du fait des baisses de volumes enregistrées en particulier sur le premier semestre.

Par ailleurs les prix élevés du Nitrate n'ont pas permis d'enregistrer d'amélioration de marge malgré une politique volontariste pour transférer les augmentations de prix matière sur les prix de ventes.

ZONE 2 -AFRIQUE MOYEN ORIENT

En K€	2013	2012
Chiffres d'Affaires	38 083	38 739
Résultat Opérationnel Courant	3 112	2 560

Après une année particulièrement dynamique en 2012 (+16%) le chiffre d'affaires est resté stable en 2013.

Le Cameroun et le Gabon ont vu leur activité ralentir légèrement après une année 2012 particulièrement active (CAN (Coupe d'Afrique des Nations) au Gabon, projets de barrage au Cameroun). Cela a également été le cas dans l'activité forage Minage au Maroc avec la fin du Contrat Tanger Med. L'activité est en revanche restée soutenue en Guinée et au Sénégal.

A partir du milieu d'année 2013, l'Arabie Saoudite et la Côte d'Ivoire ont commencé à réaliser un chiffre d'affaires significatif représentant une contribution cumulée de 2.2 M€

Le résultat opérationnel est en nette progression sur la zone avec un taux qui passe de 6.6% à 8.2%. Les pertes de démarrage pris en compte dans ce résultat relatives à la Côte d'Ivoire et à l'Arabie Saoudite s'élèvent à -0.9 M€ contre -1.4 M€ en 2012.

Le potentiel de la zone en termes de rentabilité s'en trouve conforté.

EVOLUTION DES PRINCIPALES FILIALES

En France

EPC France

L'exercice 2013 a été marqué par une hausse de 52% du chiffre d'affaires à 70.2 M€. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par la fusion avec Alpharoc qui a eu lieu avec effet rétroactif au premier janvier 2013. L'activité est restée relativement soutenue en 2013 grâce notamment aux chantiers de LGV (Ligne à Grande Vitesse) et la montée en puissance progressive du contrat avec Lafarge. L'export notamment avec l'Afrique est resté bien orienté.

Le résultat d'exploitation ressort en perte de -2.2 M€ contre une perte de -0.4 M€ de 2012. Pour mémoire le résultat 2012 intégrait une reprise de provision dépollution de 1.7 M€ sur le site de Billy Berclau. Si l'on prend également en compte la perte d'exploitation de 1,2M€ (hors Chantier la Réunion) réalisée par Alpharoc en 2012, on constate que le résultat s'est amélioré sur l'ensemble. C'est néanmoins insuffisant pour revenir à l'équilibre, et c'est ce qui justifie les mesures de restructurations importantes initiées en 2013.

Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel qui intègre une charge nette de restructuration de 1.4M€ liée au PSE, le résultat net ressort en perte de -3.6 M€, contre une perte de -1.1 M€ en 2012.

OCCAMAT

L'activité est restée bien orientée chez Occamat en 2013 avec une progression de 15% du chiffre d'affaires qui s'établit à 26.6 M€ contre 23.1 M€ en 2012. L'activité a été soutenue tout au long de l'exercice grâce à la bonne tenue de la promotion dans le secteur privé, en Région Parisienne et dans les métropoles grand Ouest.

Le résultat d'exploitation régresse légèrement passant de 0.9 M€ à 0.7 M€ en 2013. Malgré un contexte concurrentiel particulièrement tendu, la société a su mener à bien ses chantiers dans le respect des dépenses estimées au devis, préservant ainsi son niveau de rentabilité.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0.6 M€, à comparer au 0.5 M€ de l'année dernière.

ATD

ATD a également connu une activité soutenue en 2013 avec un chiffre d'affaires stable à 14,5 M€ à comparer à 14,4 M€ en 2012. L'activité a été soutenue à la fois dans le secteur industriel et le secteur du logement. L'activité désamiantage a continué sa progression

Le résultat d'exploitation est malgré tout resté faible à 0.3 M€ comme en 2012.

Après prise en compte de l'intéressement, de la participation et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0,3 M€ identique à 2012.

OCCAMIANTE

OCCAMIANTE a connu une progression de 5.2% de son activité à 9.4 M€ de chiffre d'affaires contre 8.9 M€ en 2012. L'activité reste bien orientée avec un marché qui privilégie les acteurs spécialisés sur ce marché fortement réglementé.

Le résultat d'exploitation progresse nettement à 1 M€ contre 0.6 M€ en 2012. OCCAMIANTE a bien intégré dans ses chiffreages les changements de réglementation intervenus en 2012. Une gestion optimisée des équipements et une meilleure stabilité des équipes ont également contribué à cette bonne performance.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 0,6 M€, contre un bénéfice de 0,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

FILIALES ETRANGERES

EPC UK

Le chiffre d'affaires est en nette progression pour s'établir à 69.3 M£ (81.5 M€), contre 57.3 M£ (70.8 M€) en 2012. Cette forte progression s'explique par la fusion des entités juridique EPC UK (explosifs et additifs), EDSL (Défense et transport) et Blasting Services (Forage-Minage) intervenues avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2013.

L'activité explosif a baissé de 7%, l'activité forage minage a également été en retrait de 13%. Cette évolution est due au fait que le secteur minier a fortement souffert du dépôt de bilan de plusieurs acteurs importants notamment Scottish Coal. Après un début d'année difficile, le secteur de la construction s'est légèrement redressé en cours d'année, le marché des travaux tarde toujours à repartir. Un plan de restructuration a été mis en œuvre sur l'exercice.

Dans le domaine des additifs diesel, EPC UK a pu bénéficier de l'augmentation de ses capacités de production dans un marché toujours porteur.

La baisse d'activité dans les explosifs et le forage minage a conduit à une baisse importante du résultat opérationnel qui s'est établi à -0,3 M£ (-0.4 M€), contre 1.3 M£ (1.6 M€) en 2012.

Après prise en compte de 0.6 M£ de frais de restructuration, le résultat net ressort en perte de -1.5 M£ (-1.8 M€), contre un bénéfice de 0.9 M£ (1.0 M€), en 2012.

KEMEK EN IRLANDE

Pour la première année depuis 5 ans, le chiffre d'affaires de l'Irlande est en progression avec des ventes 12.8 M€ en 2013 contre 12.3 M€ en 2012.

L'augmentation des ventes mais aussi les efforts importants consentis en matière de restructuration ces dernières années ont porté leurs fruits. Le résultat d'exploitation progresse ainsi à 1.5 M€ contre 1.2 M€ en 2012.

Le résultat net est passé de 1.0 M€ en 2012 à 1.2 M€ en 2013.

EPC SVERIGE

Le chiffre d'affaires d'EPC SVERIGE a à nouveau fortement progressé en 2013 pour atteindre 196.7 MSEK (22.2 M€), contre 186.8 MSEK (21.5 M€) en 2012 soit une progression de 5%. Cette croissance s'explique par la prise du contrat de Danemora en année pleine et par la très bonne tenue du marché des carrières où EPC Sverige occupe aujourd'hui une position de leader.

Le résultat d'exploitation progresse nettement à 12.0 MSEK (1.4 M€), contre 7.3 MSEK (0,8 M€) en 2012. Cette excellente performance est liée pour partie au contrat de Danemora mais aussi à un niveau de prix satisfaisant dans un marché dynamique.

Le résultat net progresse naturellement avec un bénéfice de 6.2 MSEK (0.7 M€) après un résultat positif de 3.5 MSEK (0.4 M€) en 2012.

EPC ITALIA

L'année a été très difficile pour EPC Italia. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 17.2 M€, contre 18.6 M€ en 2012, soit une baisse de 16% après une baisse de 13% en 2012. EPC Italia représentant 50% du marché italien, n'a pas pu échapper à la faiblesse de la conjoncture dans le secteur de la construction et celui des travaux publics en Italie.

Le résultat d'exploitation ressort en perte de -1.2 M€ contre un bénéfice de 0.6 M€ en 2012. Elle traduit le passage de l'activité sous le point mort dans un certain nombre de dépôt. C'est ce qui a conduit à mettre en œuvre un plan de réduction des coûts.

Le résultat net qui est impacté par des frais financiers de 0.6 M€ ressort en perte de -1.8 M€ contre une perte de -1.2 M€ en 2012.

EPC MAROC

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 128,1 MMAD (11,4 M€) en 2013, en légère progression par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 124,9 MMAD (11,1 M€). Cette amélioration traduit la légère reprise enregistrée sur le marché marocain notamment dans les infrastructures (autoroutes).

Le résultat d'exploitation s'améliore également légèrement en s'établissant à 9.8 MMAD (0.8 M€), contre 9.1 MMAD (0.8 M€), en 2012. Les coûts ont pu être maîtrisés malgré des tensions constantes notamment sur les salaires.

Le résultat net présente un bénéfice de 6.2 MMAD (0.5M€), à comparer à un bénéfice de 5.6 MMAD (0.5M€), en 2012.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ACQUISITION DE SIGENCI

Le 3 février 2014 le groupe a procédé à l'acquisition des titres de la société SIGENCI.

Cette société qui emploie 80 personnes a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros en 2013. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché français avec des implantations importantes dans le Nord, la région Parisienne et la région Lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important tant géographique que technique au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment.

IMPORTANTE COMMANDE DE DEMOLITION SUR UN SITE INDUSTRIEL EN REGION PARISIENNE

Le pôle démolition du groupe EPC a signé avec un important donneur d'ordre un contrat portant sur la démolition de 180 000 m² de bâtiments sur un site industriel en Seine-Saint-Denis. Ce chantier d'un montant de plus de 6 Millions d'Euros est d'une ampleur exceptionnelle :

- 120 000 tonnes de matériaux inertes dont 12000 tonnes à concasser pour être réutilisés en remblais sur site,
- 12 000 tonnes de ferraille,
- 65 000 m² de revêtements bitumineux amiantés,
- 3 000 tonnes de DIB (Déchets Industriels Banals)
- 1 400 jours de travail pour les pelles

Cette commande est également intéressante d'un point de vue technique du fait notamment de la présence d'amiante dans les toitures métalliques et les verrières. Cela va nécessiter de mettre en œuvre à grande échelle, le savoir-faire du pôle démolition EPC dans le désamiantage.

Toutes les sociétés du pôle (PRODEMO, OCCAMAT et ATD pour la démolition, OCCAMIANTE et SIGENCI pour le désamiantage, 2B RECYCLAGE pour le traitement des déchets) vont participer à la réalisation de ce chantier qui va se dérouler tout au long de l'année 2014 pour se terminer au premier trimestre 2015.

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE, SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

1 FONDEMENTS

1.1 Ce rapport a été établi en cohérence avec la loi française sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) de 2011 et Grenelle II de 2012.

1.2 Le Groupe EPC s'est engagé dans une démarche volontaire et progressive de fiabilisation des données sociales grâce à :

- une communication avec les contributeurs au Rapport pour s'assurer de la bonne compréhension de la procédure et des indicateurs définis dans celle-ci (procédure établie en français et en anglais),
- le choix d'indicateurs simples et stables afin de garantir au mieux la fiabilité des comparaisons dans le temps,
- des contrôles au moment de la collecte et de la consolidation.

2 PERIMETRE

2.1 Reporting social

Le Reporting Social compte 32 entités de reporting, pour 35 sociétés consolidées à fin 2013 employant des salariés, et porte donc sur 99 % des effectifs.

Le système de décompte des effectifs, dont la saisie est effectuée mensuellement dans le cadre du Reporting HSE, prend en compte la totalité des sociétés contrôlées par le Groupe (y compris les JV détenues à 50 %).

Le périmètre est le même pour trois indicateurs quantitatifs du Reporting RH :

- embauches
- licenciements
- salaire moyen

Certains indicateurs sont limités à la France et à la Grande Bretagne. Dans ce cas, le périmètre est précisé en ouverture du paragraphe.

2.2 Reporting environnemental

Le Reporting Environnemental porte sur 30 entités à fin décembre 2013.

3 THEMATIQUES RETENUES EN 2013

3.1 Volet social :

Emploi
Organisation du travail
Relations sociales
Santé et sécurité
Formation
Egalité de traitement

L'ensemble des thématiques, déclinées en indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs, ont été traitées en 2013, à l'exception de :

- la répartition des salariés par âge pour laquelle il n'existe pas de dispositif en place dans le groupe permettant de remonter une information consolidée fiable
- la promotion et le respect des stipulations des conventions de l'OIT.

Ces deux thématique ont été classées en Axe de Progrès. et le groupe réfléchit aux moyens à mettre en œuvre afin de les traiter à l'avenir

3.2 Volet sociétal

Il a été décidé, en 2013, pour la première année d'établissement de ce rapport, de limiter le périmètre de la façon suivante :

- thématique « Impact territorial, économique et social de l'activité » = l'ensemble des filiales du Groupe EPC a été inclus dans le reporting ;
- les thématiques « Relations avec les personnes et organisations intéressées par les activités de la société » et « Sous-traitance et fournisseurs » n'ont été traitées que par les filiales de l'activité « explosif » en France et Grande Bretagne. Il s'agit cependant des principales filiales du Groupe dans ce secteur d'activité ;
- enfin les thématiques relatives à la « Sous-traitance aux fournisseurs, à la loyauté des pratiques et aux actions engagées en faveur des droits de l'homme » ont été classées en Axe de Progrès. Le groupe est en cours de réflexion sur l'identification des objectifs et des moyens à mettre en œuvre

3.3 Volet environnemental

Sur l'ensemble des thématiques environnementales, deux ont été partiellement classées en Axe de Progrès :

- les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement,
- les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

Il a été décidé de limiter certaines thématiques à la France et à la Grande Bretagne. Dans ce cas, le périmètre est précisé en ouverture du paragraphe.

4 METHODOLOGIE

Une procédure de Reporting RSE a été élaborée fin 2013 et diffusée aux Responsables Administratifs et Financiers des filiales ainsi qu'aux fonctionnels Sécurité Santé Environnement (SSE) du Groupe EPC afin de rédiger ce rapport.

Un tableau détaillant les thématiques retenues et précisant les indicateurs qualitatifs était joint à cette procédure.

Les données collectées ont ensuite été consolidées.

Deux sites SMC (France) et RCW (Angleterre) ont été sélectionnées en 2013 pour l'intervention de l'OTI -organisme tiers indépendant- parmi les filiales EPC FRANCE et EPC UK. Ces sociétés regroupent le plus grand nombre de salariés du Groupe EPC.

La revue des données consolidées de l'ensemble des filiales a été faite par l'OTI au siège d'EPC SA.

5 VOLET SOCIAL

5.1 Emploi

Effectif total, répartition par sexe et par zone géographique

Au 31 décembre 2013, le Groupe comptait 1680 personnes, dont 10,9 % de femmes. En 2012, les effectifs s'élevaient à 1877 personnes, dont 10,6 % de femmes. Le périmètre 2013 ne comprend plus les filiales sorties du Groupe au 31 juillet 2013 (Allemagne, République Tchèque, Pologne et Roumanie).

Cette répartition des salariés est typique d'un groupe ayant une forte activité sur les chantiers.

Il est toutefois essentiel de noter que les femmes sont bien représentées dans les services administratifs et comptables, ainsi que dans le domaine de la sécurité, primordial pour le Groupe.

L'égalité hommes-femmes reste une des orientations du Groupe pour les prochaines années.

65 % de ces effectifs sont basés en Europe/Etats-Unis et 35 % en Afrique et au Moyen Orient.

Embauches :

→ 217 embauches ont été effectuées en 2013, contre 246 en 2012.

Ces embauches ont concerné la quasi-totalité des entités, à l'exception de l'Irlande qui avait procédé, dans les années précédentes, à de fortes réductions d'effectifs.

Les sociétés ayant le plus recruté en 2013 sont la Norvège, la Côte d'Ivoire et le secteur de la Démolition en France.

Licenciements :

→ 110 licenciements ont été effectués en 2013, contre 80 en 2012.

Pays concernés : essentiellement la Grande Bretagne en raison d'un plan de restructuration.

Il convient cependant de noter que les données 2013 ne tiennent pas compte du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) engagé en milieu d'année chez EPC FRANCE, dont les effets sur les effectifs se feront sentir en 2014.

Salaires moyen :

→ Les salaires annuels moyens bruts, exprimés en euros, sont situés en 2013 dans une fourchette de 6.680 € à 102.000 € (contre une fourchette de 6.049 € à 104.000 € en 2012), avec un salaire médian annuel brut s'élevant à 54.840 € (55.025 € en 2012), du à la dispersion géographique de nos filiales et de nos différents métiers.

5.2 Organisation du travail

Organisation du temps de travail

Chaque entité se base sur la législation nationale pour l'organisation du temps de travail.

En France, les activités sont soumises à la réglementation sur le temps de travail et à la majoration des heures effectuées au-delà de la durée légale du travail (35heures).

Certaines entités ont signé des accords internes :

accord signé par les organisations syndicales CFDT, CGT et CFE/CGC chez EPC FRANCE.

D'autres appliquent des conventions de forfait/jour pour l'encadrement (filiale ATD).

Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen dans les filiales, sur l'année 2013, s'élève à 2,14 % (contre 1,39 % en 2012) (Taux moyen d'absentéisme calculé sur 28 filiales - hors SMA, Demokrite et Sonouvex)

5.3 Relations sociales

Le périmètre retenu est la France.

Organisation du dialogue social

Des organisations syndicales sont présentes chez EPC FRANCE (CFDT, CGT et CFE/CGC).

Des Représentants du Personnel, Délégation Unique ou Comité d'Entreprise sont élus dans la majorité des entreprises soumises à cette obligation compte tenu de leurs effectifs.

Ils participent aux consultations et négociations des accords avec la Direction.

Bilan des accords collectifs

- Des Plans d'Épargne Groupe (PEG), couvrant l'ensemble des salariés français du Groupe EPC, ont été placés depuis 2007. Ils sont actuellement gérés par AMUNDI. Chaque société entrant dans le périmètre du Groupe est automatiquement intégrée dans ces PEG qui couvrent les activités Explosifs, Forage-Minage et Démolition. La participation et l'intéressement peuvent être placés dans ces PEG. Cinq fonds communs de placement (FCPE) sont proposés au personnel du Groupe EPC : l'un monétaire, le second obligataire, le troisième majoritairement en actions, le quatrième diversifié actions/obligations/monétaire et le dernier à rendement solidaire.
- Des accords de Participation et/ou d'Intéressement ont été conclus chez EPC FRANCE, ATD, OCCAMAT et OCCAMIANTE.
- Un accord Compte Épargne Temps et un accord Rémunération ont été signés chez EPC FRANCE en juin 2012 et sont toujours en vigueur.
- Un plan d'action, destiné à assurer l'égalité professionnelle Hommes-Femmes, est en vigueur chez OCCAMIANTE.
- Les accords collectifs nationaux du BTP, relatifs à l'égalité professionnelle Hommes-Femmes et à l'emploi des seniors, sont appliqués chez ATD.
- Le Groupe EPC développe également une politique de protection sociale, conformément aux lois et réglementations nationales en vigueur dans les domaines de la santé de la prévoyance. Ces contrats sont conclus avec des partenaires différents selon les secteurs d'activité.

5.4 Santé et Sécurité

Conditions de santé et de sécurité au travail

Les 2 indicateurs retenus, déjà existants dans le Groupe pour mesurer ces conditions, sont les visites STOP et la remontée des situations à risque.

Les conditions de santé et de sécurité au travail font preuve d'un contrôle régulier des performances de chacune des filiales du Groupe. En l'occurrence, ces conditions de santé et de sécurité sont appréhendées dans le Groupe au travers d'une approche d'anticipation avec des indicateurs dit « prédictifs » que sont :

- Les visites STOP.
- Les remontées de situations à risque.

Les visites STOP consistent en des visites de terrain effectuées par des membres de la direction locale ou zone ou groupe qui vont observer et échanger avec les équipes sur des situations à risque et sur les moyens de les prévenir.

Pour le suivi de la remontée des situations à risque, sont prises aussi en compte celles se produisant sur la route. Ces situations ne se traduisent par aucun dommage humain mais leur analyse permet de prévenir des accidents ultérieurement. Plus cet indicateur est élevé, plus notre effort de prévention est important.

Nous continuons à porter nos efforts sur la remontée des situations à risque y compris sur la route. Parmi toutes ces situations à risque, nous cherchons à faire ressortir celles à haut potentiel appelées HIPO. Le traitement de ces HIPO permet d'éviter la reproduction d'accidents susceptibles d'engendrer des conséquences beaucoup plus graves.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Il n'existe pas dans le Groupe d'accords d'entreprise signés relatifs à la santé ou à la sécurité mais une politique SSE Groupe EPC affichée et signée par toutes les entités.

La politique SSE Groupe se compose de 3 volets :

- Vision : où veut-on aller ?
- Déclaration signée par la Direction locale, le Directeur Zone et le Président Groupe.
- Principes : comment atteindre les objectifs en matière de sécurité, santé, environnement ?

Cette politique, quelle que soit la filiale, le pays ou l'activité, est strictement identique. Seule la traduction dans une langue autre que le français ou l'anglais diffère. Elle est toujours affichée dans chaque filiale.

Accidents du travail (fréquence, gravité), maladies professionnelles

En 2013 il y a eu 47 accidents avec arrêt, en hausse par rapport à 2012 (45).

Le TF1 (Taux de Fréquence avec arrêt rapporté à 1.000.000 d'heures travaillées) s'est élevé à 13 en 2013, contre 11 en 2012.

Le TF2 (Taux de Fréquence avec arrêt et sans arrêt rapporté à 1.000.000 d'heures travaillées) s'est élevé à 23 en 2013, contre 35 en 2012.

Le taux de gravité (nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1.000 heures travaillées) était de 0,43 en 2013, contre 0,37 en 2012.

5.5 Formation

Le périmètre retenu est la France.

Politiques mises en œuvre

Les formations sont principalement axées sur la sécurité des personnes et le développement des « compétences métiers ».

En 2013, dans le cadre du PSE mis en œuvre chez EPC FRANCE, 84 heures de formation ont été consacrées aux risques psycho -sociaux.

Les sociétés du Groupe participent à la formation professionnelle par :

- la participation des salariés à des stages de formation en intra ou inter entreprises tout au long de leur carrière,
- l'organisation de formations internes permanentes aux postes de travail.

Nombre total d'heures de formation

En 2013, 12.682 heures de formation ont été effectuées, en progression de 9 % par rapport à 2012.

5.6 Egalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

ATD applique l'accord collectif national du 10 septembre 2009, relatif à la diversité et à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes dans le BTP. EPC FRANCE a négocié et signé en juillet 2012 un accord collectif relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes, toujours en vigueur en 2013.

Dans la revue du groupe , EPC FOCUS N°3 d'octobre 2013, un dossier complet a été consacré aux femmes dans le groupe EPC et à leur présence dans les différentes activités

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

- Achats de services, fournitures et consommables auprès de CAT (OCCAMAT, OCCAMIANTE, 2BR, PRODEMO).
- Emploi de travailleurs handicapés sur les postes le permettant en toute sécurité.

Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe ne s'est pas encore doté d'outils ou de procédures visant à lutter contre les discriminations.

Il s'agit d'un axe de progression pour les années à venir.

Les recrutements sont effectués en fonction des compétences et tout acte avéré de discrimination porté à la connaissance de la direction fait l'objet d'un entretien et d'une sanction appropriée selon le règlement intérieur

5.7 Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT

Conscient des enjeux liés aux recommandations de l'OIT (respect de la liberté d'association et de négociation collective, diminution des discriminations en matière d'emploi, élimination du travail forcé, abolition du travail des enfants) EPC réfléchit à la manière de les traiter dans l'ensemble de ses activités internationales.

6 **VOLET ENVIRONNEMENTAL**

Le volet environnemental est géré par le Groupe via une organisation à 3 niveaux :

- Filiales (coordinateurs SSE filiales)
- Zone (coordinateurs SSE Zone)
- Groupe (coordinateur Groupe).

6.1 Politique générale en matière environnementale

Le Groupe EPC accorde une importance particulière aux problématiques environnementales en effectuant un suivi régulier des certifications ou des habilitations obtenues par les filiales en fonction de leur métier.

Ainsi, 10 sociétés sont-elles certifiées ISO 9001-2000 ou 2008, 7 sont certifiées ISO 1401 et 4 OHSAS 18001.

En outre, des objectifs SSE sont assignés à l'ensemble des filiales par un Comité Groupe SSE se réunissant tous les trimestres.

Pour 2014, des objectifs ont été validés en janvier 2014 se traduisant par :

- Une action imposée à toutes les filiales : réduction et maîtrise des déchets matrice-émulsions (produit intermédiaire)
- Une action spécifique à chaque zone ou activité.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement.

Périmètre retenu : FRANCE /GRANDE-BRETAGNE

Pour le site EPC FRANCE de Saint Martin de Crau, les actions de formation ou d'information à relever sont les suivantes :

- Septembre 2012 : affichage de la politique environnementale.
- Décembre 2012 : formation ECOCONDUITE pour une partie des salariés.
- Décembre 2012 : réunion d'information axée sur l'environnement en salle, destinée à l'ensemble du personnel. Des réunions se sont échelonnées en petits groupes pour privilégier les échanges.

- Janvier 2013 : campagne d'affichage sur l'important travail de tri de déchets industriels banals (DIB).
- Mai 2013 : réunion d'information axée sur l'environnement terrain sous la forme d'un audit interne environnemental. De plus, des échanges avec le personnel ont permis de mesurer la perception réelle de celui-ci sur ces problématiques environnementales, compte tenu des formations et informations faites.

Pour le Pôle Démolition :

Réunions d'information des riverains : si besoin, la société concernée peut organiser la tenue de réunions d'information auprès des riverains et des personnes concernées par les travaux.

Au cours de la réunion de présentation des travaux, la société soumet un document de présentation du chantier et répond à toutes les questions des personnes présentes.

Information et sensibilisation du personnel : chaque intervenant sur le site reçoit une information sur le chantier, matérialisée par un classeur reprenant l'ensemble des dispositions en termes d'hygiène et de sécurité du chantier.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Les sites industriels du Groupe EPC sont équipés des moyens suivants permettant de prévenir les risques environnementaux :

- Zone de rétention.
- Conception des installations particulières à notre activité.
- Matières premières utilisées de moins en moins polluantes : passage des dynamites aux gels puis aux émulsions.
- Formation et habilitation des équipes travaillant dans les installations industrielles.
- Part grandissante des automatismes pour réduire le risque humain.
- Mise en place des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité).

Plus spécifiquement, pour le site de Saint Martin de Crau, un effort de renforcement des ressources humaines impliquées dans les aspects environnementaux :

- avec le recrutement d'une diplômée MASTER Environnement depuis environ 2 ans ;
- avec la création d'un service « amélioration continue » orienté environnement ayant comme objectif la certification ISO14000.

Le site de Saint Martin de Crau est engagé dans un plan d'action environnemental. Une action notable a été engagée: le recyclage de GRV (récipients servant à transporter la matrice) contenant des déchets de matrice.

Pour le Pôle Démolition, un document de synthèse « Gestion environnementale Démolition », particulièrement bien détaillé; a pour objectif de lister les différents impacts des activités en matière d'environnement (nuisances et pollutions).

Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.
Voir chapitre 6.15 de l'Annexe des Comptes Consolidés.

6.2 Pollution et gestion des déchets

Les sites industriels du Groupe EPC ont adopté les mesures suivantes pour prévenir, réduire ou réparer des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

Mesures de prévention :

- Mesures de Prévention des accidents majeurs : Réglementation Seveso.
- Plans d'actions d'amélioration annuels, gérés par les filiales, pour diminuer le risque environnemental, pour se conformer à des obligations réglementaires environnementales, pour corriger des retours d'expériences ou des remontées de situations à risque.
- Contrôles annuels des installations.

Mesures de réduction :

Un effort est réalisé, dans le cadre des IFRS, afin de disposer d'études de sol permettant d'identifier, de mesurer et de suivre dans le temps les pollutions éventuelles.

Pour le site EPC FRANCE, des mesures plus spécifiques sont à relever telles que :

- Démarche de mesure très active : consommation énergétique (électrique) dans les ateliers.
- Effort accentué de recyclage des cartouches.
- Gestion des événements pour réduire la consommation d'eau.

Pour la Démolition, le point critique est la pollution de l'air avec des particules d'amiante. Le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition» détaille les solutions apportées en fonction des différentes situations que l'on peut rencontrer.

Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.

Des objectifs sont assignés à l'ensemble des filiales par un Comité Groupe SSE se réunissant tous les trimestres.

Pour 2014, des objectifs ont été validés en janvier, se traduisant par des actions concrètes de prévention de l'environnement :

- Réduction et maîtrise des déchets de matrice et émulsions.
- Action spécifique à chaque zone ou activité, déclinée par filiales.

Pour le site d'EPC FRANCE de Saint Martin de Crau, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets peuvent être regroupées ainsi :

- Etude de faisabilité de valorisation des GRV souillées en matrice-émulsion.
- Suivi du taux de recyclage des cartouches.
- Suivi mensuel des déchets valorisés (DIB).

Pour la Démolition, un soin particulier est apporté à la maîtrise des déchets. Le schéma d'organisation et de suivi des déchets est explicité dans le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition ».

Les mesures prises sont indiquées pour les déchets suivants :

- Déchets Inertes.
- Déchets Industriels Banals.
- Déchets Dangereux.

6.3 Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.

Au niveau du Groupe, les nuisances sonores sont à considérer mais ont souvent peu d'impact :

- Utilisation de l'explosif chez le client (carrières principalement) : la réduction du bruit et des nuisances fait partie des offres de service que les filiales du Groupe sont en mesure de proposer aux clients.
- Chez le client : certaines machines sont bruyantes (foreuses) mais elles sont isolées. Le conducteur de la machine est installé dans la cabine insonorisée.
- Extérieur des usines : impact quasi nul, les usines sont dans des lieux isolés, la maîtrise du patrimoine foncier est un facteur favorable.
- Intérieur des usines : des lignes de production peuvent avoir des niveaux sonores. Des aménagements des ateliers destinés à réduire des impacts sonores, couplés au port de protections sonores, peuvent permettre de gérer ces impacts.

Pour le site EPC FRANCE, des mesures ont été faites en 2007 pour l'extérieur de l'usine. Pour l'intérieur de l'usine, des mesures de niveau de bruit dans les ateliers ont été effectuées en 2013.

Dans le cas de la Démolition, les nuisances sonores sont clairement identifiées dans le document de synthèse « Gestion environnementale Démolition » avec un panel de mesures permettant d'en atténuer l'effet.

Ces nuisances sonores intègrent également les aspects liés au trafic à proximité du chantier.

6.4 Utilisation durable des ressources

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

De par les technologies et/ou les spécificités dans le domaine de l'explosif, en cours dans nos différents métiers, l'eau est peu utilisée. Ce n'est donc pas un indicateur pertinent.

La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Nous ne sommes pas concernés par ce point. En effet, nos activités se caractérisent par des opérations de transformation de matières premières comme le nitrate d'ammonium (explosif) ou l'octanol (additif diesel).

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Le périmètre retenu est uniquement la France et la Grande Bretagne.

Pôle Démolition

- La consommation de carburant Diesel est un critère important dans l'activité de Démolition. Elle est utilisée pour l'alimentation des engins de déconstruction (pelleteuses,...) et le déplacement des équipes sur les chantiers.
- L'énergie Electrique est utilisée pour les phases de désamiantage (alimentation extracteurs d'air) et l'alimentation des zones de vie (bureau, cantonnement chantier,...).

Le gaz n'est pas utilisé dans ces activités.

Efficacité Energétique :

Pour l'énergie diesel, notre parc machines est renouvelé régulièrement, donc de plus en plus performant en termes de consommation. L'entretien de toutes les machines est fait régulièrement, en interne, pour prévenir tout dysfonctionnement (surconsommation).

Pour les déplacements, nous avons une flotte de véhicules professionnels et utilitaires qui est renouvelée régulièrement et entretenue en interne. Pour des déplacements longs nous optimisons le nombre de personnes par voiture et nous privilégions le déplacement en train lorsque cela est possible

Pour la gestion de l'électricité, dans le cadre de nos démarches environnementales (type ISO14001), nous sensibilisons le personnel. Certains de nos bungalows de chantier sont équipés de minuteur et détecteur de mouvement.

Notre parc de matériel pour l'activité « amiante » est renouvelé fréquemment et vérifié à chaque utilisation.

Energie renouvelable :

Nous avons investi, au sein du Groupe, dans un mini engin (BROKK) qui fonctionne à l'énergie électrique.

EPC UK

Site Bramble Island, UK

Electricité en KWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
2 452 MWH	aucun (N/A)

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

Site Rough Close Work (RCW), UK

Electricité en MWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
1430MWH	Nil

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

Le gaz n'est pas utilisé sur le site de RCW.

Eau :

Des actions de réduction de l'utilisation d'eau ont été engagées :

- recyclage de l'eau de rétention,
- recyclage d'eau de process quand cela est possible,
- réduction d'eau de lavage de process ou dans l'usine.

Electricité :

Une réduction de la consommation a été rendue possible grâce à des campagnes d'extinction des éclairages et des chauffages quand ils ne sont pas nécessaires.

Les consommations sont enregistrées chaque mois.

La consommation est aussi réduite évidemment par des arrêts de lignes de production.

Fioul :

Il est utilisé sur le site pour le fonctionnement de chaudières (surtout la chaudière de production d'émulsion).

Des économies de fonctionnement de la chaudière ont été faites grâce :

- au recyclage des eaux de condensats de l'atelier matrice,

- au calorifugeage des eaux de retour de condensats à la chaudière,
- aux consignes données pour abaisser les thermostats lors du fonctionnement de la chaudière,
- à l'arrêt des moteurs en inactivité,
- au PPM sur les systèmes de chaudière pour en maintenir l'efficacité,
- au programme mis en œuvre pour améliorer l'efficacité des conduites de vapeur.

Il n'y a pas d'utilisation d'énergie renouvelable sur le site, des études faites dans le passé ayant montré un retour d'investissement insuffisant.

EPC FRANCE (usine et dépôts confondus)

Electricité en MWH en 2013	Gaz en MWH en 2013
2 588 MWH	1 481 MWH

La consommation de fioul n'est pas reportée cette année et constitue un axe de progrès.

Utilisation des sols

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

6.5 Changement climatique

Les rejets de gaz à effet de serre

Le projet e Quarry, auquel EPC FRANCE participe activement, s'intéresse aux 2 problématiques suivantes :

- Quantifier les gaz à effet de serre qui sont produits lors d'un tir. Sont pris en compte non seulement les gaz à effet de serre produits par la détonation des explosifs mais aussi par les activités inhérentes à la fabrication et au transport des explosifs ainsi que les opérations de forage minage.
- Optimiser la production de gaz à effet de serre liée aux tirs, afin de les minimiser, en intégrant en aval les activités de concassage.

En amont du projet e Quarry, depuis 2008, le syndicat SYNDUEX a mis en place un programme de calcul des gaz à effet de serre conçu pour aider les carrières à intégrer les gaz à effet de serre dans leur approche technique vis-à-vis des clients notamment les carrières.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Ce point a été considéré comme non pertinent pour notre activité.

6.6 Protection de la biodiversité

Dans le domaine de la pyrotechnie, les installations doivent faire l'objet d'études de danger intégrant des études d'impact. Une étude d'impact vise à apprécier les conséquences de toutes natures d'un projet, notamment environnementales, pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les conséquences dommageables.

Pour certains de nos sites, les aspects environnementaux sont particulièrement bien pris en compte.

Ainsi, sur le site d'EPC FRANCE, les éléments favorables à l'environnement sont les suivants :

- Présence sur le site d'une lagune riche en écosystème avec notamment la présence de poissons, dont des carpes, ainsi que de nombreux oiseaux migrants.
- Comptage annuel des oiseaux présents sur la lagune par une association d'environnement : des cigognes, des grues cendrées, des oies d'Egypte, ont déjà été identifiées.
- Une étude est actuellement en cours sur le site de l'usine pour démontrer l'absence d'impact de l'activité sur la faune et la flore.
- La Crau, sur laquelle se trouve l'usine d'EPC FRANCE à Saint Martin de Crau, est concernée par le projet européen NATURA 2000 dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires

7 VOLET SOCIETAL

7.1 Impact territorial, économique et social de l'activité

En matière d'emploi et de développement régional

Les sociétés du Groupe EPC s'attachent à recruter en priorité des salariés de la région d'implantation.

C'est le cas dans l'activité Explosifs :

- 75 % des salariés d'EPC ESPAGNE sont embauchés localement.
- 41 % des salariés de MCS sont saoudiens et ce pourcentage devrait se maintenir car il s'agit d'un objectif affiché par cette filiale
- En Norvège, la grande majorité des salariés intervenant sur le site de la mine de Sydvaranger sont des habitants de la région..
- En Grande Bretagne, les salaires des employés habitant autour des sites de Rough Close Works and Bramble Island, représentent 60 % de la masse salariale totale d'EPC UK.

Mais aussi dans la Démolition, bien qu'il s'agisse de métiers non sédentaires :

- la société ATD recrute ainsi en priorité des salariés dans les régions et départements sur lesquels elle opère des chantiers et, lorsque le recours à l'insertion s'avère nécessaire, elle s'attache les services de missions locales proches des chantiers et s'adressant aux populations ciblées.
- PRODEMO recourt à des agences d'intérim locales pour recruter les opérateurs qui vont travailler sur ses chantiers.

Dans tous les pays d'Afrique où le Groupe EPC est implanté, les filiales sont particulièrement attachées à offrir aux populations locales non seulement des emplois, mais également des formations et des stages, concourant ainsi à la diminution du chômage dans la zone mais également à la formation des salariés et à l'augmentation du niveau de vie:

Ainsi, en Guinée le nombre de stagiaires des écoles et de l'institut technique de la région de Boké a plus que doublé entre 2012 et 2013 (45 en 2012, 98 en 2013).

Les cadres de NITROKEMINE et NITROKEMFOR Guinée participent également à l'animation de conférences à l'Institut Supérieur des Mines.

Sur les populations riveraines et locales

Compte tenu de la spécificité des activités du Groupe EPC, des craintes qu'elles peuvent susciter chez les riverains (activité fabrication d'explosifs), des nuisances qu'elles peuvent engendrer (activité démolition, tirs en carrières) il est essentiel de nouer des contacts étroits et de confiance avec les différents acteurs économiques locaux, que ce soit sur les sites historiques du Groupe ou lors de nouvelles implantations.

A cet effet, dans l'ensemble des filiales, l'accent est mis sur les mesures et actions permettant d'associer les différentes composantes du tissu économique local.

Au Sénégal; après avoir mis l'accent sur le recrutement de main-d'œuvre locale et le recours à des entreprises du département pour la construction du dépôt, des gardiens ont été engagés pour assurer la sécurité de celui-ci et des travaux de sous-traitance sont confiés à des sociétés locales.

En Côte d'Ivoire, la société participe financièrement à des cérémonies villageoises.

Au Sénégal, après avoir mis en place un cadre de concertation sur l'impact des vibrations issues des tirs, regroupant le client et les riverains, il est procédé à une évaluation périodique de l'impact des activités.

Afin de s'insérer dans l'activité locale, nos filiales s'efforcent également de nouer des contacts étroits avec les municipalités et autorités environnantes.

Dans les activités de fabrication d'explosif, ces contacts sont institutionnalisés et développés :

- avec les Préfectures, la Gendarmerie et les Sapeurs Pompiers en France dans le cadre des exercices des PPI (Plans Particuliers d'Intervention) et des POI (Plans d'Organisation Interne),
- avec la Guardia Civil en Espagne,
- avec la Norwegian Directorate for Civil Protection en Scandinavie,
- avec les autorités de Protection Civile, la police, les pompiers et les hôpitaux autour des différents dépôts lors des exercices d'évacuation en Italie,
- avec les Ministères de Tutelle des Mines au Gabon, en Guinée et en Côte d'Ivoire.

Au-delà des obligations liées à la sécurité, les relations avec les tiers se font par l'adhésion à des organismes ou fédérations professionnelles et participation active à des congrès professionnels.

En France :

- au niveau national : FFB SNED (activités BTP), UIC (activités Explosifs),
- localement : OCCAMAT adhère à l'ASDEPIC,
- à l'international : SAFEX, FEEM Mineral Products Association, Institute of Quarrying Chemical Industry Association, Mining Engineers Organisation, Norwegian Mining and Quarrying Industries.

Enfin, des actions de mécénat ou de partenariat ont été initiées ou se sont développées en 2013 :

En Afrique :

- Au Gabon : signature en 2012 d'une convention de 30 ans avec l'Agence des Parcs Nationaux pour le nouveau site ; l'activité contribuant ainsi à sanctuariser une zone à fort intérêt environnemental et écologique.
- En Guinée : prise en charge et construction de la route de contournement du dépôt de Kouriah, contribution à la fête de l'Indépendance du 2 octobre.

En Europe :

- EPC ITALIA sponsorise la fête annuelle de Murisengo (commune sur laquelle se trouve l'un de ses dépôts).
- EPC UK participe à des associations caritatives: Hand on Heart Charity, Royal Society for prevention of accidents.
- EPC SA a décidé, en décembre 2013, d'acheter toutes les cartes de vœux du siège à l'UNICEF.
- Les entreprises opérant dans la démolition et le désamiantage interviennent activement dans le domaine sportif : ATD soutient le club de basket et de rugby de Rouen, OCCAMAT un navigateur et 2BR un jeune gymnaste.

7.2 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par les activités de la société

Conditions du dialogue avec des personnes ou organisations (périmètre France) : indicateur retenu pour la France : signature des PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques).

Des PPRT ont été signés dans les dépôts suivants : BRUGERES, CHEUBY, FLINES, LA MOTTE, BAGARD, BLERE et ST CRESPIN.

Les autres dépôts et l'usine d'EPC FRANCE sont en cours d'instruction.

Nous pouvons également citer les relations avec des ligues de protection des oiseaux pour le comptage d'espèces migratoires sur le site Saint Martin de Crau

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La structure EPC Innovation a continué son activité en 2013.

L'usine modulaire développée en 2012 a trouvé sa première application en 2013 en Côte d'Ivoire. Plusieurs brevets ont été déposés afin de protéger les éléments clefs de ce nouveau process de production de matrice.

Des travaux importants ont également été menés en matière de standardisation des unités mobiles de fabrication (UMF) avec une déclinaison vers un concept de mini-UMF pouvant être utilisé en surface mais aussi dans les applications sous-terraines (mines et tunnels).

PERSPECTIVES 2014

En 2013, le groupe a mis en œuvre avec persévérance les actions de restructurations décidées fin 2012. Cela a été l'occasion d'une réorientation stratégique avec la sortie des filiales d'Europe Centrale afin de concentrer nos efforts sur les marchés Européens où le groupe est leader ou co-leader. Cette année a également été marquée, après de nombreuses années d'effort, par le démarrage de la deuxième et principale unité de production en Arabie Saoudite.

2014 devrait voir se concrétiser les résultats des actions entreprises tant en matière de réduction des coûts et de recentrage en Europe, qu'en matière de retour sur investissement sur les projets au Moyen-Orient et en Afrique

Dans la zone **Europe**, le processus de transformation initié en France avec la fusion des activités Explosifs et Forage minage va être déployé activement. L'accent est mis partout sur le développement de la rentabilité et des marges.

Dans la démolition, les carnets de commande sont particulièrement bien garnis et l'activité devrait rester soutenue. L'acquisition de SIGENCI doit permettre de contribuer à améliorer encore la rentabilité du pôle.

La zone **Afrique et Moyen Orient** devrait voir son activité nettement progresser en 2014 en particulier grâce à MCS en Arabie Saoudite et à EPC Côte d'Ivoire avec la sécurisation de nouveaux contrats.

Dans le contexte économique actuel, EPC réaffirme sa volonté stratégique en Europe de se concentrer sur les pays où les filiales du groupe sont numéro 1 ou numéro 2 sur leur marché. Dans les pays émergents, le groupe s'attache à identifier et exploiter les meilleures opportunités de rentabilité et de développement.

FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Nous n'avons reçu, au cours de l'exercice, aucun avis de franchissement d'un seuil de détention :

Selon les informations qui nous sont parvenues, l'identité des Actionnaires détenant plus de 5 % du capital de la Société à la clôture de l'exercice est la suivante :

- détention au-delà de 66,66 % du capital: Société E.J. BARBIER (plus de 66.66% des droits de vote).

TRANSACTIONS SUR TITRES

En 2013, selon les chiffres cumulés publiés en fin d'exercice par EURONEXT, le volume des transactions sur les actions de la Société a concerné, sur l'ensemble de l'année, 5 100 titres, soit 3,02. % des actions pour un montant en capitaux de 1 118 860 €, ce qui représente une valeur moyenne de 219,38 € par titre.

Ces chiffres sont à comparer aux 7 044 titres échangés en 2012 pour un montant en capitaux de 1 384 730 €.

A fin décembre 2013 le cours de l'action s'élevait à 245€, contre 189€ l'année précédente.

Le 31 décembre 2013, notre Société détenait 16.102 de ses propres actions, d'une valeur nominale de 31 € chacune, représentant 9,56 % du capital, qu'elle avait achetées au prix moyen de 153,97 €, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce.

PRISES DE PARTICIPATION

La société ESMAC a été acquise en janvier 2013 et consolidée pour la première fois en 2013

ADMINISTRATEURS

Conformément aux dispositions de la loi relative aux nouvelles régulations économiques, nous vous communiquons la liste des mandats et fonctions exercés en France et à l'étranger par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice 2013 :

Le Président : M. Paul de BRANCION

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la société :
 - * SA EPC
 - * EPCapRé (Luxembourg)
 - * EPC BELGIQUE et DGOM3 (Belgique)
 - * GALILEO EXPLOSIVOS (Espagne)
 - * EPC UK (Grande Bretagne)
 - * EPC MAROC (Maroc)
 - * SEI EPC ITALIA et INTER.EM (Italie)
- Président de la société :
 - * DEMOKRITE
 - * EPC MINETECH
 - * DIOGEN
- Gérant de la société SICIEX
- Directeur Général de la société E.J. BARBIER
- Administrateur de :
 - * EPC NORGE (Norvège)
 - * EPC SVERIGE (Suède)
- Co-représentant d'EPC à la présidence de la SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE

Le Directeur Général: Olivier OBST

- Président de :
 - * DEMOSTEN
 - * EPC MINETEK EUROPE
 - * SMA
 - * SERAFINA (Espagne)
 - * SONOUVEX
 - * NITRATES ET INNOVATION
- Vice-président et Administrateur de :
 - * MCS (Arabie Saoudite)
- Directeur Général de :
 - * EPC
 - * DEMOKRITE
 - * DIOGEN
 - * EPC MINETECH
- Administrateur de :
 - * DGOM3 (Belgique)
 - * EPC ESPANA (Espagne)
 - * EPC NORGE (Norvège)
 - * EPC SVERIGE (Suède)
 - * EPC UK (GB)
 - * EPCapRé (Luxembourg)
 - * ESMAC (Italie)
 - * GALILEO (Espagne)
 - * IIE (Irlande)

- * INTER.E.M. (Italie)
- * KEMEK PLC (Irlande)
- * KEMEK US (USA)
- * SEI EPC ITALIA (Italie)
- * UIE (Irlande)

- Représentant permanent de EPC au Conseil d'Administration de SMG
- Représentant d'EPC, Administrateur de : * EPC Belgique et DGOM3
* EPC MAROC et MARODYN (Maroc)
- Représentant de la société Nitrates et Innovation, présidente d'EPC FRANCE

M. Henri LORAIN

- Vice-président et Administrateur d'AREAS Dommages, 49 rue Miromesnil, Paris 8^e
- Vice-président et Administrateur de : * EPC SA

Mme Elisabeth LABROILLE

Directeur Général Délégué et Administrateur de la société EJ BARBIER

Mme Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE

Président et Administrateur de la société EJ BARBIER

M. Patrick JARRIER

Administrateur de l'Association Simon de Cyrène Rungis
2 place Marcel Thiroin
94150 Rungis

M. Aurélien KREJBICH

Pas d'autres mandats

M. Pierre LAVERGNE

Pas d'autres mandats

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le présent chapitre rassemble les informations requises par le Code de commerce et les tableaux conformes à la recommandation AMF du 22 décembre 2008 relative à l'information à donner dans les documents de référence sur la rémunération des mandataires sociaux.

Rémunérations et avantages en nature

<i>Tableau 1: Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</i>		
Paul de BRANCION - Président	2012	2013
Rémunérations DUES au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	469 329	473 791
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	469 329	473 791

Olivier OBST - Directeur Général	2012	2013
Rémunérations DUES au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	317 817	323 923
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
TOTAL	317 817	323 923

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Paul de BRANCION – Président	2012		2013	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
rémunération fixe	413 299	413 299	418 368	418 368
rémunération variable	3 066	3 066	3 483	3 483
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence	47 972	47 972	46 947	46 947
avantages en nature	4 992	4 992	4 992	4 992
TOTAL	469 329	469 329	473 791	473 791

Olivier OBST - Directeur Général	2012		2013	
	montants dus	montant versés	montants dus	montants versés
rémunération fixe	280 509	280 509	283 856	283 856
rémunération variable	5 017	5 017	4 978	4 978
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence	27 539	27 539	30 336	30 336
avantages en nature	4 752	4 752	4 752	4 752
TOTAL	317 817	317 817	323 923	323 923

Tableau 4: Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NEANT						

Tableau 5: Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NEANT						

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

NEANT
Aucune action de performance n'a été attribuée par la société en 2013

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice

NEANT
Aucune action de performance n'est disponible en 2013

Le Président en exercice au 31 décembre 2013 est tenu à une obligation de non concurrence, prévue contractuellement dans le cadre de son activité, susceptible d'être indemnisée à son terme.

En 2013 il n'est pas prévu d'indemnité conventionnelle au titre du départ du Président ou du Directeur Général ou plus généralement d'un mandataire social et ce, quelle que soit la cause de ce départ.

Régimes de retraite complémentaires

Le Président en exercice au 31 décembre 2013 et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite par capitalisation à cotisations définies (Article 83) et d'un régime de retraite à prestations définies (Article 39).

Ces régimes de retraite complémentaires ont été mis en place en 2006.

Rémunération des administrateurs

<i>Tableau 3: Tableau sur les jetons de présence</i>		
Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2012 au titre de l'exercice 2011	Jetons de présence versés en 2013 au titre de l'exercice 2012
Paul de BRANCION (Président)	16 000 €	16 500
Patrick JARRIER (Président du Comité d'audit et membre du comité stratégique)	13 000 €	13 500
Pierre LAVERGNE (membre du comité d'audit)	9 000 €	9 500
Henri LORAIN (Vice-président du Comité d'audit)	12 000 €	12 500
Roger RICHARD	8 000 €	4 500
Aurélien KREJBICH (Membre du comité stratégique)	9 000 €	9 500
Elisabeth LABROILLE	8 000 €	8 500
Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE	8 000 €	8 500
TOTAL	83 000€	83 000€

A l'exception du Président en exercice au 31 décembre 2013 et du Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration n'ont bénéficié, au cours de l'exercice, d'aucune autre rémunération ni d'aucun autre avantage en 2013.

Ils n'ont pas bénéficié de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'action ni d'actions gratuites.

RESULTAT SOCIAL – AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé, soumis à votre approbation,
se traduisent par un bénéfice de : 1 262 530.42 €
Montant auquel il faudra ajouter le report à nouveau antérieur de : 470 737.47 €
Formant un total disponible de : **1 733 267.89 €**

Nous vous proposons l'affectation suivante et de distribuer au titre de l'exercice :

• Aux actions à titre de dividende (168.400 titres)	421.000,00 €
• Aux parts de fondateur (29.473 parts)	<u>140.333,33 €</u>
Soit un total	561.333,33 €

Il reviendra alors :

• Pour l'action	2,50 €
• Pour la part de fondateur	4,76 €

Laissant un montant reportable à nouveau de : 1.171.934,56 €

A titre de comparaison les dividendes versés au cours des trois derniers exercices s'élevaient à :

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
Pour l'action	2,00 €	2,00 €	0 €
Pour la part de fondateur	3,80 €	3,80 €	0 €

PROJET DE RESOLUTIONS

En résumé, nous vous proposons :

1. d'approuver les rapports des Commissaires aux Comptes dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes sociaux et consolidés, inventaires, bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice 2013,
2. de donner quitus de leur gestion aux Administrateurs en fonction,
3. de proroger l'autorisation de procéder à une émission obligataire
4. de ratifier l'affectation des résultats mentionnée ci-dessus,
5. de fixer le montant des jetons de présence à 83 000 €,
6. de prendre acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code du Commerce et approuve en tant que de besoins lesdites opérations, et renouvelle aux Administrateurs en fonction les autorisations prévues par ledit article
7. renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Paul de Brancion

Fait à Paris, le 27 mars 2014

Le Président

SA EXPLOSIFS ET PDTS CHIMIQUES

61, RUE GALILEE

75008 PARIS

Etats financiers au 31 décembre 2013

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		2	1	1	1
Fonds commercial		3 390		3 390	3 390
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		4 774	17	4 758	4 798
Constructions		4 824	4 245	579	616
Installations techniques, matériel, outillage		2	2		
Autres immobilisations corporelles		33	33		
Immobilisations en cours		24		24	24
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		101 738	22 376	79 362	77 484
Créances rattachées à des participations		6 692	516	6 175	6 194
Autres titres immobilisés		0		0	0
Prêts		333	248	85	78
Autres immobilisations financières		250		250	150
ACTIF IMMOBILISE		122 062	27 439	94 624	92 735
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		376		376	435
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		4 228	72	4 157	303
Autres créances		33 049	3 991	29 058	25 797
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		3 558		3 558	2 478
(dont actions propres : 2 478)					
Disponibilités		114		114	201
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		33		33	8
ACTIF CIRCULANT		41 358	4 063	37 296	29 222
Charges à répartir sur plusieurs exercices		578		578	103
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL GENERAL		163 998	31 501	132 497	122 060

BILAN PASSIF

Rubriques	KE	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel	5 220	5 220	5 220
dont versé :			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation		2 306	2 328
dont écart d'équivalence :			
Réserve légale		522	522
Réserves statutaires ou contractuelles		1 740	1 740
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	59 762	59 762
Report à nouveau		471	32
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 263	855
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		389	282
CAPITAUX PROPRES		71 673	70 742
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		534	406
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		534	406
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		4 000	4 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33 843	30 611
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	10 604	5 986
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 086	1 431
Dettes fiscales et sociales		509	343
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 574	7 881
Autres dettes		1 629	635
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		29	
DETTES		60 274	50 888
Ecarts de conversion passif		16	23
TOTAL GENERAL		132 497	122 060

Résultat de l'exercice en centimes

1 262 530,42

AZERFG
SDFG

Total du bilan en centimes

132 497 057,04

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services		4 323	2 977	7 300	1 731
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		4 323	2 977	7 300	1 731
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				824 1 507	141 78
PRODUITS D'EXPLOITATION				9 631	1 950
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales				9 873 324 398 214	3 763 306 395 861
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges				159 633 192	41 82
CHARGES D'EXPLOITATION				11 793	5 448
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 162)	(3 498)
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				4 574 102 114 10 490 4	3 359 161 1 688 8 871 0
PRODUITS FINANCIERS				15 284	14 079
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 468 8 045 6	9 409 1 668 0
CHARGES FINANCIERES				13 519	11 078
RESULTAT FINANCIER				1 765	3 002
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				(396)	(497)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>31/12/2013</i>	<i>31/12/2012</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		155	57
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 161	2
Reprises sur provisions et transferts de charges		22	811
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 338	870
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6	9
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		140	57
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		107	105
CHARGES EXCEPTIONNELLES		253	171
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 085	699
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		(574)	(653)
TOTAL DES PRODUITS		26 253	16 899
TOTAL DES CHARGES		24 990	16 043
BENEFICE OU PERTE		1 263	855



ANNEXE COMPTABLE
EPC SA

Annexe comptable au bilan avant répartition, de l'exercice clos le 31 Décembre 2013, dont le total est de 132.497.000 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 26.253.000 € et dégageant un bénéfice de 1.263.000 €.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 7.3 M€ en hausse par rapport aux 1.7 M€ de 2012. Cette augmentation s'explique par la mise en place par EPC SA d'une refacturation des services rendus au titre des frais de siège.

La perte d'exploitation s'améliore nettement passant de -3.5 M€ en 2012 à -2.2 M€ en 2013 grâce notamment à la mise en place d'une redevance pour les filiales utilisant la marque EPC.

Le résultat net affiche un bénéfice de 1.3 M€, contre un bénéfice de 0.9 M€ l'année précédente.

Mise en place de nouveaux financements Moyen-Terme

EPC a initié en 2012 une consultation auprès de ses partenaires bancaires en vue de mettre en place un refinancement de ses dettes court et moyen terme, tout en mettant en place une enveloppe de Capex pour financer les développements futurs du groupe tant par croissance externe qu'à travers des projets endogènes.

Les principaux partenaires bancaires d'EPC (Société Générale, BNP Paribas et LCL) ont tous répondu présents et ont accepté de participer à cette importante opération où BNP Paribas exerce le rôle d'arrangeur. L'ensemble de la documentation qui porte sur une ligne totale de 38 millions d'euros sur 5 ans a été signée le 26 février 2013.

Litige DG Construction

Par un arrêt du 1er mars 2012, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 31 mai 2010 et débouté les sociétés DG Construction (DGC) et Financière Constructeam (FC) de l'ensemble de leurs demandes à l'encontre d'EPC, en les condamnant à lui payer 20.000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et les dépens.

Le 12 février 2013, la Cour de cassation a cassé cet arrêt seulement en ce qu'il a déclaré les demandes de DGC et FC mal fondées sur le plan délictuel, et renvoyé les parties, sur ce point, devant la Cour d'appel de Versailles qui a siégé le 6 mars 2014 et devrait rendre son arrêt au mois d'avril.

EPC estime disposer de solides arguments de faits et de droit pour obtenir l'infirmité du jugement du 31 mai 2010 et le débouté de FC et DGC, d'autant plus que l'arrêt du 1er mars 2012 est désormais définitif en ce qu'il a déclaré FC et DGC irrecevables en leur action contractuelle.

Le 19 juin 2013, quatre ans et demi après l'avoir mis en demeure, MM. Peccenini, Huens et Colamaria, tous trois dirigeants et actionnaires de contrôle de FC et DGC, ont assigné EPC devant le Tribunal de commerce de Paris en paiement de 1,45M€ de dommages-intérêts. Ils soutiennent que dans le cadre de l'opération de rapprochement avec DGC envisagée en 2008, EPC leur avait promis de souscrire au capital de la société commune et de leur consentir une option de vente leur assurant une plus-value de ce montant.

EPC estime que ces prétentions sont injustifiées dès lors que lesdites promesses n'ont pu être mises en œuvre par suite de l'impossibilité de réaliser le rapprochement qui en constituait le préalable nécessaire.

Cession au groupe SSE de notre filiale en Allemagne

Suite à la réception d'une offre ferme, EPC a signé le 14 juin 2013 le contrat de cession au Groupe SSE de sa filiale en Allemagne.

La cession est effective depuis le 31 juillet 2013, l'ensemble des audits permettant de fixer définitivement le prix de vente ont été réalisés et un accord a été trouvé avec l'acquéreur. Le résultat de cette opération a un impact négatif de 1.122 K€ dans les comptes sociaux d'EPC en 2013. (Note 4.4 ci-dessous).

Evolution dans le dossier STIPS TI

Comme déjà mentionné dans l'Annexe de l'exercice 2012, le 26 octobre 2011, EPC SA et sa filiale Démokrite ont été assignées devant le Tribunal de Grande Instance de Thionville avec les anciens dirigeants des sociétés STIPS TI et U2C, qui sont en liquidation judiciaire depuis le 15 octobre 2008, par le liquidateur de celles-ci.

Le liquidateur a évalué l'insuffisance d'actif à une somme comprise entre 45 et 50 millions d'€. Dans le cadre de la procédure collective le groupe EPC a produit pour 15 042 177 € de créances. Ces créances sont intégralement provisionnées au 31 décembre 2011.

Les assignations reprochent essentiellement à EPC SA et Démokrite un prétendu soutien abusif. EPC SA et Démokrite estiment, au contraire, avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef. Elles considèrent que les prétentions, tardives, formulées par le liquidateur de STIPS TI et U2C sont dénuées de fondement. Ses demandes n'ont donc pas fait l'objet de provision particulière dans les comptes du groupe.

A la suite des plaintes de STIPS TI et du groupe EPC, au cours du premier semestre 2012, le Procureur de la République de Thionville a ouvert une information judiciaire des chefs d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, un juge d'instruction a été désigné, et EPC, Demokrite, Demosten ainsi que STIPS TI se sont constituées parties civiles.

L'ensemble des parties ont demandé et obtenu, par deux jugements du 22 novembre 2012 de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Thionville, un sursis à statuer dans l'attente d'une décision définitive sur le volet pénal de l'affaire résultant de l'ouverture de l'information judiciaire.

L'ouverture de cette information judiciaire et le sursis à statuer confortent la position d'EPC qui estime avoir été victime d'escroqueries et a déposé plainte de ce chef dès l'origine du dossier.

2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3 – NOTES SUR LE BILAN

Sauf indication particulière, les montants ci-après, sont exprimés en milliers d'Euros.

3.1 – *Etat de l'actif immobilisé*

DESIGNATION	Immob. incorp.	Immob. corporelles	Immob. financières	TOTAL
Valeur brute début	3.392	9.752	112.197	125.341
Acquisitions, apports, créations	0		3.003	3.003
Cessions et mises hors service		-95	-6.187	-6.282
Valeur brute fin.....	3.392	9.657	109.013	122.062

Les cessions d'immobilisations corporelles concernent des parcelles de terrain situées à Billy Berclau pour 40 K€ et à la cession d'un véhicule pour 55 K€.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation).

Les immobilisations incorporelles incluent les malis techniques consécutifs aux TUP.

Actifs figurant dans les comptes « LES DEPOTS D'EXPLOSIFS »

- Titres EPC France	1.536
- Maisons	259

Actifs figurant dans les comptes de la Société « GENISSIAT »

- Titres EPC France	185
---------------------	-----

Actifs figurant dans les comptes de la Société « SOCCAP »

- Titres NITROKEMFOR GUINEE	1.410
-----------------------------	-------

3.390

3.2 – Etat des amortissements

DESIGNATION	Immob. incorporelles	Immob. corporelles	TOTAL
Amort. cumulés début exercice.....	1	4.316	4.317
Reprise s/cession et mises hors service		-55	-55
Dotation p/dépréciation linéaire.....		36	36
Amort. cumulé fin exercice.....	1	4.297	4.298

TAUX USUELS D'AMORTISSEMENT PRATIQUES		
Logiciels.....	LINEAIRE	12 mois
Constructions		
- Constructions en dur, merlons.....	LINEAIRE	30 ans
- Constructions légères, clôtures, pistes.....	LINEAIRE	15 ans
Matériel et outillage.....	DEGRESSIF	8 ans
Installations générales et agencements...	LINEAIRE	10 ans
Matériel de transport		
- Véhicules	LINEAIRE	5 ans
- Autres.....	DEGRESSIF	5 ans
Matériel de bureau.....	DEGRESSIF	3 ans
Mobilier de bureau.....	LINEAIRE	10 ans

3.3 – Participations

	Valeur début d'exercice	Acquisitions Augmentat.	Cessions Diminut.	Valeur fin d'exercice
Titres non cotés	91.817	533	100	92.250
Autres titres	9.488			9.488
TOTAL.....	101.305	533	100	101.738

Les acquisitions se décomposent comme suit :

Titres non cotés :

- Achat titres EPC UK.....	19
- Augmentation capital EPCI.....	514

Cessions de titres :

Cession titres EPC DEUTSCHLAND	100
--------------------------------	-----

3.4 - Créances rattachées à des participations

Leur valeur brute se décompose ainsi :

- GALILEO EXPLOSIVOS	4.446
- EPC BELGIQUE	76
- DGO M3.....	1
- KEMEK US Ldt	734
- EPC France.....	340
- MINEXPLO	179
- EPC Cote Ivoire	839
- EEI.....	56
- MARODYN.....	20
	<hr/>
	6.691

3.5 – Prêts

Il s'agit pour l'essentiel du prêt DFC soit 240 K€

3.6 – Autres immobilisations financières

Il s'agit de 2 dépôts de garantie OSEO pour 150 K€ et 100 K€

3.7 -Filiales et participations (voir tableau joint)

3.8 – Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	7.275	5.177	2.098
Créances rattachées à des participations	6.692	5.139	1.553
Prêts.....	333	38	295
Autres immobilisations financières.....	250		250
ACTIF CIRCULANT	37.686	37.325	361
Avances et acomptes versés	376	65	311
Créances clients et comptes rattachés.....	4.228	4.228	
Créances liées à l'intégration fiscale	76	76	
Créances fiscales IS	787	780	7
Créances fiscales TVA	448	448	
Créances fiscales diverses.....	55	12	43
Conventions de trésorerie	31.146	31.146	
Créances CODI.....	4	4	
Dividendes à recevoir EPC BELGIQUE.....	21	21	
Dividendes à recevoir NI.....	67	67	
Dividendes à recevoir CAMEROUN	153	153	
Dividendes à recevoir EPC GABON	120	120	
Dividendes à recevoir MARODYN	34	34	
Autres créances	138	138	
Charges constatées d'avance	33	33	
TOTAL GENERAL	44.961	42.502	2.459

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres emprunts obligataires.....	4.000		4.000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33.843	29.893	3.950
Emprunts et dettes financières diverses.....	8	8	
Conventions trésorerie	10.426	10.426	
Compte Courant Indivision Mr J.CHATEL.....	170	170	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	2.086	2.086	
Dettes fiscales et sociales.....	509	509	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ⁽¹⁾	7.574	427	7.147
Dettes liées à l'intégration fiscale	1.022	1.022	
Clients RRR à accorder	513	513	
Charges diverses à payer	90	90	
Autres dettes	4	4	
Produits constatés d'avance	29	29	
TOTAL GENERAL	60.274	45.177	15.097

(1) Le montant de la dette fournisseur relative à l'acquisition de la société SONOUVEX s'élève à 7.461 K€

3.9 – Charges à répartir sur plusieurs exercices

Frais d'émission des emprunts (amortissables sur cinq ans)

<i>Emprunt obligataire</i>		<i>Emprunt bancaire</i>	
- Coût de l'emprunt	108	- Coût de l'emprunt	597
- Amortissement 2012	-5		
- Amortissement 2013	<u>-22</u>	- Amortissement 2013	<u>-100</u>
Solde au 31.12.2013	81	Solde au 31.12.2013	497

3.10 – Valeurs mobilières de placement

Il s'agit des 16.102 actions E.P.C. rachetées en bourse pour une valeur de 2.478 k€ selon les dispositions de la loi du 24 Juillet 1966.

Ce poste comprend les valeurs mobilières de placement valorisées au coût historique d'acquisition.

La Méthode FIFO est retenue lors des ventes :

Natures des valeurs mobilières de placement	Quantité	Cours d'achat	Cours au 31.12.2013
SICAV SG MONETAIRE EONIA	59	1.080	1.080

3.11 – Capitaux propres

Le capital est composé de 168.400 actions de 31 €. Il existe 29.473 parts de fondateurs sans valeur nominale offrant un droit dans les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation.

3.11a – Ecart de réévaluation

Il s'agit de la réserve de réévaluation (1976), non incorporée au capital.

Une cession de terrain a donné lieu à une reprise de 22 K euros durant l'exercice .

3.11b – Réserves statutaires ou contractuelles

Il s'agit du Fonds Précipitaire des parts qui bénéficiera exclusivement à ces dernières en cas de liquidation de la Société. Son montant s'élève à 1.740 soit 25/75^{ème} du capital social.

3.11c – Autres réserves

Il s'agit du Fonds de prévoyance qui a supporté l'impôt.

3.11d – Tableau de variations des Capitaux Propres

Capitaux Propres au 01/01/2013	70.742
Variation du capital	0
Variation de l'écart de réévaluation	-22
Variation des autres fonds propres	-417
Variation des provisions réglementées	107
Résultat de l'exercice	1.263
Capitaux Propres au 31/12/2013	71.673

3.12 – Etat des provisions

Méthodes d'évaluation des provisions

- Provisions réglementées

Les dotations et reprises ont été pratiquées en application de la législation fiscale en vigueur.

- Provisions pour risques et charges

Leur montant tient compte des événements connus et identifiables permettant une estimation précise des risques et charges.

- Provisions pour dépréciations des immobilisations financières

- Dépréciation des titres :

Les titres de participations figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition hors frais d'acquisition.

Une provision est constatée :

Si la situation nette de la filiale est négative, à hauteur de 100 % de la valeur des titres.

Ou si la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, à hauteur de la différence constatée.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel d'incertitude économique, rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

- Dépréciation des créances rattachées : une provision est constatée quand la situation nette des filiales est négative à hauteur de cette dernière.

- Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Clients : La provision est calculée sur chaque créance hors taxes dont l'ancienneté est supérieure à 12 mois et en fonction de la situation de chaque débiteur, en respect du principe de prudence.

Avances : une provision est constatée à hauteur de la situation nette négative des filiales non couverte par la provision pour dépréciation des créances rattachées.

	31.12.12	Dotation	Reprise	31.12.13
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	246	107		353
Plus values réinvesties	36			36
TOTAL	282	107		389
PROVISIONS POUR RISQUES				
Risque MINETEK EUROPE		143		143
Risque NITROKEMFOR SERVICES.....	406		15	391
TOTAL	406	143	15	534
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION				
DEMOKRITE	21.136		6.345	14.791
NITROKEMFOR SERVICES	1			1
GALILEO EXPLOSIVOS.....	2.144			2.144
EPC DEUTSCHLAND SPRENGSTOFFE.....	100		100	0
SMA	340			340
EPC FRANCE	0	5.000		5.000
EPC MINETEK EUROPE.....	100			100
NITROKEMFOR SENEGAL.....	0			0
Sous-Total.....	23.821	5.000	6.445	22.376
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
Créance GALILEO EXPLOSIVOS.....	191	269		460
Créance EPC DEUTSCHLAND SPRENGSTOFFE	4.000		4.000	0
Créance EEI		56		56
Sous-Total.....	4.191	325	4.000	516
PRETS PROMETHEE.....	8			8
Créance D.F.C.....	270		30	240
Sous-Total.....	278		30	248
TOTAL	28.290	5.325	10.475	23.140
PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIF CIRCULANT				
Comptes clients.....	72		0	72
Avance S.M.A.	206		198	8
Avance EPC MINETEK EUROPE	3.350	633	0	3.983
TOTAL	3.628	633	198	4.063
TOTAL GENERAL	<u>32.606</u>	<u>6.208</u>	<u>10.688</u>	<u>28.126</u>
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
EXPLOITATION		633	198	
FINANCIER		5.468	10.490	
EXCEPTIONNEL		107	0	

3.13 – Charges et produits figurant au bilan en « comptes de régularisation »

Charges constatées d'avance :

Nature	Montant	Exercice de rattachement
Abonnements	2	2014
Assurances	29	2014
Cotisations	2	2014

Produits constatés d'avance :

Nature	Montant	Exercice de rattachement
Assurances	29	2014

3.14 – Tableau des produits à recevoir et des charges à payer

ACTIF

Nature du produit	Poste concerné	Montant
Intérêts courus	Créances rattachées à des participations	103
Intérêts courus.....	Prêts	74
Fournisseurs RRR à obtenir.....	Autres créances.....	18
Factures à établir.....	Créances clients et comptes rattachés.....	967
Etat Produits à recevoir.....	Autres créances.....	44
Produits à recevoir.....	Autres créances.....	395
TVA sur factures non parvenues ..	Autres créances.....	43
Intérêts courus	Autres créances.....	328

PASSIF

Nature de la charge	Poste concerné	Montant
Factures à recevoir	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319
Clients RRR à accorder.....	Autres dettes	513
Dettes fiscales	Dettes fiscales et sociales	10
Dettes sociales.....	Dettes fiscales et sociales.....	25
Factures immobilisation à Rec	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	112
.Etat TVA/ Fact à établir.....	Autres dettes	29
Intérêts courus	Autres dettes	4
Intérêts courus	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	293
Divers.....	Autres dettes	85

4 - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 – Ventilation du Chiffre d’Affaires

	FRANCE	EXPORT
Produits fabriqués.....		
Négoce		
Autres produits	4.323	2.977
Redevances de marque.....	605	900
TOTAL	4.928	3.877

4.2 – Résultat Financier

NATURE	MONTANT
Produits	
Dividendes	4.574
Intérêts	216
Autres produits financiers.....	4
Reprise sur provision pour dépréciation des immobilisations financières	10.490
Total des Produits Financiers	15.284
Charges	
Intérêts bancaires	1.322
Autres intérêts	462
Perte sur abandon et cession de créances	6.260
Pertes de change	6
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières ..	5.468
Total des charges financières	13.519
RESULTAT FINANCIER	1.765

4.3 – Résultat exceptionnel

NATURE	MONTANT
Moins-value sur cession d’immobilisations.....	-18
Plus-value cession immob financières.....	1.038
Produits exceptionnels divers	155
Dotations aux provisions réglementées	-107
Reprises provisions exceptionnelles.....	22
Charges exceptionnelles diverses	-6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.084

4.4 – Impact de la cession d'EPC Deutschland

RESULTAT FINANCIER	
<i>Produits Financiers – Reprises sur provisions</i>	
Reprises sur provisions sur titres.....	100
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances ...	4.000
<i>Charges Financières – Intérêts et charges assimilées</i>	
Perte sur cession de créances	- 6.260
TOTAL RESULTAT FINANCIER	- 2.160
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
<i>Produits Exceptionnels sur opération en capital</i>	
Prix de cession des titres	1.138
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>	
Valeur comptable des titres cédés	- 100
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.038
TOTAL	- 1.122

4.5 – Ventilation de l'Impôt sur les Sociétés

	Résultat avant impôt	IS Intégration fiscale	Résultat après impôt
Résultat courant	723		723
Résultat exceptionnel	-35	+574	539
Résultat.....	688	+574	1.262

4.6 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Déb. exercice	Variation	Fin Exercice
1) <u>Décalages certains ou éventuels</u>			
a. Provisions réglementées			
. Amortissements dérogatoires	246	107	353
b. Charges non déductibles temporairement			
<u>A déduire l'année suivante :</u>			
. C3S.....	3		3
. Jetons de présence à payer.....	83		83
. Plus value latente.....	23	-7	16
<u>A déduire ultérieurement :</u>			
. Provisions pour risques	8.153	-3.112	5.041
2) <u>Éléments à imputer</u>			
Déficit reportable.....	36.494	+2.776	39.270
3) <u>Éléments de taxations éventuelles</u>			
Plus-values réinvesties (art. 40).....	36		36

4.7 – Intégration fiscale

Notre Société a constitué un groupe fiscal à compter du 1er Janvier 2006.

Cette intégration a fait l'objet d'une convention d'intégration fiscale signée le 12 Septembre 2006 entre les filiales et notre Société.

La société ALPHAROC est sortie du groupe fiscal au 1er janvier 2013.

Au titre de l'exercice 2013 les membres du groupe fiscal sont donc outre notre Société : 2B RECYCLAGE, DEMOKRITE, OCCAMAT, OCCAMIANTE, PRODEMO, DEMOSTEN, EPC MINETECH, EPC MINETEK EUROPE, S.M.A, SONOUVEX, EPC France, ATD et NITRATES & INNOVATION.

Modalités de répartition de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble :

Le principe de répartition retenu est celui dit de « neutralité » : la charge d'impôt supportée par chacune des filiales ne pourra être supérieure à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

E.P.C. est titulaire, à l'égard des filiales bénéficiaires, d'une créance égale à la charge d'impôt constatée sur l'exercice par lesdites filiales.

Les filiales déficitaires ne constatent aucune charge d'impôt, E.P.C. constatant l'économie d'impôt à son niveau. Elles ne sont titulaires d'aucune créance sur E.P.C.

E.P.C. considère comme un gain immédiat l'économie d'impôt réalisée par le Groupe au titre des déficits des filiales remontés, et constate en produit l'économie de trésorerie réalisée au moyen du transfert des déficits fiscaux émanant des filiales du Groupe.

Les économies qui ne sont pas liées directement au déficit (en particulier économie résultant des correctifs ainsi que des crédits d'impôt des sociétés déficitaires) sont constatées, en produit ou en charge, par E.P.C., au fur et à mesure de leur réalisation.

Impact de l'intégration fiscale sur la charge d'impôt de l'exercice :

Impôt comptabilisé	Impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration	Différence
-574	-54	-520

5 – TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

5.1 – Effectif moyen

Catégories de personnel	Personnel salarié
Cadres	2
TOTAL	<u>2</u>

Ces éléments n'ont pas de signification particulière pour E.P.C., la quasi-totalité du personnel administratif du siège étant salariée de la Société ADEX qui apporte son concours aux sociétés du Groupe.

Régimes de retraite complémentaires

Le Président et le Directeur Général Délégué bénéficient d'un complément de retraite par capitalisation à cotisations définies (Article 83) et d'un régime de retraite à prestations définies (Article 39). Ce dernier régime présente un excédent de 670 K€ (avant impôt). Ce surfinancement n'est pas comptabilisé dans les comptes sociaux.

Ces régimes de retraite complémentaires ont été mis en place en 2006.

5.2 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lien de participation
Participations.....	101.658	8
Créances rattachées à des participations.....	6.692	-
Prêts	-	-
Créances clients et comptes rattachés.....	4.185	18
Autres créances	31.731	-
Emprunts et dettes financières diverses.....	10.426	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours....	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26	1.360
Dettes s/immob. et comptes rattachés.....	15	-
Autres dettes	1.535	-
Dettes sociales.....	-	-
Produits financiers	4.776	10
Charges financières	6.271	-
Reprises provisions sur participations	10.460	-
Dotations provisions sur participations	5.468	-

Entreprises liées :

Ce sont celles comprises dans le périmètre de consolidation de E.P.C. (voir annexe des comptes consolidés) ainsi que les sociétés suivantes :

- SICIEX et EPC CONGO.

Les entreprises avec lien de participation :

- ADEX.

5.3 – Propositions sur l'affectation du résultat (en Euros)

DESIGNATION	ORIGINE	AFFECTATION
Report à nouveau antérieur	470.737 ,47	
Résultat de l'exercice.....	1.262.530,42	
TOTAL	1.733.267,89	
<u>Dividendes :</u>		
- Actions		421.000,00
- Parts		140.333,33
<u>Affectations aux réserves :</u>		
Autres réserves		
<u>Report à nouveau :</u>		1.171.934,56
TOTAL	<u>1.733.267,89</u>	<u>1.733.267,89</u>

5.4 – Engagements financiers

56.4.1 – Engagements donnés

Garantie donnée à :

Pool bancaire (BNP, Société Générale et LCL) pour notre crédit senior Nantissement 100 % des titres EPC France valeur brute.....	19.481
La Banca Nazionale del Lavoro pour les lignes de crédit ouvertes à notre filiale italienne S.E.I. EPC ITALIA à hauteur de	3.183
La Société Générale Maroc pour les lignes de crédit ouverte à notre filiale marocaine MARODYN à hauteur de	12.500 K DHM
La B.M.C.I. pour les lignes de crédit ouverte à notre filiale marocaine : MARODYN à hauteur de	6.500 K DHM
Caution solidaire et indivise de notre filiale EPC France à QBE Insurance pour les garanties environnementales.....	1.800
Caution solidaire de notre filiale EPC France pour le prêt accordé par la Société Générale à celle-ci.....	500
Caution solidaire et indivise de notre filiale EPC France de la contre garantie donnée à QBE Insurance pour le cautionnement installations classées.....	479
La Société Générale de banques en Guinée pour les crédits et facilités de caisse ouverts à nos filiales :	
NITROKEMFOR GUINEE à hauteur de	2.534 K\$
et.....	2.000.000 KGNF
NITROKEMINE GUINEE à hauteur de	2.349 K\$
et.....	3.000.000 KGNF

5.5 – Rémunérations des organes d'administration et de direction (en Euros) :

Exercice 2013 : 398.108
 Exercice 2012 : 392.713

5.6 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

Cette information est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe EPC.

**5.7 – Inventaire des titres de participation détenus en portefeuille au 31 Décembre 2013
 (en Euros)**

(Montants nets : brut – provision)

84.997	Actions Démokrite	20.058.000,00
476.554	Actions SONOUVEX	9.423.491,00
400	Actions SMA	0
10.000	Actions EPC MINETECH.....	1.000.000,00
1.000	Actions EPC MINETEK EUROPE	0
	Titres de placement et de participation dont la valeur d'inventaire féerieure à 15.245 €. par catégorie de titres ou par participation....	7.500,00
	Titres de participation dans les Sociétés Immobilières.....	57.175,36
95.134	Actions EPC France	14.481.354,65
2.041	Titres EPC SVERIGE	11.514.675,00
1.702.117	Actions EXCHEM Plc Ordinaires 50	5.494.821,12
602.392	Actions EXCHEM Plc Deferred 10	462.188,36
1.000.231	Actions S.E.I. EPC ITALIA.....	3.462.049,20
100	Parts EPCapRé	3.000.000,00
762	Actions MARODYN	1.735.814,45
116.960	Parts EPC EXPLO MAROC.....	1.504.202,96
31.800	Parts Société EPC CAMEROUN.....	945.074,40
37.500	Actions KEMEK Limited	648.414,32
66	Actions EPC BELGIQUE	572.248,18
39.989	Actions GALILEO EXPLOSIVOS	-0.10
178.500	Actions MINING EXPLOSIVES Ltd	225.521,16
439	Actions NITRATES ET INNOVATION.....	644.041,90
262.500	Titres KEMEK US Limited.....	341.249,80
39.998	Parts EPC GUINEE.....	479.000,00
150.000	Parts EPC CRODA.....	120.270,84
704	Parts EPC GABON.....	374.569,67
3.900	Actions SMG.....	1.137.000,00
21.740	Parts EPC SENEGAL.....	599.274,83
2.500	NITROKEMFOR GUINEE.....	321.375,00
34.440	Parts EPC CÔTE D'IVOIRE.....	525.034,41
	Titres de participation dans diverses sociétés étrangères.....	227.232,25
		<u>79.361.578,76</u>

(pour mémoire actions propres : 16.102 actions, valeur nette 2.478.067,92)

5.8 - La Société E.P.C. est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe E.P.C.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX AUTRES QUE LE CAPITAL avant affectation des résultats	QUOTE- PART du capital détenu (%)	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS					
				Brute	Nette							(en milliers d'euros)				
				(en milliers de la monnaie locale)												
1. - Renseignements détaillés :																
A - Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)																
EPC SVERIGE AB Hugelsta - 635 02 ESKILTUNA (Suède)	204 KSEK	61.869 KSEK	100,00	11 515	11 515			22 193	700	1 EUR = 8,8591 SEK						
E.P.C. MINETECH 61, rue Galilée - 75008 PARIS	1.000 KEUR	(1.175) KEUR	100,00	1.000	1.000	18.751		418	127							
E.P.C. MINETEK EUROPE 61, rue Galilée - 75008 PARIS	100 KEUR	(4.226) KEUR	100,00	100		3.983		0	-776							
SOCIETE MINE AFRIQUE 61, rue Galilée - 75008 PARIS	40 KEUR	(48) KEUR	100,00	340		701		3 235	197							
EPC SENEGAL Route de l'Aéroport - Lot n° 82 - Ngor Almadies DAKAR (SENEGAL)	217 400 KXOF	358.167 KXOF	100,00	599	599			3.677	-343	1 EUR = 655,957 XOF						
EPCap Ré S.A. 6B, route de Trèves L-2633 SENNINGERBERG - LUXEMBOURG	3.000 KEUR	0 KEUR	100,00	3.000	3.000			794	0							
EPC CAMEROUN 15, rue Castelnuau Prolongée - AKWA -DOUALA (CAMEROUN)	159.000 KXAF	344.017 KXAF	100,00	945	945			2.849	105	153 1 EUR = 655,957 XAF						
EPC GABON Galeire Les Jardins d'Ambro - MBOLO - LIBREVILLE - (GABON)	3.520 KXAF	589.689 KXAF	100,00	375	375			3.338	349	120 1 EUR = 655,957 XAF						
EPC FRANCE 4 rue de Saint-Martin - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU	8.555 KEUR	882 KEUR	100,00	19.481	14.481	5.260	2.779	70.195	-3.592							
NITROKEMFOR GUINEE Immeuble Cherif Diallo - BO 4044 CONAKRY - REPUBLIQUE DE GUINEE	50 000 KGNF	10.965.000 KGNF	100,00	321	321		2.047	3.613	785	183 1 EUR= 9.537,724 GNF						
SONOUVEX 61, rue Galilée - 75008 PARIS	7.625 KEUR	(101) KEUR	99,99	9.423	9.423	170		391	-18							
DEMOKRITE 4, rue Racine - 44000 NANTES	8.500 KEUR	6.558 KEUR	99,99	34.849	20.058			1.085	1.344							
SEI EPC ITALIA Via Cefalonia 70 - 25124 BRESCIA - ITALIE	520 KEUR	19.672 KEUR	99,99	3.462	3.462	1.900	3.183	17.220	-1 853							
EPC GUINEE Camayenne Immeuble Fofana - Dixinn - CONAKRY - REP. DE GUINEE	400.000 KGNF	9.309.000 KGNF	99,98	479	479			5.168	214	107 1 EUR= 9.537,724 GNF						
GALILEO EXPLOSIVOS Calle GOYA , 18 - MADRID ESPAGNE	481 KEUR	311 KEUR	99,97	2 144	0	4.446		0	315							
EPC EXPLO MAROC Angle Rue Faker et Kamel - 20059 CASABLANCA (MAROC)	11.700 KMAD	48.002 KMAD	99,97	1.504	1.504			11.388	533	1 EUR = 11,2481 MAD						
MARODYN Angle Rue Faker et Kamel - 20059 CASABLANCA (MAROC)	4.000 KMAD	12.579 KMAD	97,73	1 736	1 736	21	1.689	6.166	-358	34 1 EUR = 11,2481 MAD						
EPC UNITED KINGDOM PLC Venture Crescent - Alfreton - Derbyshire DE55 7RA (ANGLETERRE)	990 KGBP	4.338 KGBP	91,98	5.957	5.957			83.163	-1.790	527 1 EUR = 0,8337 GBP						
EPC COTE D'IVOIRE Imm. Samba Diop - Quartier Millionnaire - YAMOUSSOUKRO - COTE D'IVOIRE	492 000 KXOF	(444.146) KXOF	70,00	525	525	838		511	-668	1 EUR = 655,957 XOF						
NITRATES ET INNOVATION 61, rue Galilée - 75008 PARIS	26 KEUR	1.408 KEUR	66,52	644	644	572		2.551	351	67						
EPC BELGIQUE rue du Bois de Huy 5D - 4540 AMAY (BELGIQUE)	62 KEUR	364 KEUR	51,56	572	572	76		3.394	125							
MINING EXPLOSIVES LIMITED Venture Crescent - Alfreton - Derbyshire DE55 7RA (ANGLETERRE)	350 KGBP	46 KGBP	51,00	226	226	180		976	4	1 EUR = 0,8337 GBP						
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)																
KEMEK Maynooth Business Campus - Maynooth co KILDARE (IRLANDE)	683 KEUR	10.010 KEUR	50,00	648	648			12.776	1.244	1.728 Chiffres consolidés						
KEMEK US LIMITED Maynooth Business Campus - Maynooth co KILDARE (IRLANDE)	683 KEUR	(1.165) KEUR	50,00	341	341	735		2.765	-521							
SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE 61, rue Galilée - 75008 PARIS	780 KEUR	142 KEUR	50,00	1.137	1.137				146							
ARABIAN EXPLOSIVES Ras el Khaïmah - (EMIRATS ARABES UNIS)	1.000 KAED	49.327 KAED	40,00	73	73			13.921	4.127	1.648 1 EUR= 5,0475 AED						
CRODA EPC Alexandria (NSW) - AUSTRALIE	500 KAUD	689 KAUD	30,00	120	120			0	0	1 EUR = 1,5423 AUD						
2. - Renseignements globaux :																
Filiales non reprises au paragraphe 1 - A :																
Filiales françaises (ensemble)				57	57											
Filiales étrangères (ensemble)				81	80	56										
Participations non reprises au paragraphe 1 - B :																
Dans les sociétés françaises (ensemble)				8	8					10						
Dans les sociétés étrangères (ensemble)				75	75											



**Comptes consolidés 2013
du groupe EPC**



Etats financiers annuels consolidés 2013

SOMMAIRE

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013	4
ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2013.....	5
ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2013.....	6
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013	7
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	9

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
<i>Activités poursuivies</i>				
Produit des activités ordinaires	5.1	309 595	297 189	322 327
Autres produits		1 014	2 796	3 356
Achats consommés		(148 796)	(139 806)	(155 767)
Autres achats et charges externes	5.2	(74 964)	(71 973)	(77 320)
Variation des stocks d'encours et de produits finis	5.3	(291)	672	423
Charges de personnel	5.4	(68 770)	(69 080)	(73 721)
Amortissements et dépréciations des immobilisations		(10 852)	(11 439)	(13 405)
Dotations et reprises de provisions		1 638	2 027	1 342
Autres produits et charges d'exploitation	5.5	(1 403)	(1 433)	(693)
Résultat opérationnel courant		7 171	8 953	6 542
Part du résultat des mises en équivalence	6.4	1 420	1 847	-
Résultat opérationnel courant incluant la part des mises en équivalence		8 591	10 800	-
Résultat sur cession de participations consolidées		1 000	-	-
Autres produits et charges opérationnels	5.6	(2 558)	(1 410)	(1 652)
Résultat opérationnel		7 033	9 390	4 890
Coût de l'endettement financier net	5.8	(3 825)	(3 480)	(4 016)
Autres produits et charges financiers	5.8	(1 021)	(1 515)	(1 361)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	5.8	-	-	1 847
Résultat avant impôt		2 187	4 395	1 360
Impôt sur les résultats	5.9	(3 284)	(4 700)	(4 780)
Résultat net de l'ensemble consolidé – activités poursuivies		(1 097)	(305)	(3 420)
Résultat net des activités abandonnées	8	(1 523)	(1 932)	1 183
Résultat net de l'ensemble consolidé – total		(2 620)	(2 237)	(2 237)
Résultat net – part du groupe		(2 780)	(2 447)	(2 447)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		160	210	210
Résultat par action	5.10	(13,69)	(12,05)	(12,05)
Résultat par part de fondateur	5.10	(23,58)	(20,76)	(20,76)
Résultat dilué par action	5.10	(13,69)	(12,05)	(12,05)
Résultat dilué par part de fondateur	5.10	(23,58)	(20,76)	(20,76)

**ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU
31 DECEMBRE 2013**

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Résultat net total	(2 620)	(2 237)	(2 237)
Ecarts de conversion sur sociétés intégrées globalement	(1 645)	545	545
Ecarts de conversion sur sociétés mises en équivalence	(151)	(199)	(199)
Variation des instruments financiers	317	(56)	(56)
Impôts différés sur les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(106)	19	19
Total des autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	(1 585)	309	309
Pertes et gains actuariels	(1 465)	(3 607)	(3 607)
Impôt différés sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	189	864	864
Résultat global	(5 481)	(4 671)	(4 671)
<i>dont quote-part du Groupe</i>	<i>(5 504)</i>	<i>(4 686)</i>	<i>(4 686)</i>
<i>dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>23</i>	<i>15</i>	<i>15</i>

ETAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2013

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	6.1	30 552	31 698
Immobilisations incorporelles	6.2	699	787
Immobilisations corporelles	6.3	81 985	90 591
Participations dans les mises en équivalence	6.4	3 734	4 328
Autres actifs financiers non courants	6.6	5 665	4 314
Actifs d'impôts différés	6.12	9 067	10 062
Autres actifs long terme		134	765
Total actifs non courants		131 836	142 545
Stocks	6.7	28 483	30 616
Clients et autres débiteurs	6.8	96 238	94 857
Créances fiscales		1 333	1 108
Autres actifs courants		2 800	2 902
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	20 232	18 980
Total actifs courants		149 086	148 463
Groupes d'actifs destinés à être cédés	9	-	-
TOTAL ACTIF		280 922	291 008
PASSIF			
Capital	6.10	5 220	5 220
Réserves		87 507	93 040
Résultat net de l'exercice – part du groupe		(2 780)	(2 447)
Capitaux propres part du groupe		89 947	95 813
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		2 093	2 197
Capitaux propres		92 040	98 010
Dettes financières non courantes	6.11	24 461	21 388
Passifs d'impôts différés	6.12	1 738	1 390
Provisions pour avantages aux salariés	6.13	15 648	15 076
Autres provisions non courantes	6.14	15 245	18 440
Autres passifs long terme		346	300
Total passifs non courants		57 438	56 594
Fournisseurs et autres créditeurs	6.15	77 516	79 912
Dettes d'impôt		1 117	1 344
Dettes financières courantes	6.11	44 275	49 911
Autres provisions courantes	6.14	4 695	2 682
Autres passifs courants		3 841	2 555
Total passifs courants		131 444	136 404
Total dettes		188 882	192 998
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	9	-	-
TOTAL PASSIF		280 922	291 008

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2013

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Résultat net consolidé		(2 620)	(2 237)	(2 237)
Elim. des parts des mises en équivalence	6.4	(1 420)	(1 847)	(1 847)
Elim. des amortissements et provisions		10 452	9 826	9 826
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(942)	(692)	(692)
Elim. autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(1 169)	-	-
Elim. de l'effet d'actualisation	5.8	(444)	981	981
Elim. des produits de dividendes	6.4	(37)	(140)	(140)
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		3 820	5 891	5 891
Elim. de la charge (produit) d'impôt	5.9	3 565	4 827	4 827
Elim. du coût de l'endettement financier net	5.8	3 825	3 480	4 016
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		11 210	14 198	14 734
Incidence de la variation du BFR	6.16	(3 946)	1 239	1 239
Impôts payés		(3 244)	(3 127)	(3 127)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		4 020	12 310	12 846
-Incidence des variations de périmètre	6.17	12 124	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.3	(9 188)	(13 115)	(13 115)
Acquisition d'actifs financiers		(26)	(408)	(408)
Variation des prêts et avances consentis		(1 594)	(1 386)	(1 386)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 447	2 046	2 046
Cession d'actifs financiers		22	7	7
Dividendes reçus	6.4	1 899	1 688	1 688
Variation nette des placements court terme		-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		4 684	(11 168)	(11 168)
Augmentation de capital		-	-	-
Emission d'emprunts	6.11	44 307	18 986	18 986
Remboursement d'emprunts	6.11	(45 455)	(12 951)	(12 951)
Intérêts financiers nets versés		(3 877)	(3 419)	(3 955)
Transactions entre actionnaires : acquisitions/cessions partielles		(556)	(278)	(278)
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(410)	(415)	(415)
Dividendes payés aux minoritaires		(185)	(135)	(135)
Autres flux liés au financement (2)		-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(6 176)	1 788	1 252
Incidences de la variation des taux de change		(453)	21	21
Incidence des changements de principes comptables		-	-	-
Variation de la trésorerie		2 075	2 951	2 951
Trésorerie d'ouverture	6.9	15 802	12 851	12 851
Trésorerie de clôture	6.9	17 877	15 802	15 802
Variation de trésorerie		2 075	2 951	2 951

* Les flux de trésorerie présentés ci-dessus incluent les activités abandonnées présentées en page 8.

Les impacts dans le tableau de flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Résultat net consolidé	(1 523)	1 183
<i>Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</i>	2 308	1 663
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 610	221
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(528)	20
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 289)	9
Incidences de la variation des taux de change	(30)	1
Variation de la trésorerie	(237)	250
Trésorerie d'ouverture	301	(178)
Trésorerie de clôture	64	72

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Décembre 2013

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Actions propres	Réserves consolidées et résultat Part du groupe	Réserves de conv.	Total capitaux propres Part du groupe	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
Total au 1er janvier 2012	5 220	(2 478)	98 503	(157)	101 088	2 554	103 642
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(2 700)	461	(2 239)	(195)	(2 434)
Résultat net de l'exercice	-	-	(2 447)	-	(2 447)	210	(2 237)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(5 147)	461	(4 686)	15	(4 671)
Dividendes versés	-	-	(415)	-	(415)	(146)	(561)
Variations de périmètre (1)	-	-	(174)	-	(174)	(226)	(400)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2012	5 220	(2 478)	92 767	304	95 813	2 197	98 010
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(950)	(1 774)	(2 724)	(137)	(2 861)
Résultat net de l'exercice	-	-	(2 780)	-	(2 780)	160	(2 620)
Total des produits et charges comptabilisés	-	-	(3 730)	(1 774)	(5 504)	23	(5 481)
Dividendes versés	-	-	(410)	-	(410)	(185)	(595)
Variations de périmètre (1)	-	-	48	-	48	58	106
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2013	5 220	(2 478)	88 675	(1 470)	89 947	2 093	92 040

(1) Les variations de périmètre sont liées à des effets dilutifs ou relatifs d'entités pour lesquelles la méthode de l'intégration globale est maintenue.



Annexe aux états financiers annuels consolidés 2013

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	13
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	13
2.1. Mise en place de nouveaux financements Moyen-Terme	13
2.2. Décision arbitrale en faveur du groupe EPC dans le litige Etruscan	13
2.3. Litige DG Construction	13
2.4. Réalisation d'opérations de restructuration	14
2.5. Signature d'un important accord avec le groupe Lafarge	14
2.6. EPC Cote d'ivoire	15
2.7. MCS Arabie Saoudite.....	15
2.8. Renouvellement des contrats d'approvisionnement en Nitrate.....	15
2.9. Cession au groupe SSE des filiales d'Europe Centrale (Allemagne, République Tchèque, Pologne et Roumanie.....	16
2.10. Réorganisation des secteurs géographiques	16
3. PRINCIPES COMPTABLES	17
3.1. Principes généraux et normes comptables	17
3.2. Méthodes de consolidation.....	18
3.3. Règles et méthodes d'évaluation.....	21
3.4. Evolution du périmètre de consolidation	30
4. INFORMATION SECTORIELLE	30
4.1. Informations comparatives	31
4.2. Résultats sectoriels	32
4.3. Autres éléments sectoriels inclus dans le compte de résultat, sans contrepartie de trésorerie.....	33
4.4. Investissements sectoriels	33
5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	34
5.1. Produits des activités ordinaires	34
5.2. Autres achats et charges externes.....	34
5.3. Variation des stocks d'en-cours et de produits finis au compte de résultat	34
5.4. Charges de personnel	35
5.5. Autres produits et charges d'exploitation.....	35
5.6. Autres produits et charges opérationnels	36
5.7. Frais de recherche et développement	36
5.8. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	37
5.9. Impôt sur les résultats.....	37
5.10. Résultat par action	38
6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	41
6.1. écarts d'acquisition.....	41
6.2. Immobilisations incorporelles	43
6.3. Immobilisations corporelles	44
6.4. Participation dans les mises en équivalence.....	45
6.5. Participation dans les co-entreprises	46
6.6. Autres actifs financiers non courants	46
6.7. Stocks et en cours	47
6.8. Clients et autres débiteurs	47
6.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	48
6.10. Capital	49
6.11. Dettes financières	50
6.12. Impôts différés au bilan.....	52
6.13. Provisions pour avantages aux salariés	52

6.14. Autres provisions.....	55
6.15. Fournisseurs et autres créditeurs	56
6.16. Besoin en Fonds de Roulement.....	56
6.17. Incidence des variations de périmètre	57
6.18. Engagements financiers.....	57
7. INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES	58
7.1. Contrôle.....	58
7.2. Relation avec les filiales.....	58
7.3. Rémunération du personnel dirigeant-clé	58
7.4. Transactions avec des parties liées.....	58
8. ABANDONS D'ACTIVITES	59
8.1. Arrêt des activités de BFMS	59
8.2. Arrêt des activités de Nitrokemfor Services	59
8.3. Arrêt des activités Océan Indien	60
8.4. Arrêt des activités de EEI.....	60
8.5. STIPS TI et ses filiales	60
8.6. Arrêt des activités en Europe Centrale.....	61
8.7. Arrêt des activités Défense Italie	61
9. ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	61
10. SOCIETES DU GROUPE.....	62
11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	64
12. ÉVENEMENTS POST CLOTURE	64

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le groupe EPC est un groupe international. EPC SA est une société anonyme cotée à la bourse de Paris (ISIN FR0000039026) immatriculée en France. EPC pratique principalement trois activités :

- La fabrication d'explosifs à usage civil et leur mise en œuvre (forage minage),
- La démolition,
- Autres activités diversifiées (produits chimiques).

La société mère, Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, est une société anonyme française dont le siège social est situé au 61, rue de Galilée, 75008 Paris.

Les comptes consolidés du Groupe EPC au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2014, qui en a autorisé la publication.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS MOYEN-TERME

EPC a initié en 2012 une consultation auprès de ses partenaires bancaires en vue de mettre en place un refinancement de ses dettes court et moyen terme, tout en mettant en place une enveloppe de Capex pour financer les développements futurs du groupe tant par croissance externe qu'à travers des projets endogènes.

Les principaux partenaires bancaires d'EPC (Société Générale, BNP Paribas et LCL) ont tous répondu présents et ont accepté de participer à cette importante opération où BNP Paribas exerce le rôle d'arrangeur. L'ensemble de la documentation qui porte sur une ligne totale de 38 millions d'euros sur 5 ans a été signée le 26 février 2013.

2.2. DECISION ARBITRALE EN FAVEUR DU GROUPE EPC DANS LE LITIGE ETRUSCAN

Suite aux audiences qui se sont tenues en 2012, l'arbitre nommé par les parties a rendu sa décision dans le litige qui opposait BFMS (filiale d'EPC) à BMC (filiale du groupe Etruscan) au sujet de la résiliation anticipée du contrat d'exploitation de la mine de Youga au Burkina-Faso.

Cette décision enjoint BMC à verser à BFMS la somme de 3,9 Millions de dollars américains. La contre-réclamation présentée par BMC a été rejetée intégralement à l'exception des frais d'avocat de 300 000 Dollars Canadiens qui ont été réglés par EPC.

Conformément aux instructions de l'arbitre, les fonds correspondants ont été transférés entre BMC et BFMS (groupe EPC) dans les délais impartis.

2.3. LITIGE DG CONSTRUCTION

Par un arrêt du 1er mars 2012, la Cour d'appel de Paris a infirmé le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 31 mai 2010 (cf. Rapports annuels 2008 à 2011) et débouté les sociétés DG Construction (DGC) et Financière Constructeam (FC) de l'ensemble de leurs demandes à l'encontre d'EPC, en les condamnant à lui payer 20.000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile et les dépens.

Le 12 février 2013, la Cour de cassation a cassé cet arrêt seulement en ce qu'il a déclaré les demandes de DGC et FC mal fondées sur le plan délictuel, et renvoyé les parties, sur ce point, devant la Cour d'appel de Versailles qui a siégé le 6 mars 2014 et devrait rendre son arrêt au mois d'avril.

EPC estime disposer de solides arguments de faits et de droit pour obtenir l'infirmité du jugement du 31 mai 2010 et le déboute de FC et DGC, d'autant plus que l'arrêt du 1er mars 2012 est désormais définitif en ce qu'il a déclaré FC et DGC irrecevables en leur action contractuelle.

Le 19 juin 2013, quatre ans et demi après l'avoir mis en demeure, MM. Peccenini, Huens et Colamaria, tous trois dirigeants et actionnaires de contrôle de FC et DGC, ont assigné EPC devant le Tribunal de commerce de Paris en paiement de 1,45M€ de dommages-intérêts. Ils soutiennent que dans le cadre de l'opération de rapprochement avec DGC envisagée en 2008, EPC leur avait promis de souscrire au capital de la société commune et de leur consentir une option de vente leur assurant une plus-value de ce montant.

EPC estime que ces prétentions sont injustifiées dès lors que lesdites promesses n'ont pu être mises en œuvre par suite de l'impossibilité de réaliser le rapprochement qui en constituait le préalable nécessaire.

2.4. REALISATION D'OPERATIONS DE RESTRUCTURATION

Trois filiales britanniques du groupe, EDSE, EPC UK et EPC UK Blasting Services ont fusionné au 1er janvier 2013. Cette opération a été réalisée dans le but d'alléger les frais de structure.

Les filiales Alpharoc et EPC France ont fusionné au 1er juin 2013. Cette fusion était un préalable à l'importante réorganisation des activités du groupe dans le domaine des explosifs et du forage minage en France rendue nécessaire par la contraction structurelle du marché hexagonal.

La réorganisation a conduit à la constitution des deux pôles au sein du nouvel EPC France :

un pôle EPC France Explosifs en charge de la production et de l'export

un pôle EPC France Services en charge de l'ensemble des activités de distribution et de mises en œuvre des explosifs. Ce deuxième pôle s'articulera autour de 4 grandes régions couvrant le territoire Français.

Cette réorganisation ayant un impact sur l'emploi, un PSE a été mis en place pour accompagner cette mutation. Il a été négocié et intégralement mis en œuvre en 2013.

L'Italie a également été amenée à réduire ses frais de structures et ses frais commerciaux dans un contexte de faible demande sur le marché intérieur.

2.5. SIGNATURE D'UN IMPORTANT ACCORD AVEC LE GROUPE LAFARGE

EPC a conclu un accord cadre de fourniture d'explosifs avec le groupe Lafarge. Cet accord qui prévoit la signature par les filiales EPC de contrats d'une durée de trois ans avec les entités Lafarge, a permis d'augmenter la part de marché d'EPC chez ce client en Roumanie, aux Etats-Unis et particulièrement en France. Il a également permis de consolider les positions d'EPC chez Lafarge au Royaume-Uni. Cet accord a commencé à produire ses effets à compter d'avril 2013.

2.6. EPC COTE D'IVOIRE

Le projet avance conformément au planning. La prise de participation de la SODEMI à hauteur de 25% a été officialisée en Juin.

Le projet se réalise en deux phases.

La construction d'un dépôt d'explosif. Cette phase s'est achevée en septembre 2013, elle a permis de réaliser immédiatement les premières ventes de produits.

La construction d'une usine Modulaire de production de Matrice près de Yamoussoukro. La construction de l'usine est aujourd'hui achevée, l'unité de production est en cours de démarrage, les principales mines de la sous-région sont démarchées.

2.7. MCS ARABIE SAOUDITE

La filiale MCS a réalisé près de 25 Millions de SAR de chiffres d'affaire en 2013 grâce à la première unité de production mise en service à Soman en 2011.

Le 11 décembre 2013 a eu lieu l'inauguration officielle du site de production principal de MCS situé à Jamoun près de Djedda. Ce site, situé dans la région la plus dynamique du royaume en terme d'infrastructures et de construction, est dédié à la production d'ANFO mais aussi et surtout d'émulsion encartouchée, produit à forte valeur ajoutée.

De nombreux tirs, réalisés intégralement avec des explosifs EPC produits en Arabie Saoudite, ont été réalisés avec succès chez nos clients.

Ceci marque une étape importante dans l'histoire de la Joint Venture MCS, le dispositif industriel prévu est aujourd'hui totalement en place. Il va permettre d'accompagner le développement commercial de l'activité en Arabie Saoudite et à l'export.

2.8. RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT EN NITRATE.

Le groupe EPC a renégocié les contrats d'approvisionnement en Nitrate d'Amonium gérés au niveau du groupe et arrivés à échéance le 31 décembre 2012.

Cette renégociation a permis de diversifier les sources d'approvisionnement de cette matière première importante pour EPC tout en obtenant des conditions économiques plus favorables.

Les gains enregistrés ont été absorbés sur le premier semestre 2013 par les augmentations des indices de référence. L'évolution plus favorable amorcée au deuxième semestre 2013 semble se confirmer en ce début d'année 2014.

2.9. CESSION AU GROUPE SSE DES FILIALES D'EUROPE CENTRALE (ALLEMAGNE, REPUBLIQUE TCHEQUE. POLOGNE ET ROUMANIE

Suite à la réception d'une offre ferme, le groupe EPC a signé le 14 juin 2013 le contrat de cession au Groupe SSE de ses filiales en Allemagne, Pologne, République Tchèque et Roumanie pour un prix total (valeur d'entreprise) de 15 millions d'euros.

La cession est effective depuis le 31 juillet 2013, l'ensemble des audits permettant de fixer définitivement le prix de vente ont été réalisés et un accord a été trouvé avec l'acquéreur. Ceci a permis de comptabiliser une plus value de 1 M€ dans les comptes d'EPC en 2013.

2.10. REORGANISATION DES SECTEURS GEOGRAPHIQUES

Suite à la cession des activités du groupe en Europe de l'Est, et compte tenu de l'intégration de plus en plus forte de ses activités sur le continent européen, le groupe EPC a décidé de regrouper ses activités dans deux secteurs géographiques homogènes :

L'Europe

L'Afrique et le Moyen-Orient

Cette nouvelle organisation sectorielle est effective depuis le premier Août 2013.

3. PRINCIPES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES GENERAUX ET NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont présentés en millier d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

3.1.1. Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe EPC a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm

3.1.2. Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2013 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présentée :

- Amendement à IAS 1 « présentation des autres éléments du résultat global » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 ; Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012.
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ; cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 29 décembre 2012.
- Amendements IFRS1, Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants – Prêts gouvernementaux ; cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 29 décembre 2012.
- Les amendements à IAS 12 intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents » ; cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012.
- Les amendements à IFRS 7 sur les informations à fournir se rapportant à la compensation des actifs financiers et des passifs financiers ; ces amendements ont été adoptés par l'Union Européenne le 29 décembre 2012.
- Les amendements IAS 19, Avantages du personnel. La première application de cette norme et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 ; cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012.
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert » ;

3.1.3. Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 décembre 2013 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
- IFRS 11 « Partenariats » remplace les normes IAS 31 « Participation dans les co-entreprises » et SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des co-entrepreneurs » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers » non adoptée encore par l'Union Européenne ;

- Amendement à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ».
- IFRIC 21 « Droits et taxes » publiée par L'IASB le 20 mai 2013 mais non encore adoptée par la commission Européenne.

3.1.4. Conséquence de l'application de la norme IFRS 10, 11 12 sur les comptes du groupe EPC à compter de l'exercice 2014

L'application des normes IFRS 10, 11 et 12 à compter du 1^{er} janvier aura des incidences sur la présentation des comptes du groupe EPC. L'ensemble des co-entreprises listées en annexe 10 seront traitées, à compter de l'exercice 2014, en part des co-entreprises mises en équivalence.

3.1.5. Changement de méthode

Au 31 décembre 2013, suite à la recommandation de l'ANC 2013-01, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence a été reclassée en résultat opérationnel courant. La quote-part du résultat net de ces entreprises mises en équivalence est présentée après un sous-total « Résultat opérationnel » et avant un sous-total « Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ».

3.2. METHODES DE CONSOLIDATION

3.2.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de la Société Anonyme d'Explosifs et Produits Chimiques ainsi que ceux de ses filiales, sociétés associées et co-entreprises. Cet ensemble forme le Groupe.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle, c'est-à-dire le pouvoir de diriger leurs politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce contrôle est présumé dans les cas où le Groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, plus de la moitié des droits de vote. Les états financiers des filiales sont consolidés en suivant la méthode de l'intégration globale, et les intérêts minoritaires sont déterminés sur la base du pourcentage d'intérêt.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres, part du Groupe. Le montant de leur quote-part dans le résultat net consolidé est présenté séparément dans le compte de résultat. Les pertes revenant aux minoritaires excédant leurs intérêts dans les capitaux propres de la filiale sont affectés à la participation du Groupe sauf lorsque les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

L'ensemble des soldes et transactions intragroupe, y compris les profits, pertes et dividendes, est éliminé en consolidation.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lors de la détention, directe ou indirecte par le biais de filiales, de 20% à 50% des droits de vote. Les états

financiers des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans des entreprises associées sont présentées sur une ligne distincte du bilan. Les quotes-parts de résultat des entreprises mises en équivalence, et le résultat de sortie de ces participations, sont présentés séparément dans le compte de résultat. Les quotes-parts de mouvements des capitaux propres des entreprises associées sont constatées directement en capitaux propres.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes de l'entreprise associée excède la valeur nette comptable de sa participation, la valeur de la participation est réduite à zéro, et le Groupe ne continue à comptabiliser sa part dans les pertes de l'entreprise associée que dans la mesure où il est responsable de ces pertes.

Co-entreprises

L'intégration proportionnelle est appliquée aux co-entreprises, c'est-à-dire aux entités dont le contrôle de l'activité économique est partagé entre deux parties ou plus, et où les décisions stratégiques et opérationnelles sont prises à l'unanimité des associés (contrôle conjoint).

3.2.2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

3.2.3. Conversion en monnaies étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La monnaie de fonctionnement des sociétés étrangères correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ».

Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes

et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.2.4. Activités abandonnées ou en cours de cession et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les éléments du compte de résultat relatifs aux activités abandonnées sont présentés sur une ligne isolée pour toutes les périodes présentées. Une activité abandonnée est une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables et qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique distincte.

Les groupes d'actifs et passifs dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les 12 mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

3.2.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les sociétés entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe, et en sortent à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle sur elles.

Les acquisitions de filiales sont constatées selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS3 Révisée – Regroupement d'entreprises.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés ultérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de la période au cours de laquelle ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition ; il s'agit de passifs ne répondant pas aux critères de constitution des provisions fixés par la norme IAS 37.

L'excédent du coût d'acquisition sur les intérêts du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs enregistrés constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou co-entreprises sont enregistrés sur une ligne séparée du bilan (note 6.1). Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises associées sont compris dans la valeur comptable de la participation et sont pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

A l'inverse, si la quote-part des actifs et passifs en juste valeur dépasse le coût d'acquisition, cet excédent est immédiatement enregistré en profit.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant de l'écart d'acquisition ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques (ajustement du prix, corrections d'erreur).

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissements récurrents, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de perte de valeur.

Pour la réalisation des tests de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe.

Les UGT auxquelles un écart d'acquisition est affecté font l'objet de test de perte de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

3.3. REGLES ET METHODES D'EVALUATION

3.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites
- l'évaluation des impôts différés
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur
- l'évaluation des coûts de démantèlement, décontamination et de remise en état des sites

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3.3.2. Perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur.

Des tests sont effectués dès qu'il existe un indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont de deux types :

- Externes : matières premières, taux d'intérêts, modification substantielle du contexte réglementaire.
- Internes : incident majeur d'exploitation, baisse d'activité durable, modifications substantielles des conditions et autorisation d'exploitation.

Lorsque le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à la valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT, une perte de valeur est constatée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre, la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie générés par l'UGT, augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée d'utilité prévue, et la juste valeur diminuée du coût de cession.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Elle inclut les écarts d'acquisition qui lui sont attribuables.

Au 31 décembre 2013 le groupe compte 3 UGT nommées comme suit :

- Zone Europe (France / Royaume-Uni / Irlande / Scandinavie / Epc Innovation / Benelux / Italie / Espagne, Explosifs, Forage Minage),

- Zone Démolition (France),
- Zone Afrique Moyen Orient (Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gabon, Maroc, Arabie Saoudite, Côte d'Ivoire)

3.3.3. Reconnaissance du produit des activités ordinaires

Le produit des activités ordinaires est constitué par les ventes et les prestations de services à des tiers, déduction faite des remises et rabais commerciaux ainsi que des taxes sur les ventes, et après élimination des ventes intragroupe.

Ventes de biens

Les ventes de biens sont enregistrées lorsque les principaux risques et avantages sont transférés à l'acheteur, ce qui coïncide généralement avec le transfert de propriété.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont enregistrés une fois que le service est rendu ou sur la base d'un pourcentage d'avancement sur la durée du contrat.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, et qu'il est probable que le contrat sera rentable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement des travaux est déterminé suivant les méthodes suivantes, en fonction de la nature du contrat :

- (1) le rapport existant entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat ;
- (2) l'examen des travaux exécutés; ou
- (3) l'achèvement, en termes physiques, d'une partie des travaux du contrat.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut être estimé de façon fiable :

- les produits ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts encourus qui seront probablement recouvrables,
- les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Dans le cas où les prévisions de fin d'affaire sur les contrats de construction font ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.3.4. Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Production immobilisée
- Subvention d'exploitation
- Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice
- Produits de cession d'immobilisations et de titres consolidés
- Autres produits, dont résultat bénéficiaire sur opérations faites en commun

Les autres charges d'exploitation comprennent les éléments suivants :

- Valeur nette comptable des immobilisations et titres consolidés cédés
- Impôts et taxes
- Autres charges, dont pertes sur opérations faites en commun

3.3.5. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêt relatifs à l'endettement net consolidé, lequel se compose des emprunts bancaires, des dettes liées aux contrats de location financement et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement
- La composante financière du coût des régimes de retraite (charge d'intérêt et rendement attendu des actifs du régime)
- La désactualisation des provisions pour décontamination, démantèlement et dépollution
- Les dépréciations durables et les résultats de cession des titres disponibles à la vente
- Les dividendes reçus des participations non consolidées (les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi).
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris le cas échéant les effets de la comptabilité de couverture.

3.3.6. Autres produits et charges opérationnels

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, Le groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- Les charges des plans de restructurations ou de désengagement d'activités approuvés par la direction du groupe
- L'impact des variations de périmètres
- Le résultat positif ou négatif des litiges sortant de l'exploitation normale du groupe

3.3.7. Contrats de location

Contrats de location simple

Les paiements effectués au titre d'un contrat de location simple sont enregistrés en charge dans le compte de résultat, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.
Les revenus locatifs sont comptabilisés en produits de façon linéaire.

Contrats de location financement

Les contrats de location financement pour lesquels le Groupe est preneur sont comptabilisés à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux au plus faible de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location (au taux d'intérêt implicite du contrat). Les paiements sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

3.3.8. Immobilisations incorporelles

Frais de développement

Les dépenses relatives à un projet de développement sont capitalisées s'ils répondent aux six critères suivants :

- fiabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- probabilité d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les frais de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée probable de vie de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée :

- s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise
- si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti, en utilisant la méthode linéaire sur une durée d'utilité comprise entre 12 mois et 3 ans.

3.3.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants, et sur la durée d'utilité estimée des biens.

Les durées d'amortissement retenues par le Groupe sont les suivantes :

Constructions en dur, merlons	Linéaire 30 ans
Constructions légères, clôtures	Linéaire 15 ans
Matériels et installations de fabrication	Linéaire 12 ans
Installations réseaux (eau, vapeur, électricité, surveillance...)	Linéaire 12 ans
Réservoirs et citernes fixes	Linéaire 12 ans
Foreuse, Pelles, Chargeuse	Dégressif 7 ans, coef 2.1, sur 80% de la valeur brute
Châssis Unité Mobile de Fabrication	Dégressif 10 ans coef 3
Body Unité Mobile de Fabrication	Linéaire 10 ans

3.3.10. Provisions pour démantèlement décontamination

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites de production du Groupe, les coûts correspondant ont été estimés et activés. La provision est comptabilisée initialement à la mise en service de l'immobilisation en contrepartie du coût de revient amortissable de l'immobilisation. La provision, évaluée site par site, est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

Les coûts de démantèlement décontamination constituent une obligation immédiate, qui se traduit dans les comptes consolidés par une augmentation de valeur des actifs et enregistrement d'une provision correspondante.

3.3.11. Provisions pour dépollution

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation. Les coûts de dépollution constituent une obligation progressive qui se traduit dans les comptes consolidés par une provision.

3.3.12. Immeubles de placement

Le Groupe EPC n'est pas propriétaire d'immeubles de placement.

3.3.13. Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers correspondent aux titres de participations non consolidées et aux créances rattachées à ces participations.

Les titres de participations non consolidées représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable de leur valeur, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que la quote part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

3.3.14. Instruments financiers dérivés

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères et de réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers. Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et le risque couvert remplissent les conditions requises pour en permettre l'utilisation.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché des instruments financiers est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeur nationale ou un marché de gré à gré. Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur se fonde sur des estimations réalisées à l'aide de techniques d'actualisation ou autres.

3.3.15. Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti), ou au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût des produits en cours de production et des produits finis détenus en stocks inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et une portion adéquate des charges de production variables et fixes, celles-ci étant affectées sur la base des capacités opérationnelles normales.

3.3.16. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Pour les contrats d'affacturage ne répondant pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39, le retraitement de l'affacturage est opéré. Le poste « Clients » est corrigé des créances cédées et le poste « Dettes financières court terme » enregistre la dette contractée auprès de l'établissement financier.

3.3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois. Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier de la période.

3.3.18. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

3.3.19. Coûts d'emprunts

L'amortissement des frais d'émission sur la durée de vie des emprunts existants est réalisé de manière linéaire, l'écart par rapport à une méthode actuarielle étant peu significatif

3.3.20. Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables, dans la mesure où il est probable que le Groupe dispose de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

La CVAE est une cotisation assise sur la valeur ajoutée produite par les entités françaises. Le Groupe considère que la valeur ajoutée, base de calcul de la CVAE, est un agrégat intermédiaire du résultat net et comptabilise donc la CVAE comme un impôt sur le résultat.

3.3.21. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale.

3.3.22. Avantages au personnel

Le Groupe propose à ses salariés différents régimes de retraite, des indemnités de fin de contrat et d'autres avantages, qui dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chacune des filiales.

Les indemnités de fin de contrat correspondent généralement à des montants calculés sur la base de l'ancienneté du salarié et de son salaire annualisé à l'âge du départ à la retraite ou à la fin du contrat.

3.3.23. Obligations en matière de retraites

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges le paiement des cotisations lorsqu'elles sont encourues. Le complément de retraite par capitalisation à cotisation définies (Article 83) mis en place chez EPC en 2006 se poursuit sur l'exercice.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ en retraite sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS19R « Avantages du personnel », par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Lorsque les engagements relatifs aux avantages au personnel sont financés par des fonds externes, ceux-ci sont pris en compte à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels, et enregistrés en capitaux propres sur l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat.

3.3.24. Paiements en actions

Néant

3.3.25. Provisions

Conformément à IAS 37, les provisions sont constatées lorsque :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

3.3.26. Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que le Groupe remplira les conditions attachées à la subvention, et que la subvention sera reçue.

Les subventions attachées à des actifs (subventions d'investissement) sont présentées en produit différé au passif, puis rapportées au compte de résultat, sur une base systématique, pendant la durée de vie utile de l'actif, en « Autres produits ».

Les subventions liées au résultat sont présentées en tant que crédit au compte de résultat dans la rubrique « autres produits », sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts qu'elles sont destinées à compenser.

3.3.27. Distribution de dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires du Groupe sont enregistrées en dettes au cours de la période durant laquelle elles ont été autorisées par les actionnaires.

3.3.28. Gestion du risque financier

Risque de change

Afin d'atténuer le risque de change, le Groupe a parfois recours à des contrats à terme. La comptabilisation de ces instruments est décrite en note 3.3.14.

Aucun contrat de ce type n'est en cours à la clôture.

Risque de Crédit

En matière de risque client, le portefeuille est suffisamment large pour considérer que ce risque ne constitue pas un enjeu significatif. Le recours à des bases de données externes d'analyse du risque est pratiqué régulièrement.

Risque de liquidité

La Direction Financière du Groupe s'assure auprès des diverses filiales de la mise en place des ressources financières suffisantes pour faire face au risque de liquidité.

Depuis 2009, des conventions de gestion de trésorerie sont établies pour participer à une meilleure gestion de ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Dans un contexte de taux d'intérêt faible, le groupe a décidé de convertir ses emprunts ayant les échéances les plus longues de taux variable à taux fixe en utilisant des swaps de taux.

Les emprunts bancaires en place dans le groupe restent néanmoins majoritairement à taux variable.

3.3.29. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont régulièrement suivis par les filiales et la Direction Financière du Groupe. Ce processus prévoit la transmission des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- Effets escomptés non échus
- Avals et cautions
- Garantie d'actif et de passif
- Hypothèques & nantissements
- Autres engagements

3.4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.4.1. Acquisition de la société ESMAC

Le Groupe au travers de la filiale italienne EPC Italia a pris le contrôle à 100% de la société ESMAC.

3.4.2. Cession de titres ne remettant pas en cause le contrôle

Le groupe a cédé 25% de la participation qu'elle détenait dans EPC COTE D'IVOIRE. Cette opération porte le taux de contrôle du groupe dans EPC COTE D'IVOIRE à 75%. Cette dilution ne remet pas en cause le contrôle de la société.

3.4.3. Fusion de sociétés

En date du 1^{er} juin 2013, la société ALPHAROC a été absorbée par la société EPC France avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Trois filiales britanniques du groupe, EDSL, EPC UK, et EPC UK Blasting services ont fusionnées au 1^{er} janvier 2013.

3.4.4. Cession des filiales d'Europe Centrale

En date du 31 juillet 2013, le Groupe a cédé l'intégralité des participations qu'il détenait dans EPC ROMANIA, EPC POLSKA, EPC CEZKA et EPC DEUTSCHLAND.

4. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 – *secteurs opérationnels*, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisée pour les états financiers consolidés.

Les zones sont présentées de la manière suivante :

- Zone 1 – Europe
- Zone 2 – Afrique, Moyen Orient

4.1. INFORMATIONS COMPARATIVES

4.1.1. Produit des activités ordinaires publié, par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	Variation %	2012 Publié
Zone 1 - Europe	271 512	258 450	5,05%	283 588
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	38 083	38 739	(1,69%)	38 739
Total	309 595	297 189	4,17%	322 327

4.1.2. Produit des activités ordinaires à taux de change et périmètre constant

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	Variation %	2012 Publié
Zone 1 - Europe	271 512	256 469	5,87%	283 588
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	38 083	38 337	(0,66%)	38 739
Total	309 595	294 806	5,02 %	322 327

4.1.3. Résultat opérationnel courant par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Zone 1 - Europe	4 059	6 393	3 982
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	3 112	2 560	2 560
Total	7 171	8 953	6 542

4.1.4. Résultat net consolidé par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Zone 1 - Europe	(5 519)	(4 981)	(4 981)
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	2 899	2 744	2 744
Total	(2 620)	(2 237)	(2 237)

4.2. RESULTATS SECTORIELS

4.2.1. Zone 1 - Europe

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Produit des activités ordinaires	284 194	269 980	295 118
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(12 682)	(11 530)	(11 530)
Produit des activités ordinaires externe total	271 512	258 450	283 588
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	-	-	-
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	4 059	6 392	3 982
Résultat opérationnel	2 501	4 982	2 330
Charges financières – net	(3 847)	(4 061)	(4 443)
Résultat avant impôts	(1 346)	921	(2 113)
Impôt sur les résultats	(2 348)	(3 724)	(3 803)
Résultat net – activités poursuivies	(3 694)	(2 803)	(5 916)
Résultat net – activités abandonnées	(1 825)	(2 180)	935
Résultat net total	(5 519)	(4 983)	(4 981)

4.2.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Produit des activités ordinaires	38 525	39 240	39 240
Produit des activités ordinaires intersectoriel	(442)	(501)	(501)
Produit des activités ordinaires externe total	38 083	38 739	38 739
Quotes-parts de résultat des ent. mises en équivalence	1 420	1 847	1 847
Résultat opérationnel courant incluant la part des co-entreprises mises en équivalence	4 532	4 407	4 407
Résultat opérationnel	3 112	2 560	2 560
Charges financières – net	(999)	(934)	(934)
Résultat avant impôts	3 533	3 473	3 473
Impôt sur les résultats	(936)	(977)	(977)
Résultat net – activités poursuivies	2 597	2 496	2 496
Résultat net – activités abandonnées	302	248	248
Résultat net total	2 899	2 744	2 744

4.3. AUTRES ELEMENTS SECTORIELS INCLUS DANS LE COMPTE DE RESULTAT, SANS CONTREPARTIE DE TRESORERIE

4.3.1. Zone 1 – Europe

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(9 225)	(10 005)	(11 971)
Dot/Rep. aux provisions	1 124	3 715	3 031

4.3.2. Zone 2 - Afrique Moyen-Orient

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Dot/Rep. aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations	(1 627)	(1 434)	(1 434)
Dot/Rep. aux provisions	514	(1 689)	(1 689)

4.4. INVESTISSEMENTS SECTORIELS

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Zone 1 - Europe	4 351	8 448	8 448
Zone 2 - Afrique Moyen Orient	4 837	4 667	4 667
Investissements (incorp&corp)*	9 188	13 115	13 115

* hors investissements financés par contrat de locations financement (voir note 6.3)

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Chiffre d'affaires publié et retraités selon IFRS5

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	2012 Retraité	2012 Publié
Chiffre d'affaires hors retraitement des activités abandonnées	319 502	324 618	324 618
Activités abandonnées	(9 907)	(27 429)	(2 291)
Chiffre d'affaires publié	309 595	297 189	322 327

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires des activités abandonnées comprend notamment 7 mois d'activité liés à la cession au 31 juillet 2013 des entités d'Europe de l'Est (Allemagne, Pologne, Roumanie, République Tchèque).

5.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	2012 Retraité	2012 Publié
Autres services extérieurs	(4 982)	(3 914)	(4 577)
Locations	(11 921)	(12 208)	(13 651)
Prestations générales Groupe (1)	(8 343)	(7 081)	(7 515)
Entretien et grosses réparations	(7 038)	(8 652)	(9 241)
Commissions sur ventes	(1 978)	(2 250)	(2 250)
Frais de transport	(16 412)	(14 599)	(15 417)
Frais de déplacement	(6 887)	(6 368)	(6 645)
Intérimaires	(4 251)	(3 949)	(4 058)
Assurance	(3 927)	(3 814)	(4 198)
Honoraires	(3 164)	(3 837)	(4 081)
Autres achats et charges externes	(6 061)	(5 301)	(5 687)
Total des autres achats et charges externes	(74 964)	(71 973)	(77 320)

(1) Prestations de services facturées par des parties liées au groupe.

5.3. VARIATION DES STOCKS D'EN-COURS ET DE PRODUITS FINIS AU COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Production stockée de biens	40	75	119
Variation d'en-cours de production de biens	(304)	590	298
Variation d'en-cours de production de services	(28)	7	6
Total	(291)	672	423

5.4. CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Rémunérations	(49 012)	(48 358)	(52 008)
Charges sociales	(19 555)	(19 202)	(20 140)
Autres charges de personnel	(203)	(1 520)	(1 573)
Total charges de personnel	(68 770)	(69 080)	(73 721)

Paiements en action

Il n'existe à ce jour aucun plan d'option donnant droit à l'achat d'actions.

Effectifs consolidés au 31 décembre 2013

Catégorie de personnel	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Ingénieurs et cadres	227	252	260
Agents de maîtrise, techniciens & employés	658	608	617
Ouvriers	795	818	1 000
Total des effectifs	1 680	1 687	1 877

Les effectifs sont pris en compte à 100% pour toutes les sociétés y compris pour celles intégrées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

5.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Production immobilisée	1 214	1 555	1 706
Subventions d'exploitation	419	228	228
Subventions d'investissement virées au compte de résultat	16	12	12
Produits de cession d'immobilisations	358	883	2 307
Autres produits d'exploitation (1)	3 095	2 145	2 278
Total autres produits	5 102	4 823	6 531
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(567)	(686)	(1 443)
Impôts et taxes	(3 854)	(3 600)	(3 705)
Autres charges d'exploitation	(2 084)	(1 970)	(2 076)
Total autres charges	(6 505)	(6 256)	(7 224)
Total autres produits et charges d'exploitation	(1 403)	(1 433)	(693)
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations (2)	(209)	197	864

(1) Dont 1169 K€ liés à la reconnaissance de l'actif net du régime à prestations définies Article 39.

(2) La plus-value 2012 intègre une plus-value de 588 K€ sur la vente d'une immobilisation chez EPC Deutschland.

5.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Produits opérationnels non courants	-	1 377	1 377
Litige DG construction (1)	-	710	710
Litige Billy Berclau (4)	-	575	575
Autres litiges	-	92	92
Charges opérationnelles non courantes	(2 558)	(2 787)	(3 029)
Litige Billy Berclau (4)	-	(1 735)	(1 735)
Frais de restructuration (2)	(2 558)	(117)	(117)
Frais liés à l'activité défense sur EPC Italie (3)	-	(935)	(935)
Frais liés aux opérations avec Lutscher	-	-	(242)
Total autres produits et charges non courants	(2 558)	(1 410)	(1 652)
Total autres produits	(2 258)	(1 410)	(1 652)

(1) Ce produit de 710K€ correspond à l'impact de la reprise de la provision sur litige DG.

(2) Les frais de restructuration 2013 sont constitués principalement des coûts liés

- Au plan de sauvegarde de l'emploi au sein d'EPC France, le coût est estimé à 1,7 millions d'euros
- Au plan de restructuration engagé en Angleterre, le coût est estimé à 0,7 millions d'euros
- Au plan de départ volontaire en Italie pour 0,1 millions d'euros.

(3) Au 31 décembre 2012, il s'agit des coûts non récurrents liés à un appel en garantie sur l'activité défense pour 935 K€.

(4) Impact de l'indemnisation des familles des employés suite à l'accident de Billy Berclau en 2004 et de la majoration de rente réclamée par la CRAM.

5.7. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe ne pratique pas de recherche fondamentale.

Dans le cadre des Normes IFRS applicables à la Recherche appliquée, le Groupe a distingué :

- les travaux de conception (études de faisabilité, définition des objectifs, définition des spécifications ...) imputables en charges sur l'exercice,
- des travaux de développement (Industrialisation) assimilables à un actif incorporel et amortissables sur plusieurs années.

Les charges imputables sur l'exercice se résument comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Frais de recherche (travaux de conception)	327	304	304
Total	327	304	304

L'intégralité de la R&D 2013 concerne les explosifs civils et leur mise en œuvre.

5.8. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	15	15
Charges d'intérêts	(3 831)	(3 495)	(4 031)
Coût de l'endettement financier net	(3 825)	(3 480)	(4 016)
Pertes de change	(850)	(869)	(1 220)
Gains de change	267	573	1 064
Coût financier sur avantages au personnel («interestcost»)	(560)	(174)	(174)
(Charge) / produit de désactualisation des provisions	444	(968)	(981)
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	37	140	140
Dotations et reprises aux provisions financières	(124)	343	343
Autres charges financières	(589)	(754)	(756)
Autres produits financiers	354	194	223
Autres produits et charges financiers	(1 021)	(1 515)	(1 361)
Total du résultat financier	(4 846)	(4 995)	(5 377)

5.9. IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôts sur le résultat s'analyse de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
(Charge) / produit d'impôts exigibles	(2 739)	(3 269)	(3 269)
(Charge) / produit d'impôts différés	(545)	(1 431)	(1 511)
Total	(3 284)	(4 700)	(4 780)
Impôts reclassé en activités abandonnées	(281)	(127)	(47)
Charge (produit) d'impôt éliminé sur le tableau de flux de trésorerie	(3 565)	(4 827)	(4 827)

Rapprochement entre impôt théorique au taux légal d'imposition France et impôt effectif :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Résultat avant impôt et résultat des entreprises liées	(757)	616	696
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique attendu	252	(205)	(232)
Déficits reportables de la période non activés	(4 041)	(2 282)	(2 785)
Déficits activés sur la période	142	-	-
Déficits antérieurs non activés utilisés sur la période	696	2 117	2 117
Incidence de la variation de taux (report variable)	(63)	136	136
Différentiel de taux sur résultat étranger	60	216	(186)
Autres différences (1)	(330)	(4 682)	(3 830)
Impôt effectivement comptabilisé	(3 284)	(4 700)	(4 780)
Taux d'impôt effectif	N/A	N/A	N/A

(1) L'impact CVAE s'élève à 517K€

Au 31 décembre 2013, le groupe a décidé de maintenir la limitation du montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes de l'intégration fiscale française à 3 369K€, soit l'impôt imputable sur les déficits antérieurs calculé sur le bénéfice prévisionnel des quatre prochaines années. Cet impôt imputable tient compte d'une plus value de cession sur des terrains liée au projet SOLAIRDIRECT.

A la clôture 2013, le groupe dispose au niveau de l'intégration fiscale en France d'un stock non-activé d'impôts différés de 16 734K€ au titre des déficits reportables.

Les taux d'impôt applicables sont les suivants :

Pays	Exercice 2013	Exercice 2012	Pays	Exercice 2013	Exercice 2012
Allemagne	27%	27%	Norvège	28%	28%
Belgique	33,99%	33,99%	Pologne	19%	19%
Burkina Faso	28%	27,5%	Portugal	25%	25%
Espagne	30%	30%	République Tchèque	19%	19%
France	33,33%	33,33%	Roumanie	16%	16%
Royaume-Uni	23%	24%	Sénégal	30%	25%
Guinée	30%	35%	Suède	22%	26,3%
Irlande	12,5%	12,5%	Gabon	30%	35%
Italie	31,4%	31,4%	Arabie Saoudite	20%	20%
Luxembourg	26%	26%	Cameroun	38,5%	38,5%
Maroc	30%	30%			

5.10. RESULTAT PAR ACTION

5.10.1 Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues).

Le même calcul est réalisé pour les parts de fondateurs.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires : 75%	(2 085)	(1 835)
Bénéfice net attribuable aux parts de fondateurs : 25%	(695)	(612)
Résultat net de l'ensemble consolidé – part groupe	(2 780)	(2 447)

	Exercice 2013	Exercice 2012
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en K€)	(2 085)	(1 835)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	152 298	152 298
Résultat de base par action (en €/action)	(13,69)	(12,05)

	Exercice 2013	Exercice 2012
Bénéfice net attribuable aux parts de fondateurs (en K€)	(695)	(612)
Nombre moyen pondéré de parts de fondateurs	29 473	29 473
Résultat de base par part de fondateurs (en €/part)	(23,58)	(20,76)

5.10.2 Résultat dilué

Depuis le 31 décembre 2010, il n'existe plus d'instruments potentiellement dilutifs.

Ainsi, le résultat par action calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives est identique au résultat de base.

5.10.3 Mouvements depuis la clôture

Il n'est pas intervenu depuis la clôture d'opérations affectant le nombre d'actions.

5.10.4 Résultat par action des activités poursuivies

	Exercice 2013	Exercice 2012 retraité	Exercice 2012 publié
Résultat des activités poursuivies (en K€)	(1 097)	(305)	(3 420)
Résultat par action	(5,40)	(1,50)	(16,84)
Résultat par part de fondateur	(9,31)	(2,59)	(29 ,01)
Résultat dilué par action	(5,40)	(1,50)	(16,84)
Résultat dilué par part de fondateur	(9,31)	(2,59)	(29 ,01)

	Exercice 2013	Exercice 2012 retraité	Exercice 2012 publié
Résultat des activités poursuivies (en K€) Part du groupe	(1 237)	(633)	(3 705)
Résultat par action	(6,09)	(3,12)	(18,24)
Résultat par part de fondateur	(10,49)	(5,37)	(31,43)
Résultat dilué par action	(6,09)	(3,12)	(18,24)
Résultat dilué par part de fondateur	(10,49)	(5,37)	(31,43)

5.10.5 Résultat par action des activités abandonnées

	Exercice 2013	Exercice 2012 retraité	Exercice 2012 publié
Résultat des activités abandonnées (en K€)	(1 523)	(1 932)	1 183
Résultat par action	(7,50)	(9,51)	5,83
Résultat par part de fondateur	(12,92)	(16,39)	10,03
Résultat dilué par action	(7,50)	(9,51)	5,83
Résultat dilué par part de fondateur	(12,92)	(16,39)	10,03

6. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

6.1. ECARTS D'ACQUISITION

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Au 1^{er} janvier		
Valeur brute	33 642	33 382
Pertes de valeur cumulées	(1 944)	(1 943)
Valeur nette à l'ouverture	31 698	31 439
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-
Variations de périmètre (1)	(451)	6
Ecart de conversion	(695)	253
Pertes de valeur enregistrées en résultat	-	-
Au 31 décembre		
Valeur brute	32 496	33 642
Pertes de valeur cumulées (2)	(1 944)	(1 944)
Valeur nette à la clôture	30 552	31 698

(1) Les variations de périmètre au 31 décembre 2013 sont liées à l'entrée dans le périmètre de la société ESMAC pour 1,3M€ et à la cession des filiales situées en Allemagne, Pologne, République Tchèque et Roumanie pour 1,8M€.

(2) Les pertes de valeurs cumulées concernent l'UGT démolition.

Pour information les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante par UGT :

<i>En milliers d'euros</i>	Ecart d'acquisition testé 2013	Ecart d'acquisition testé 2012
Démolition	2 715	2 715
Europe (Explosifs et Forage Minage)	17 680	18 443
Afrique et Moyen Orient (Explosifs et Forage Minage)	10 157	10 540
Total	30 552	31 698

Le périmètre des UGT a été modifié en 2013 de la manière suivante :

L'UGT ECE (Europe du Centre et de l'Est) a été cédée en juillet 2013, Elle n'apparaît donc plus dans les UGT à tester. Pour information l'UGT ECE a été cédée pour sa valeur d'utilité. Ce point valide par une référence externe le modèle utilisé par le groupe pour tester ses goodwill.

Les anciennes UGT ESO et ENO ont été regroupées au sein de l'UGT ESO. Cette décision résulte de la réorganisation des secteurs géographiques intervenue au 1^{er} Aout 2013, suite à la cession de l'Europe de l'Est. Pour mémoire cette réorganisation avait été annoncée dans les événements post clôture des comptes au 30 juin 2013.

Les outils de suivi et de reporting du groupe ont été adaptés pour rendre compte de cette nouvelle organisation. Le management dispose ainsi d'indicateurs lui permettant de suivre la performance de chacune des UGT.

Tests de perte de valeur – méthodologie

Le Groupe a adopté à compter de l'exercice 2008 la méthode recommandée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), c'est-à-dire la méthode d'évaluation par les flux de trésorerie actualisés, en considérant comme taux d'actualisation le coût moyen pondéré des capitaux propres (WACC).

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont les suivants :

UGT	WACC Après Impôts	Taux d'actualisation d'équilibre
Zone Europe (1)	9,35 %	10,34 %
Zone Démolition (2)	8,58 %	10,43 %
Zone Afrique et Moyen-Orient (3)	12,13 %	14,69 %

- (1) Zone Europe : France, Benelux, Italie, Espagne, Explosif Forage Minage, Royaume-Uni, Irlande, Scandinavie
- (2) Zone Demolition : France
- (3) Zone Afrique et Moyen Orient : Guinée Conakry, Sénégal, Cameroun, Gaboon, Maroc, Arabie Saoudite, Côte d'Ivoire.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité au 31 décembre 2013.

Il en ressort que les valeurs d'utilité calculées dépassent la valeur comptable de chaque groupe d'actif. Pour information, le Taux d'actualisation à partir duquel une dépréciation aurait dû être constatée figure dans la colonne « Taux d'actualisation d'équilibre ».

Les valeurs d'utilité correspondent à la somme des flux futurs de trésorerie disponibles actualisés, déterminés sur la base d'un plan d'affaires à horizon cinq ans pour chacune des UGT ; ce plan d'affaires reflétant la connaissance des marchés et les orientations de développement décidées par la Direction du groupe.

Le taux d'actualisation appliqué par UGT intègre :

- la prime de risque général (marché actions France) retenue pour les tests 2013 est déterminée sur la base d'une moyenne des primes de risques utilisées par les brokers dans leurs notes sur les valeurs du CAC 40 en date de décembre 2013
- le risque spécifique à la zone géographique constituant l'UGT obtenu en pondérant les primes de risque de chaque pays par la valeur des actifs corporels et incorporels attachés à chacun des pays constituant l'UGT
- la prime de risque "corporate" liée à la taille du groupe

La valeur d'utilité intègre une valeur terminale obtenue par projection et actualisation à l'infini du dernier flux de l'horizon explicite en tenant compte d'un taux de croissance de 2% à 4% suivant les UGT (identique à 2012). Ce taux reflète le potentiel estimé de chaque marché sur le long terme. La valeur terminale intègre pour partie la valorisation des déficits fiscaux.

L'analyse de la sensibilité sur les risques de dépréciation

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité pour chacune des UGT. Les hypothèses clés sont principalement le taux d'actualisation utilisé et le taux de croissance à l'infini et le l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini.

UGT	Ecart entre la valeur d'utilité et la valeur nette comptable du Goodwill		
	Augmentation du taux d'actualisation de 1 point	Baisse de 10% de l'EBIT sur la durée du BP et à l'infini	Baisse du taux de croissance à l'infini (1)
Zone Europe	(154)	915	9 123
Zone Démolition	1 680	2 147	3 367
Zone Afrique et Moyen-Orient	7 590	6 757	10 421
Total	9 116	9 819	22 911

(1) Baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point pour l'ensemble des UGT à l'exception de l'UGT Afrique et Moyen-Orient qui est de 1 point.

6.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les immobilisations incorporelles pour les deux exercices 2013 et 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	Concessions, brevets, licences	Frais de développement	Droit au bail	Autres Immos incorp. & en cours	Total
Au 31 décembre 2012					
Valeurs brutes	1 316	714	37	1 290	3 357
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 232)	(559)	-	(779)	(2 570)
Valeur nette au 31 décembre 2012	84	155	37	511	787
Variations de l'exercice					
Acquisitions	61	-	-	80	141
Variations de périmètre	(36)	-	-	(10)	(46)
Cession	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	(5)	(5)
Amortissements et dépréciations	(65)	(88)	-	(53)	(206)
Reclassements	-	-	-	28	28
Valeur nette au 31 décembre 2013	44	67	37	551	699
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	1 300	714	37	1 315	3 366
Amortissements cumulés et dépréciations	(1 256)	(647)	-	(764)	(2 667)
Valeur nette au 31 décembre 2013	44	67	37	551	699

6.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains & constr.	Total ITMO (1)	Autres Immoscorp.	Immos en cours et autres	Total
Au 31 décembre 2012					
Valeurs brutes	57 556	131 143	38 641	6 717	234 057
Amortissements cumulés et dépréciations	(23 034)	(90 690)	(29 082)	(527)	(143 333)
Pertes de valeur (2)	-	(133)	-	-	(133)
Valeur nette au 31 décembre 2012	34 522	40 320	9 559	6 190	90 591
Variations de l'exercice					
Acquisitions	1 211	4 742	1 445	4 550	11 948
Variations de périmètre	(1 163)	(4 535)	(602)	(210)	(6 510)
Cessions	(44)	(1 042)	(97)	(695)	(1 878)
Ecart de conversion	(236)	(765)	(141)	(72)	(1 214)
Amortissements et dépréciations	(1 085)	(7 797)	(2 537)	495	(10 924)
Autres mouvements	1 544	3 484	322	(5 378)	(28)
Valeur nette au 31 décembre 2013	34 749	34 407	7 949	4 880	81 985
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	57 807	119 365	34 854	4 912	216 938
Amortissements cumulés et dépréciations	(23 058)	(84 958)	(26 905)	(32)	(134 953)
Valeur nette au 31 décembre 2013	34 749	34 407	7 949	4 880	81 985

(1) Installations techniques, matériel et outillage.

(2) Concerne BFMS

Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Constructions		
Valeur brute	127	130
Amortissements et dépréciations cumulés	(76)	(71)
Valeur nette comptable	51	59
ITMO		
Valeur brute	19 112	21 890
Amortissements et dépréciations cumulés	(12 294)	(12 605)
Valeur nette comptable	6 818	9 285
Autres immobilisations corporelles		
Valeur brute	4 921	5 763
Amortissements et dépréciations cumulés	(3 737)	(4 205)
Valeur nette comptable	1 184	1 558

Réconciliation des « Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles » des notes 6.2 et 6.3 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	141	527
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11 948	18 797
	12 089	19 324
Elimination des acquisitions d'immo. en contrats de location	(2 985)	(6 076)
Variation des dettes sur acquisitions d'immo. corporelles et incorporelles	84	(133)
	(2 901)	(6 209)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles – Tableau de Flux de Trésorerie	9 188	13 115

6.4. PARTICIPATION DANS LES MISES EN EQUIVALENCE

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, le Groupe détient des participations dans deux entreprises associées : Arabian Explosives et Croda EPC.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Valeur à l'ouverture de l'exercice	4 328	4 228
Quote-part du résultat	1 420	1 847
Ecart de conversion	(152)	(199)
Dividendes	(1 862)	(1 548)
Variation de périmètre	-	-
Valeur à la clôture de l'exercice	3 734	4 328

Réconciliation des « dividendes reçus » des notes 5.8 et 6.4 avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	37	140
Dividendes distribués par les entreprises associées	1 862	1 548
Variation des créances sur dividendes à recevoir	-	-
Dividendes reçus – Tableau de Flux de Trésorerie	1 899	1 688

6.5. PARTICIPATION DANS LES CO-ENTREPRISES

Le groupe détient des participations dans six co-entreprises : Kemek, Kemek US, Exor, Modern Chemical Services, Nitrokemine Guinée et Société de Minage en Guinée (maison mère de Nitrokemine Guinée).

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Actifs courants	10 121	8 418
Actifs non courants	6 923	6 696
Actifs	17 044	15 114
Passifs courants	4 499	3 443
Passifs non courants	9 094	6 164
Passifs	13 593	9 607
Actif net	3 451	5 507
Produit des activités ordinaires	12 966	10 252
Charges	(13 180)	(11 019)
Résultat net	(214)	(767)

6.6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Titres de participation	1 786	1 819
Provisions sur titres de participation	(720)	(720)
Valeur nette des titres de participation	1 066	1 099
Créances rattachées à des participations (1)	4 458	2 755
Prêts non courants	74	242
Divers	67	218
Autres actifs financiers – valeur brute	4 599	3 215
Provisions	-	-
Autres actifs financiers – valeur nette	4 599	3 215
Total autres actifs financiers non courants	5 665	4 314

(1) Les créances rattachés à des participations sont liées aux avances de trésorerie effectuées à Modern Chemical Services (4 094K€) et à Kemek (364K€).

Détail des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Exchem Explosives Ltd	142	142
Townend farm partnership	115	115
Silex Seguridad	77	77
Cadex	72	72
Edilcave Srl	332	332
HG Sud-West Spreng GmbH	-	49
Irish Emulsion Systems Limited	150	124
Autres participations	178	188
Valeur nette des titres de participation	1 066	1 099

Ces titres de participation ne sont pas consolidés dans la mesure où les contributions de ces sociétés sont non significatives.

Instruments financier dérivés

Au cours de l'exercice 2013, le groupe EPC a souscrit à de nouveaux instruments financiers dérivés destinés à convertir des prêts à taux variable en taux fixe. Au 31 décembre 2013, la juste valeur de ces instruments financiers dérivés est de (262) K€.

6.7. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières et autres appro.	En-cours de biens et services	Produits intermédiaires	Marchandises	Total
Au 31 décembre 2012					
Valeurs brutes	10 269	1 248	5 576	14 930	32 024
Provisions cumulées	(524)	-	(572)	(312)	(1 408)
Valeur nette au 31 décembre 2012	9 745	1 248	5 005	14 618	30 616
Variations de l'exercice					
Mouvements de BFR	38	(254)	(35)	926	675
Dotations nettes aux provisions	(2)	-	(316)	76	(242)
Variations de périmètre (1)	(1 303)	(47)	(29)	(753)	(2 132)
Ecart de conversion	(143)	(15)	(4)	(272)	(434)
Autres	-	-	-	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2013	8 335	932	4 621	14 595	28 483
Au 31 décembre 2013					
Valeurs brutes	8 855	932	5 475	14 867	30 129
Provisions cumulées	(520)	-	(854)	(272)	(1 646)
Valeur nette au 31 décembre 2013	8 335	932	4 621	14 595	28 483

(1) Les variations de périmètre sont liées à la sortie des entités de l'Europe de l'est

6.8. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Avances et acomptes	1 468	1 329
Créances clients	81 978	89 411
Autres créances (2)	13 137	6 607
Créances fiscales – hors IS	6 403	4 584
Comptes courants (1)	14 343	14 488
Dividendes à recevoir	4	4
Autres	177	688
Total des créances brutes	117 510	117 111
Dépréciation clients et comptes rattachés	(6 763)	(7 745)
Dépréciation des comptes courants (1)	(14 509)	(14 509)
Autres dépréciations	-	-
Total des dépréciations	(21 272)	(22 254)
Total des clients et autres débiteurs	96 238	94 857

(1) Les comptes courants comprennent principalement un compte courant relatif à STIPS TI, pour 14,3 M€, entièrement provisionné.

(2) Les autres créances incluent :

- 11 784K€ de créances cédées au factor non mobilisées
- 670K€ d'actifs liés au surfinancement du régime art. 39
- 240K€ d'actifs liés au surfinancement du régime à prestations définies en Irlande

Suivi des créances clients

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
Valeur brute au bilan	81 978	89 411
Dont actifs non échus et non dépréciés à la date de clôture	40 154	45 783
Dont actifs échus et impayés mais non dépréciés à la date de clôture	35 061	35 883
* échu depuis 3 mois au plus	18 809	16 063
* échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	5 522	7 483
* échu depuis plus de 6 mois	10 730	12 337
Dont actifs dépréciés	6 763	7 745

6.9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
VMP – Equivalents de trésorerie	2 693	2 961
Disponibilités (1)	17 539	16 019
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	20 232	18 980
Découverts bancaires	(2 355)	(3 178)
Total trésorerie nette	17 877	15 802
Trésorerie reclassée en actifs/passifs destinés à être cédés	-	-
Total de la trésorerie nette des actifs/passifs destinés à être cédés	17 877	15 802

(1) Les disponibilités incluent 1 044 K€ nantis chez EPCapRé.

Le groupe dispose en plus des lignes disponibles dans les filiales, auxquels il faut rajouter 8 500 K€ de ligne de crédit disponible sur des créances cédées à CGA (factor) mais non mobilisées au 31 décembre 2013.

6.10. CAPITAL

6.10.1. Actions

	Nombre d'actions	Nombre de parts de fondateurs	Total du capital (en K€)
Au 31 décembre 2013	168 400	29 473	5 220
Au 31 décembre 2012	168 400	29 473	5 220

Le capital est composé de 168 400 actions de 31 €. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans au moins au nom d'un même titulaire.

Il existe 29 473 parts de fondateurs sans valeur nominative offrant un droit dans les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation. Les réserves de la société tête de Groupe, la SA EPC, comportent un Fonds Précipitaire des parts qui bénéficiera exclusivement à ces dernières en cas de liquidation de la Société. Son montant s'élève désormais à 1 740 000 €, soit 25/75^{ème} du capital social.

6.10.2. Dividendes par action

Au cours de l'exercice 2013, le groupe a procédé à la distribution de dividende pour 410 K€.

6.11. DETTES FINANCIERES

Dettes financières non courantes

En milliers d'euros	31 déc. 2012	Augment ation	Diminuti on	Variations de périmètre	Reclasse ment	Juste valeur	Autres (1)	31 déc. 2013
Emprunts obligataires	3 897	-	-	-	-	21	-	3 918
Emprunts bancaires	10 406	10 309	-	(24)	(3 606)	(250)	(502)	16 332
Instruments de couverture de taux	505	-	-	-	(247)	(317)	75	16
Dettes sur location financement	6 580	1 210	-	(1 546)	(1 946)	-	(103)	4 195
Total dettes financières non courantes	21 388	11 519	-	(1 570)	(5 799)	(546)	(530)	24 461

Dettes financières courantes

Emprunts bancaires	22 774	33 475	(28 506)	(146)	5 697	-	(143)	33 151
Utilisation de lignes de crédits renouvelables	11 418	229	(8 086)	-	(1 514)	-	-	2 047
Instruments de couverture de taux	-	-	-	-	247	-	-	247
Mobilisation de créances	8 095	-	(4 679)	-	3	-	1	3 420
Autres emprunts et dettes assimilées	783	294	(500)	276	(577)	-	(78)	198
Dettes sur location financement	3 451	1 783	(3 684)	(1 004)	1 946	-	(79)	2 413
Intérêts courus sur emprunt	213	396	(159)	-	-	-	(6)	444
Total dettes financières courantes hors découverts bancaires	46 734	36 177	(45 614)	(874)	5 802	-	(305)	41 920
Découverts bancaires	3 177	1 461	(2 402)	139	(3)	-	(17)	2 355
Total dettes financ. courantes	49 911	37 638	(48 016)	(735)	5 799	-	(322)	44 275

La dette refinancée en février 2013 est soumise à ratios annuels. Les valeurs à atteindre sont définies comme suit:

Dettes financières nettes / EBITdA retraité : < 2.50

Cash flow libre / service de la dette > 1

Dettes brutes / fonds propres : < 0.75

Les valeurs atteintes en 2013 sont comme suit:

Dettes financières nettes / EBITdA retraité : 2.70*

Cash flow libre / service de la dette : 1.10
Dette brute / fonds propre : 0.75

* ceci explique le classement de 23M€ de dettes non courantes à dettes courantes.

Réconciliation des « émissions / remboursements d'emprunts » avec le Tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Augmentation des dettes financières non courantes	11 519	14 264
Augmentation des dettes financières courantes	36 177	11 024
Retraitement de la variation des intérêts courus	(396)	(213)
Retraitement de la variation des dettes sur location financement	(2 993)	(6 089)
Emission d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	44 307	18 986
Diminution des dettes financières non courantes	-	(4 342)
Diminution des dettes financières courantes	(45 614)	(8 699)
Retraitement de la variation des intérêts courus	159	90
Correction de la variation des dettes financières suite abandon de créance	-	-
Remboursement d'emprunts – Tableau de Flux de Trésorerie	(45 455)	(12 951)

Engagements relatifs aux contrats de location financement non résiliables

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Moins d'1 an	2 414	3 451
De 1 à 5 ans	4 167	6 580
Plus de 5 ans	28	-
Capital restant dû	6 609	10 031

Echéancier des dettes financières non courantes et instruments financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires et obligataires	Dettes sur location financement	Total	Rappel exercice 2012
Entre 1 et 2 ans	5 567	2 036	7 603	8 077
Entre 2 et 3 ans	3 588	1 462	5 050	4 452
Entre 3 et 4 ans	2 498	575	3 073	2 870
Entre 4 et 5 ans	5 675	94	5 769	1 481
Plus de 5 ans	2 938	28	2 966	4 508
Total	20 266	4 195	24 461	21 388

6.12. IMPOTS DIFFERES AU BILAN

Les mouvements d'impôts différés sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Provisions dépollution décontamination et démantèlement	Avantages au personnel	Autres	Total
Au 31 décembre 2012	3 774	3 598	1 300	8 672
Enregistré au compte de résultat	(597)	(613)	535	(675)
Enregistré en capitaux propres	46	37	(136)	(53)
Variations de périmètre	(32)	(3)	(473)	(508)
Différences de change	(45)	(55)	(19)	(119)
Reclassement en activités abandonnées	-	-	12	12
Au 31 décembre 2013	3 146	2 964	1 373	7 329

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Impôts différés actifs	9 067	10 062
Impôts différés passifs	(1 738)	(1 390)
Impôts différés nets	7 329	8 672

Rappel de l'impôt comptabilisé au résultat	(675)	(1 556)
Impôt reclassé sur activités abandonnées	130	45
Impôts différés au compte de résultat	(545)	(1 511)

6.13. PROVISIONS POUR AVANTAGES AUX SALARIES

6.13.1. Indemnités de fin de carrière

Ce régime concerne le personnel des sociétés françaises, à l'exception d'EPC qui a souscrit à un régime à prestations définies. Les calculs ont été effectués en accord avec la réglementation française et le règlement IAS 19R.

Les mouvements de la provision pour indemnités de fin de carrière sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Valeur actuelle de l'obligation au 1^{er} janvier	2 889	2 864
Dépenses reconnues en compte de résultat	231	261
Ecart actuariels reconnus en capitaux propres	(160)	(236)
Variations de périmètre	-	-
Autres	(19)	-
Valeur actuelle de l'obligation au 31 décembre	2 941	2 889

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice	132	169
Coût financier	99	92
Coût des services passés	-	-
Impact sur le résultat opérationnel courant	231	261
Impact en activités abandonnées	-	-
Total des montants enregistrés en résultat	231	261

Le coût de services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	Exercice 2013	Exercice 2012
Taux d'actualisation	3,25%	3,00%
Taux attendus d'augmentation des salaires	1,50%	1,50%
Taux de rotation du personnel :		
20 – 29 ans	10%	10%
30 – 39 ans	5%	5%
40 – 49 ans	3%	3%
50 – 65 ans	1%	1%

6.13.2. Engagements de retraite

Régime à prestations définies

Les sociétés du groupe concernées par un régime à prestations définies sont, outre la société mère EPC, les sociétés anglaises, irlandaises et italiennes.

Pour la société mère EPC, il s'agit d'un régime de retraite souscrit dans le cadre de l'article 39 du code général des impôts, par lequel la société garantit le niveau futur des prestations définies dans l'accord.

Dans les pays anglo-saxon, il s'agit d'un système de fonds de pension.

En Italie, il s'agit du régime des TFR (système de rémunération différée, éligible IAS 19R).

Les évaluations des engagements de retraite sont établies par des cabinets spécialisés dans le calcul de ces obligations.

Les montants enregistrés au bilan sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Valeur actuelle des obligations partiellement ou totalement financées	55 615	55 003
Juste valeur des actifs du régime	(43 815)	(43 617)
Obligations partiellement ou totalement financées par EPC	11 800	11 386
Valeur actuelle des obligations non financées	907	801
Actif de retraite reclassé en actif financier	-	-
Passif net	12 707	12 187

Les montants enregistrés au compte de résultat de l'exercice sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Coût des services rendus au cours de l'exercice	375	419
Coût financiers	617	2 373
Rendement attendu des actifs du régime	(126)	(2 290)
Ecarts de change	(6)	2
Total	860	504

Le coût de services rendus est inclus dans les charges de personnel au compte de résultat, et le coût financier en autres charges financières.

Les mouvements enregistrés au bilan du passif (actif) net sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	12 187	9 184
Dépenses reconnues en compte de résultat	860	504
Cotisations versées	(1 386)	(1 528)
Ecarts actuariels reconnus en capitaux propres	851	3 844
Prestations servies	(123)	-
Pertes liées à la réduction de régime	143	-
Ecart de conversion	(224)	183
Passif de retraite reclassé en actif financier	241	-
Reclassement Actif financier en passif financier	-	-
Autres mouvements*	118	-
Variation de périmètres	40	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	12 707	12 187

* coûts administratifs UK

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Grande Bretagne

	Exercice 2013	Exercice 2012
Taux d'actualisation	4,40%	4,35%
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,05%	2,55%
Taux d'inflation	2,30%	2,00%

Ventilation des actifs de régime

	Exercice 2013	Exercice 2012
Actions	51%	59%
Obligations	34%	34%
Immobilier	0%	0%
Autres	15%	7%

Le taux de rentabilité moyen attendu sur les placements est de l'ordre de 4.4% sur l'exercice à venir.

Irlande

	Exercice 2013	Exercice 2012
Taux d'actualisation	4,60%	4,50%
Taux attendus d'augmentation des salaires	4,3%	4,00%
Taux d'inflation	3,30%	3,00%

Ventilation des actifs de régime

	Exercice 2013	Exercice 2012
Actions	67%	62%
Obligations	10%	12%
Immobilier	0%	0%
Autres	23%	26%

Le taux de rentabilité moyen attendu sur les placements est de l'ordre de 5.8% sur l'exercice à venir.

Italie

	Exercice 2013	Exercice 2012
Taux d'actualisation	3,17%	4,00%
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

6.14. AUTRES PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Démant. Décontam. Dépol.	Restruct.	Autres (1)	Total
Au 31 décembre 2012	15 078	-	6 044	21 122
Provisions supplémentaires	131	1 698	1 973	3 802
Reprises	(1 890)	-	(2 391)	(4 281)
Variation de périmètre	(46)	-	(4)	(50)
Variation du montant actualisé (effet temps et modification du taux)	(444)	-	-	(444)
Ecart de conversion	(218)	-	(10)	(228)
Autres mouvements		-	19	19
Au 31 décembre 2013	12 611	1 698	5 631	19 940

(1) Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux risques de l'activité courante du groupe

Détail des autres provisions entre non courant et courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Non courant	4 695	2 682
Courant	15 245	18 440
Total	19 940	21 122

6.15. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Dettes fournisseurs	54 173	55 925
Avances et acomptes reçus sur commandes	494	376
Dettes sociales	9 615	9 971
Dettes fiscales	10 685	12 106
Autres dettes	2 549	1 534
Total	77 516	79 912

6.16. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations du BFR & provisions courantes	
	Exercice 2013	Exercice 2012
Stocks et en cours	436	1 240
Clients et autres débiteurs	5 935	(5 130)
Autres actifs long terme	-	379
Autres actifs courants	246	100
Sous total	6 617	(3 411)
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 377)	2 926
Autres passifs long terme	(24)	(62)
Autres passifs courants	(1 270)	(696)
Sous total	(2 671)	2 172
Besoin en fonds de roulement	(3 946)	1 239

6.17. INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Trésorerie acquise lors des entrées de périmètre	(137)	-
Investissement en titres consolidés	(1 675)	-
Impact des entrées de périmètre	(1 812)	-
Trésorerie cédée lors des sorties de périmètre	(880)	-
Désinvestissement en titres consolidés	14 816	-
Impact des sorties de périmètre	13 936	-
Total des incidences de périmètre	12 124	-

Au 31 Décembre 2013, les incidences de variation de périmètre concernaient essentiellement l'entrée de la société ESCMAC dans le groupe et le cession des entités situées en l'Europe de l'est (EPC Deutschland, EPC Polska, EPC Romania, EPC Ceska Republika).

6.18. ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	7 684	7 486
Garanties d'actif et de passif	-	-
Hypothèques et nantissements	5 863	7 479
Autres	152	-
Total des garanties données	13 699	14 965

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Avals et cautions	2 452	975
Autres	-	-
Total des garanties reçues	2 452	975

La ligne Avals et Caution ne concerne que les cautions de marché.

Contrats de location simple – Preneurs

Les engagements en matière de contrat de location simple – Preneurs sont peu significatifs et ne sont donc pas présentés.

Contrats de location simple – Bailleurs

Les engagements en matière de contrat de location simple – Bailleurs sont peu significatifs et ne sont donc pas présentés.

7. Information relative aux parties liées

7.1. CONTROLE

Le Groupe EPC est contrôlé par la société EJ Barbier. La société tête de Groupe est la Société Anonyme d'explosifs et produits chimiques, EPC, détenue à 66,67% par EJ Barbier qui publie des états financiers.

7.2. RELATION AVEC LES FILIALES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

7.3. REMUNERATION DU PERSONNEL DIRIGEANT-CLE

Le personnel dirigeant clef du Groupe EPC est composé des mandataires sociaux de la société EPC S.A. au 31 décembre 2013.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations avantages en nature	720	710
Jetons de présence	77	76
Paieement en action	-	-
Total	797	786

Le Président est tenu à une obligation de non concurrence, prévue contractuellement dans le cadre de son activité, susceptible d'être indemnisée à son terme par application des règles en vigueur dans la convention collective de la chimie et dont l'éventuelle mise en œuvre devra respecter les préconisations du code de gouvernement d'entreprise de Middlenext

Il n'est pas prévu d'indemnité conventionnelle au titre du départ du Président ou du Directeur Général, ou plus généralement d'un mandataire social et ce, quelle que soit la cause de ce départ.

7.4. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Le Groupe entretient des relations avec les parties liées suivantes :

- EJ.Barbier, maison mère d'EPC SA
- Adex, Adex TP et Adex Services filiales détenues majoritairement par EJ.Barbier.

Ces parties liées assurent des prestations de services pour le compte du Groupe pour un montant de 8 260 K€ au cours de l'exercice 2013 contre 8 322 K€ pour l'exercice 2012.

Ces prestations se sont faites à des conditions normales.

Les sommes dues par le Groupe aux parties liées à fin décembre 2013 s'élèvent à 2 686 K€ contre 2 905 K€ à fin 2012.

8. Abandons d'activités

Résultat net des activités abandonnées

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
BFMS (note 8.1)	278	299	299
Nitrokemfor Services (note 8.2)	24	(80)	(80)
Océan Indien (note 8.3)	-	1 052	1 052
EEl (note 8.4)	(67)	(88)	(88)
STIPS TI et ses filiales (note 8.5)	-	-	-
Europe Centrale (note 8.6)	(1 577)	(3 115)	-
Activité Défense Italie (note 8.7)	(181)	-	-
Résultat net des activités abandonnées	(1 523)	(1 932)	1 183
Résultat net des activités abandonnées – Part groupe	(1 475)	(1 975)	1 183
Résultat net des activités abandonnées – Part des minoritaires	(48)	43	-

8.1. ARRET DES ACTIVITES DE BFMS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	370	386
Produits (charges) financiers, nets	15	(81)
Impôt sur les résultats	(107)	(6)
Résultat net des activités abandonnées	278	299

Le résultat de BFMS correspond au solde de la procédure d'arbitrage lancée envers Etruscan, qui est intervenu sur le premier trimestre de 2013.

8.2. ARRET DES ACTIVITES DE NITROKEMFOR SERVICES

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	(1)	(50)
Produits (charges) financiers, nets	13	11
Impôt sur les résultats	12	(41)
Résultat net des activités abandonnées	24	(80)

8.3. ARRET DES ACTIVITES OCEAN INDIEN

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	-	2 291
Résultat opérationnel	-	1 052
Produits (charges) financiers, nets	-	-
Impôt sur les résultats	-	-
Résultat net des activités abandonnées	-	1 052

8.4. ARRET DES ACTIVITES DE EEI

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	(67)	(88)
Produits (charges) financiers, nets	-	-
Impôt sur les résultats	-	-
Résultat net des activités abandonnées	(67)	(88)

8.5. STIPS TI ET SES FILIALES

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
STIPS TI et ses filiales	-	-
Opérations comptabilisées dans d'autres sociétés du Groupe	-	-
Liquidation judiciaire de STIPS TI et ses filiales	-	-

Comme déjà mentionné dans le rapport 2012, le 26 octobre 2013, EPC SA et sa filiale Démokrite ont été assignées devant le Tribunal de Grande Instance de Thionville avec les anciens dirigeants des sociétés STIPS TI et U2C, qui sont en liquidation judiciaire depuis le 15 octobre 2008, par le liquidateur de celles-ci.

Le liquidateur a évalué l'insuffisance d'actif à une somme comprise entre 45 et 50 millions d'€. Dans le cadre de la procédure collective le groupe EPC a produit pour 15 042 177 € de créances. Ces créances sont intégralement provisionnées au 31 décembre 2011.

Les assignations reprochent essentiellement à EPC SA et Démokrite un prétendu soutien abusif. EPC SA et Démokrite estiment, au contraire, avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef. Elles considèrent que les prétentions, tardives, formulées par le liquidateur de STIPS TI et U2C sont dénuées de fondement. Ses demandes n'ont donc pas fait l'objet de provision particulière dans les comptes du groupe.

A la suite des plaintes de STIPS TI et du groupe EPC, au cours du premier semestre 2012, le Procureur de la République de Thionville a ouvert une information judiciaire des chefs d'escroquerie et d'abus de biens sociaux, un juge d'instruction a été désigné, et EPC, Demokrite, Demosten ainsi que STIPS TI se sont constituées parties civiles.

L'ensemble des parties ont demandé et obtenu, par deux jugements du 22 novembre 2012 de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Thionville, un sursis à statuer dans l'attente d'une décision définitive sur le volet pénal de l'affaire résultant de l'ouverture de l'information judiciaire.

L'ouverture de cette information judiciaire et le sursis à statuer confortent la position d'EPC et DEMOKRITE qui estiment avoir été victimes d'escroqueries et ont déposé plainte de ce chef dès l'origine du dossier

8.6. ARRET DES ACTIVITES EN EUROPE CENTRALE

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Retraité	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	9 907	25 138	-
Résultat opérationnel	(1 199)	(2 653)	-
Produits (charges) financiers, nets	(341)	(382)	-
Impôt sur les résultats	(37)	(80)	-
Résultat net des activités abandonnées	(1 577)	(3 115)	-

8.7. ARRET DES ACTIVITES DEFENSE ITALIE

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012 Publié
Produit des activités ordinaires	-	-
Résultat opérationnel	(32)	-
Produits (charges) financiers, nets	-	-
Impôt sur les résultats	(149)	-
Résultat net des activités abandonnées	(181)	-

9. Activités destinées à être cédées

Néant

10. Sociétés du groupe

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		Déc. 2013	Déc. 2012
Filiales – Intégration globale			
EPC SA	France	100,00	100,00
EPC France	France	100,00	100,00
ALPHAROC (4)	France	0,00	100,00
DEMOKRITE SAS	France	100,00	100,00
DEMOSTEN	France	100,00	100,00
A.T.D. SAS	France	100,00	100,00
PRODEMO SAS	France	100,00	100,00
OCCAMAT SAS	France	100,00	100,00
OCCAMIANTE SAS	France	100,00	100,00
2 B RECYCLAGE SAS	France	100,00	100,00
EPC MINETEK EUROPE	France	100,00	100,00
SOCIETE MINE AFRIQUE	France	100,00	100,00
DIOGEN	France	99,75	99,75
EPC MINETECH	France	100,00	100,00
CORSE EXPANSIFS	France	73,24	73,24
NITRATES ET INNOVATION	France	100,00	100,00
EPC ITALIA	Italie	100,00	100,00
ESMAC (3)	Italie	99,00	0,00
INTEREM	Italie	100,00	100,00
EPC UK	Grande Bretagne	91,84	91,84
EXCHEM DEFENCE SYSTEM Ltd (5)	Grande Bretagne	91,84	91,84
BLASTING SERVICES Ltd (5)	Grande Bretagne	91,84	91,84
MINEXPLO	Grande Bretagne	51,00	51,00
EPC MAROC	Maroc	99,97	99,97
MARODYN	Maroc	95,25	95,25
EPC BELGIQUE (ex DYNAMICHAINES)	Belgique	51,56	51,56
DGO M3	Belgique	26,30	26,30
EMPRESA DE EXPLOSIVOS INDUSTRIAIS LDA (EEI) (1)	Portugal	100,00	100,00
GALILEO EXPLOSIVOS SA	Espagne	100,00	100,00
SERAFINA ORTEGA E HIJOS SA	Espagne	80,00	80,00
EPC ESPANA	Espagne	100,00	100,00
EPC Deutschland (1)	Allemagne	0,00	100,00
EPC POLSKA (1)	Pologne	0,00	100,00
EPC ROMANIA (1)	Roumanie	0,00	90,30
EPC CESKA REPUBLIKA (1)	Rép. Tchèque	0,00	99,31
NITROKEMFOR GUINEE	Guinée	100,00	100,00
NITROKEMFOR SERVICES (1)	Guinée	100,00	100,00
NITROKEMFOR SENEGAL	Sénégal	100,00	100,00
EPC SVERIGE	Suède	100,00	100,00
EPC NORGE	Norvège	100,00	100,00
EPCAPRE	Luxembourg	100,00	100,00
BURKINA FASO MINING SERVICES (1)	Burkina Faso	100,00	100,00
EPC CAMEROUN	Cameroun	100,00	100,00
EPC GUINEE	Guinée	99,99	99,99
EPC GABON	Gabon	100,00	100,00
EPC COTE D'IVOIRE (2)	Côte d'ivoire	75,00	100,00
SONOUVEX	France	100,00	100,00
EXPLOSIVA VAROR	Suède	100,00	100,00

Entreprises associées – Mises en équivalence

ARABIAN EXPLOSIVES (PRIVATE Ltd)	Emirats Arabes Unis	40,00	40,00
CRODA EPC	Australie	39,18	39,18

Coentreprises – Intégration proportionnelle

SOCIETE DE MINAGE EN GUINEE SAS (SMG)	France	50,00	50,00
EXOR	Grande Bretagne	45,92	45,92
NITROKEMINE	Guinée	50,00	50,00
KEMEK	Irlande	50,00	50,00
KEMEK US Limited	Irlande	50,00	50,00
MCS	Arabie Saoudite	40,00	40,00

Entreprises non consolidées

SICIEX	France	98,00	98,00
CORSE CONFORTEMENT FORAGE MINAGE	France	28,11	28,11
EDILCAVE	Italie	100,00	100,00
SILEX SEGURIDAD	Espagne	99,97	99,97
SANTOS DE CUNHA 7 (société en cours de liquidation)	Portugal	30,00	30,00
CALEXPLO (société en cours de liquidation)	Nvlle Calédonie	51,00	51,00
SOCIETE CONGOLAISE DES EXPLOSIFS	Congo	95,00	95,00

- (1) Ces sociétés sont présentées en activités abandonnées et/ou destinées à être cédées
- (2) 25% des titres de cette société ont été cédés au cours du 1^{er} semestre
- (3) Cette société a été acquise à 100% par EPC ITALIA (ex SEI) sur le 1^{er} semestre 2013
- (4) Cette société a été absorbée par EPC France au cours du 1^{er} semestre 2013
- (5) L'activité de ces deux sociétés a été apporté à EPC UK au 1^{er} janvier 2013

	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	43	16	27	47	17	30
Intégration proportionnelle	6	1	5	6	1	5
Mise en équivalence	2	-	2	2	-	2
Total des sociétés consolidées	51	17	34	55	18	37

11. Honoraires des Commissaires aux Comptes

<i>En milliers d'euros</i>	PWC		ACE	
	Montant (HT)		Montant (HT)	
	2013	2012	2013	2012
AUDIT				
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
- EPC	219	190	95	93
- Filiales consolidées	507	573	85	84
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au compte				
- EPC	4	-	4	-
- Filiales consolidées	12	-	-	-
Sous-total Audit	742	763	184	177
AUTRES PRESTATIONS				
- Juridique, fiscal et social			-	-
- Autres			-	-
Sous-total autres prestations			-	-
TOTAL	742	763	184	177

12. Événements post clôture

Acquisition de Sigenci

Le 3 février 2014 le groupe a procédé à l'acquisition des titres de la société SIGENCI.

Cette société qui emploie 80 personnes a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros en 2013. Elle est spécialisée dans le désamiantage. C'est un des acteurs majeurs du marché Français avec des implantations importantes dans le Nord, la région Parisienne et la région Lyonnaise.

SIGENCI constitue un complément important tant géographique que technique au dispositif actuellement en place chez EPC dans le désamiantage à travers ses filiales OCCAMIANTE et ATD notamment.

Important marché de démolition sur un site Industriel en région Parisienne

Le pôle démolition du groupe EPC a signé avec un important donneur d'ordre un contrat portant sur la démolition de 180 000 m² de bâtiments sur le site industriel en Seine-Saint-Denis. Ce chantier d'un montant de plus de 6 Millions d'Euros est d'une ampleur exceptionnelle :

120 000 tonnes de matériaux inertes dont 12000 tonnes à concasser pour être réutilisés en remblais sur site,

12 000 tonnes de ferraille,

65 000 m² de revêtements bitumineux amiantés,

3 000 de DIB (Déchets Industriels Banals)

1 400 jours de travail pour les pelles

Cette commande est également intéressante d'un point de vue technique du fait notamment de la présence d'amiante dans les toitures métalliques et les verrières. Cela va nécessiter de mettre en œuvre à grande échelle, le savoir-faire du pôle démolition EPC dans le désamiantage.

Toutes les sociétés du pôle (PRODEMO, OCCAMAT et ATD pour la démolition, OCCAMIANTE et SIGENCI pour le désamiantage, 2B RECYCLAGE pour le traitement des déchets) vont participer à la réalisation de ce chantier qui va se dérouler tout au long de l'année 2014 pour se terminer au premier trimestre 2015.

Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
63, Rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

ACE Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
5, Avenue F. Roosevelt
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques
61, Rue Galilée
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 relative notamment au suivi de l'assignation d'EPC SA et sa filiale Demokrite par le liquidateur judiciaire de Stips TI.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.12 de l'annexe expose, en particulier, les règles et méthodes comptables suivies par votre société en matière de dépréciation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes. Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, telles que décrites dans l'annexe, pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ACE Audit

Thierry Charron

François Shoukry

Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

ACE Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
5 avenue F. Roosevelt
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques
61 rue Galilée
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables IFRS tels qu'adoptés dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur :

- La note 8.5 relative notamment au suivi de l'assignation d'EPC SA et sa filiale Demokrite par le liquidateur judiciaire Stips Ti.
- La note 3.1.5 qui expose le changement de méthode relatif à la comptabilisation de la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence en résultat opérationnel.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 3.3.2 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.3.2 et 6.1 donnent une information appropriée.
- Les notes 3.3.23 et 6.13 précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires indépendants. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes afférentes aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Le Groupe a comptabilisé des provisions couvrant les risques environnementaux selon les modalités décrites dans les notes 3.3.10, 3.3.11 et 6.14 aux comptes consolidés. Sur la base des informations disponibles, nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la Direction pour identifier, classifier et évaluer les risques environnementaux, à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et à vérifier que les notes afférentes aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ACE Audit

Thierry Charron

François Shoukry

**Société Anonyme d'Explosifs
et de Produits Chimiques**

**Rapport spécial des Commissaires aux comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

ACE Audit
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
5, Avenue F. Roosevelt
75008 Paris
France

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux Actionnaires
Société Anonyme d'Explosifs et de Produits Chimiques
61 rue Galilée
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil.

1. Avec la société KEMEK US

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST

Un prêt a été consenti pour un montant de 728.000 € pour une durée de 5 ans. Ce prêt est rémunéré au taux EURIBOR majoré de 2.60 %.

Le solde à la clôture de ce prêt ressort à 728 000,00 € et les intérêts de l'exercice 2013 se sont élevés à 6 578,64 €.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 7 Juin 2013,

2. Avec la société S.M.A. :

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST

Cession de 10 actions de la société EPC MAROC pour un montant de 130 €.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 Septembre 2013.

3. Avec la société MARODYN:

Dirigeant concerné : Monsieur Olivier OBST

Cession de 10 actions de la société EPC MAROC pour un montant de 130 €.

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 20 Septembre 2013.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la Société EPC Belgique (anciennement DYNAMICHAINES) :

Dirigeants concernés : Monsieur Paul de BRANCION et Monsieur Olivier OBST

Deux prêts ont été consentis en 2004 pour un montant de 450 000 € à échéance du 31 décembre 2009, et en 2005 pour un montant de 140 000 € à échéance du 15 mai 2011. Ces prêts sont rémunérés au taux EURIBOR à six mois majoré de 1 %.

Le solde à la clôture de ces deux prêts ressort à 75 000 €, et les intérêts de l'exercice 2013 se sont élevés à 1 374,33 €.

Ces opérations ont été autorisées par les Conseils d'Administration des 6 avril 2004 et 20 avril 2005.

2. Avec la Société D.G.O. M³ :

Dirigeants concernés : Monsieur Paul de BRANCION et Monsieur Olivier OBST

Deux prêts ont été consentis en 2004 pour un montant de 600 000 € à échéance du 31 décembre 2009, et en 2005 pour un montant de 400 000 € à échéance du 15 mai 2011. Ces prêts sont rémunérés au taux EURIBOR à six mois majoré de 1 %.

Ces deux prêts sont soldés à la clôture de l'exercice et les intérêts de l'exercice 2013 se sont élevés à 969,96 €.

Cette opération a été autorisée par les Conseils d'Administration des 6 avril 2004 et 20 avril 2005.

3. Avec l'indivision Succession de M. Jacques CHATEL de BRANCION :

*Dirigeants concernés : Monsieur Paul de BRANCION, Madame Jacqueline DUTHEIL de la
ROCHERE et Madame Elisabeth LABROILLE*

Intérêts bruts du compte courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 : 4 675,62 €

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

1. Régime de retraite collective à prestations définies :

Un régime de retraite complémentaire relevant des dispositions de l'article 39 du Code Général des Impôts a été mis en place en 2006.

Cette opération a été autorisée par les Conseils d'Administration des 27 avril, 15 mai et 21 juin 2006.

2. Convention d'interdiction de concurrence à laquelle sont soumis des mandataires sociaux :

La société a mis en place au sein de son groupe une convention d'interdiction de concurrence à laquelle sont soumis certains cadres dirigeants, eu égard à leur expérience professionnelle et à leur position hiérarchique dans la société, au nombre restreint d'entreprises opérant en Europe dans les domaines d'activité de la société et du groupe ainsi qu'au caractère sensible de certaines des productions des sociétés du groupe pour le compte ou dans l'intérêt desquelles ils agissent.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 octobre 2007.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

ACE AUDIT

Thierry Charron
Associé

François Shoukry
Associé

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EPC SA désigné organisme tiers indépendants, dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément aux procédures utilisées par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2013 et mars 2014 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000¹.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce : avec les limites précisées dans les paragraphes 1.FONDEMENT, 2.PERIMETRE et 3.THEMATIQUES RETENUES EN 2013 de la partie RSE du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 2 à 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

¹ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- au niveau de l'entité consolidante et des sites de Saint Martin de Crau et de Rough Close Work, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites (Saint Martin de Crau et de Rough Close Work) que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 22% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

² Informations quantitatives : Effectif total, part des femmes, répartition par zone géographique, embauches et licenciements, taux d'absentéisme, taux de fréquence (Tf1 et Tf2), taux de gravité, nombre d'heure de formation, le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, la consommation de gaz et d'électricité.

Informations qualitatives : les conditions d'hygiène et de sécurité au travail, l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement, les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions, les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets, la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales, les rejets de gaz à effet de serre (GES)

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly sur Seine, le 27 mars 2014

L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Thierry Charron
Associé

Thierry Raes
Associé du Département Développement Durable



Attestation du rapport financier annuel 2013

Paris, le 27 mars 2014

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Le Directeur Général

Le Directeur Financier

Olivier Obst

Charles-Ernest Armand